

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

EDUCATION INSTRUCTION.



REVUE MENSUELLE

SOMMAIRE

PÉDAGOGIE:—La nouvelle année, *C.-J. Magnan*, p.257.—Enseignement du dessin, *5ème lettre*, p.258.—Histoire de l'Éducation: la Compagnie de Jésus, *Frère P. Gonzalès*, p.260.—Soins de l'enfance, *Fénelon*, p.265.—Un témoignage, le *Dr James-L. Hughes*, p.266.—Le collège agricole et le problème de la terre, *J.-E. Boily*, p. 267.—Saint François Xavier: comment écrire ce nom, *l'abbé Joseph Saint-Denis*, p.268.—La calligraphie à l'école primaire, *J.-B. Chartrand, I. E.*, p. 270.

CHRONIQUE JUDICIAIRE:—Production de documents: un jugement important, *Eugène L'Heureux, avocat*, p. 271.

DOCUMENTS OFFICIELS:—Bureau des examinateurs catholiques, session de juin 1922: Omission, p. 273—Diplômes modèles et académiques, pp. 276 à 283.

DOCUMENTS SCOLAIRES:—Association des institutrices des Trois-Rivières, p. 284.

MÉTHODOLOGIE:—La cloche de Louisbourg: Explication française, *le chanoine Émile Chartier*, p.286.—Louisbourg, *William Chapman*, p.289.—Lecture en classe: I. La maison paternelle, p.290; II. La vieille maison, p.291.—La lecture latine à l'école primaire, *Camille Couillault*, p.292.—Botanique(causerie), *les élèves de l'École normale des filles de Montréal*, p.293.—Leçon d'anglais d'après la méthode naturelle, *J. Ahern*, p.297.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE:—Instruction religieuse: l'amour de Dieu, p.302.—Langue française: Cours élémentaire, p. 303—Cours moyen, p. 304—Cours supérieur, p.306.—Mathématiques: Arithmétique, p. 309—Algèbre, p. 311, *J. Ahern*.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR:—Le calendrier de Saint-Joseph, p.283.—L'Almanach de la langue française, p.285.—Les dangers du feu, p.308.—Mgr F.-X. Ross, premier évêque de Gaspé, p.312.—Une prière à l'Assemblée législative, p.313.—Le nid familial de Louis Fréchette, *Lucien Serre*, p.313.—Le congrès des inspecteurs d'écoles, p.315.—Mgr Latulippe, p.315.—"Les Missions", p.316.—Almanach de l'Action Sociale Catholique, p.316.—Ponctuation, p.316.—Le professeur J. A. Gagnon, p.316.—Ce que dit la "Revue Trimestrielle", de Montréal, de "Éclairons la Route", p.317.—Ne quittons pas notre province, p.317.—L'honorable M. David visite le Cercle pédagogique des instituteurs du district Nord de Montréal, p.318.—M. le chanoine S. Corbeil, p.318.—Bibliographie: "l'Appel de la race", p.318.

ILLUSTRATIONS:—Une page de dessins, p.259.—La calligraphie à l'école primaire, p.270.—Botanique: les racines, p.295.—Est-il jardinier?, p.298.

C.-J. MAGNAN, Directeur-propriétaire—79, Chemin Ste-Foy, Québec.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

L'abonnement à *l'Enseignement primaire* est de \$2.00 par année, pour le Canada; et de \$2.50 pour les pays étrangers, strictement payable d'avance et doit être adressé au soussigné.

Les abonnements commencent avec l'année scolaire, c'est-à-dire le 1er septembre et finissent le 30 juin de l'année suivante. Les abonnés arrivant dans le cours de l'année de la publication, reçoivent les fascicules parus à date.

Nos abonnés nous rendraient un grand service, chaque fois qu'ils renouvellent leur abonnement, en découpant l'adresse qui se trouve sur la bande d'enveloppe et en l'expédiant avec le prix du renouvellement. S'il y a lieu, ils noteront les changements de résidence. Cette précaution éviterait beaucoup de recherches et sauverait un temps précieux.

Toute livraison non reçue doit être réclamée dans le mois de sa publication. Après ce délai, il faudra payer 25 centins par fascicule réclamé. On ne tiendra aucun compte des réclamations non accompagnées du prix.

Pour l'avantage de ceux qui voudraient compléter des séries ou collections, des fascicules séparés, depuis la fondation de la revue, pourront être fournis à raison de 25 centins chacun, sauf quelques rares livraisons qui sont épuisées.

Les réclamations ne sont considérées qu'une fois le mois, entre le 20 et le 30 de chaque mois, c'est-à-dire 8 à 10 jours avant l'expédition. Les correspondances arrivant après cette date ne sont considérées que le mois suivant. On ne peut tenir compte des réclamations sur réception de chacune d'elle, ceci ne se fait qu'une fois le mois.

Pour toute information relative à l'administration, s'adresser à J.-R. Paradis, case postale 636, Québec.

JÉRÉMIE RICHARD

RELIEUR, RÉGLEUR ET IMPRIMEUR

Reliure de Bibliothèque et de luxe.—Toilage et cartonnage.—Feuilles mobiles.—Cahiers d'exercices, Cahiers brouillons et tout ouvrage concernant cette ligne.

Nous relions *l'Enseignement Primaire* à un prix modéré et garantissons donner satisfaction aux municipalités scolaires.

— TÉLÉPHONE 1073 —

31, RUE SAULT-AU-MATELOT, - - - QUÉBEC.



VISITEZ LE CANADA PENDANT VOS VACANCES

LES ROCHEUSES CANADIENNES couvrent
à elles seules un territoire plus grand que 50
Suisse réunies. Service d'hôtellerie
sans égal

Banff, Lac Louise, Glacier, Vancouver
Victoria.



POUR VOTRE VOYAGE DANS L'OUEST CANADIEN

Utilisez le réseau de chemin de fer par excellence. Trains quotidiens directs entre l'est et l'ouest. Matériel roulant réunissant tous les perfectionnements modernes.

Bureaux des billets à Québec : 30 rue Saint-Jean, Château Frontenac, et Gare du Palais. Brochures et détails supplémentaires sur demande à

CHS. A. LANGEVIN, Agent du trafic-voyageurs,
Gare du Palais, Québec, P. Q.

Agence générale de navigation océanique.
TOUTES LES LIGNES circulant du Canada et des Etats-Unis représentées.
Spécialité: VOYAGES D'EUROPE.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

EDUCATION INSTRUCTION.

PÉDAGOGIE

LA NOUVELLE ANNÉE

Nous entrons dans une nouvelle année. Souhaitons qu'elle soit bonne pour tous et apporte à chacun santé et bonheur. Que le mot d'ordre de chacune de nos écoles, en 1923, soit : *Gardons les traditions*, traditions religieuses et nationales. Parmi ces traditions notons le *respect de l'autorité*, que nos pères ont toujours accordé aux chefs religieux et civils avec une haute intelligence de leurs devoirs et une fierté d'âme digne d'admiration. L'enseignement religieux et l'enseignement patriotique doivent éclairer et animer la vie de la classe. Apprenons à nos élèves à aimer les traditions canadiennes qui ont été jusqu'ici les gardiennes de notre race, et inspirons-leur de la fierté nationale en leur révélant le glorieux passé du Canada français. Il importe de concrétiser cet enseignement en prenant pour premier objectif la paroisse, la terre paternelle, le village natal. Faisons-leur aimer la petite patrie, afin qu'ils ne quittent pas la grande, la province de Québec, sous le plus futile prétexte. Trop des nôtres, hélas! abandonnent le pays natal, sans chagrin, sans regret, sans remords. A les voir ainsi désertir la terre défrichée par l'ancêtre et tourner le dos au cimetière où dorment les anciens, à la seule fin de gagner un peu plus d'argent ou de jouir du plaisir factice et délétère des villes américaines, n'est-on pas justifiable de penser que ces émigrants ignorent ce qu'est la patrie, qu'ils quittent d'un cœur léger, sans songer au mal infini qu'ils font à la famille canadienne-française.

Que le chant : *O Canada, terre de nos aïeux!* soit le cri de ralliement dans toutes nos écoles! Expliquons chaque parole de cette hymne magnifique et faisons-la chanter chaque jour avec fierté et respect.

C.-J. MAGNAN.

ENSEIGNEMENT DU DESSIN

5ème Lettre

(DROITS RÉSERVÉS)

Quatre mois de l'année scolaire 1922-23 sont écoulés.— Environ 32 dessins différents ont dû être exécutés par tous les élèves présents à toutes les leçons.

Vous avez sans doute prévu le travail à faire exécuter pendant le reste de l'année et vous avez soigneusement préparé toutes choses nécessaires ou utiles pour la bonne marche de chaque leçon. Bien. Maintenant, sans retard mettez-vous à l'œuvre.

Volonté ferme et bonne préparation des leçons, voilà l'assurance du succès.

Par succès je n'entends pas la production de BELLES choses, mais de BONNES choses. Tout effort produit par l'élève, constaté par un tracé même médiocre, est un bon travail, C'est le développement progressif de l'enfant qu'il faut rechercher avant tout.

DESSIN PERSPECTIF AUX 5e, 6e, 7, 8e années.

Pour les élèves de ces années, la vue perspective est individuelle: chacun dessine l'objet comme il le voit de sa place.

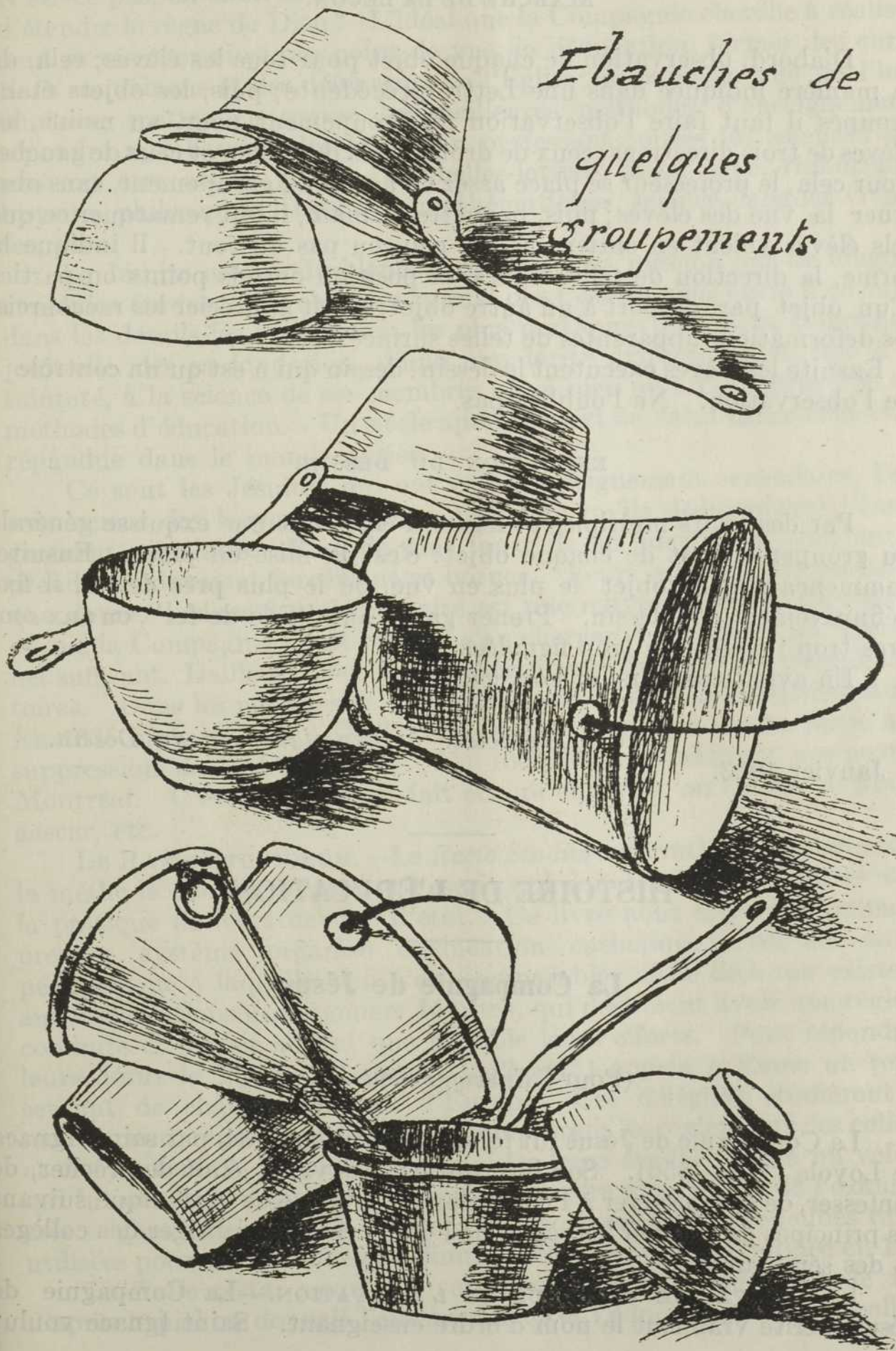
Les objets-modèles augmentent de difficulté avec la progression des années. On débute d'abord par un seul objet, puis on continue par deux, trois, quatre,.....groupés.

Le plus souvent il faut donner aux objets une position autre que la naturelle, afin de rendre le travail d'observation plus intense. Quand un objet (surtout s'il est connu de l'élève) est placé dans sa position naturelle, il arrive souvent que le travail d'observation est faible; c'est cependant dans l'intensité de ce travail que consiste l'essence d'une bonne leçon de dessin perspectif.

Quand on groupe des objets, on les place chacun dans une position quelconque, rapprochés les uns des autres ou appuyés les uns sur les autres. Dans ces deux cas il faut chercher à obtenir de bons effets de lumière et d'ombre: ombre propre et ombre portée.

Afin d'avoir des ombres portées sur la planchette supportant le groupement, il faut pencher cette planchette d'arrière en avant afin que les élèves voient un peu sa surface supérieure. Ses ombres sont rendues plus sensibles quand la planchette est peinte en blanc.

*Ebauches de
quelques
groupements*



 MARCHE DE LA LEÇON.

D'abord, observation de chaque objet pour tous les élèves; cela, de la manière indiquée dans une Lettre précédente; puis, les objets étant groupés il faut faire l'observation du groupement pour, au moins, les élèves de trois directions: ceux de droite, ceux du milieu et ceux de gauche. Pour cela, le professeur se place assez en avant du groupement, sans obstruer la vue des élèves; puis, baguette en main, il fait remarquer ce que tels élèves voient en entier, ou un peu, ou pas du tout. Il indique la forme, la direction de telles lignes, la position de tels points ou parties d'un objet par rapport à un autre objet; il fait apprécier les raccourcis, les déformations apparentes de telles surfaces, etc.

Ensuite les élèves exécutent le dessin: dessin qui n'est qu'un contrôle de l'observation. Ne l'oubliez pas.

EXÉCUTION DU DESSIN.

Par des traits multiples et légers, l'élève fait une esquisse générale du groupement, et de chaque objet: c'est la mise en place. Ensuite, commençant par l'objet le plus en vue, ou le plus près de lui, il fixe définitivement son dessin. Prenez garde aux "Fils de fer", ou aux ombres trop foncées, ou trop figiolées.

En avant toujours, et bon courage,

Un Inspecteur de l'enseignement du Dessin.

Janvier 1923.

 HISTOIRE DE L'ÉDUCATION

 La Compagnie de Jésus

(Pour l'Enseignement Primaire).

La Compagnie de Jésus fut fondée à Paris en 1534, par saint Ignace de Loyola (1491-1556). Son but, qui n'a pas varié, était de prêcher, de confesser, de se consacrer à l'éducation de la jeunesse catholique suivant les principes de la foi et les règles de l'Ordre; enfin de diriger des collèges et des séminaires.

LA COMPAGNIE DE JÉSUS ET L'ÉDUCATION.—La Compagnie de Jésus mérite vraiment le nom d'ordre enseignant. Saint Ignace voulut

que l'éducation fût une des occupations principales de ses disciples. N'est-ce pas, en effet, le moyen par excellence de répandre la vérité et d'étendre le règne de Dieu? L'idéal que la Compagnie cherche à réaliser peut se résumer ainsi: au point de vue de l'éducation, former des chrétiens convaincus et des défenseurs de l'Église; au point de vue de l'instruction, mettre en œuvre les meilleures méthodes d'enseignement, répondre aux besoins des temps en professant toutes les sciences qui peuvent être utiles: grammaire, belles-lettres, latin, grec, rhétorique, histoire, philosophie, théologie, mathématiques, science, langues vivantes, etc.

Le Jésuite est admirablement préparé à sa mission par de longues et solides études. Un chapitre spécial des *Constitutions* entre à ce sujet dans les détails les plus précis, les plus pratiques. Aussi la compagnie jouit-elle, dès sa fondation, d'une popularité extraordinaire, due à la sainteté, à la science de ses membres aussi bien qu'à l'excellence de ses méthodes d'éducation. Un siècle après la mort de saint Ignace elle était répandue dans le monde entier.

Ce sont les Jésuites qui ont créé l'enseignement secondaire, l'enseignement des *humanités*. On a prétendu qu'ils dédaignèrent l'enseignement populaire. Rien de plus faux; ils ne pouvaient tout entreprendre et devaient forcément se borner. Leurs *constitutions* déclarent que donner l'éducation élémentaire est une œuvre éminente de charité et que la Compagnie ferait bien de s'en charger si elle avait un personnel suffisant. D'ailleurs, tous leurs collèges possèdent des écoles préparatoires. Dans les missions ils fondèrent partout des écoles élémentaires. En 1635, ils ouvrirent à Québec une petite école qui exista jusqu'à la suppression de la Compagnie. En 1692, ils en établirent une autre à Montréal. C'est ce qu'ils ont fait encore en Syrie, en Chine, à Madagascar, etc.

LE RATIO STUDIORUM.—Le *Ratio Studiorum* contient le programme, la méthode d'enseignement et l'esprit qui doit animer les maîtres dans la pratique de leurs devoirs d'état. Ce livre nous apparaît comme le premier système organisé d'éducation catholique; c'est une œuvre pédagogique à laquelle rien n'est comparable. Elle doit son existence aux réclamations des premiers Jésuites, qui désiraient avoir une règle de conduite et unifier autant que possible leurs efforts. Pour répondre à leurs désirs le P. Cl. Aquaviva (1542-1615) appela à Rome un représentant de chaque province d'Europe. Ces délégués étudièrent les meilleurs ouvrages de pédagogie, compulsèrent les règlements des collèges et des universités les plus célèbres. De leurs études résulta un volume qui fut envoyé à toutes les maisons de l'ordre avec prière de l'examiner très soigneusement. Les critiques et les observations recueillies furent utilisées pour une seconde et définitive rédaction qui fut publiée en 1591.

Le *Ratio* resta, jusqu'à la suppression de la Compagnie, le livre d'après lequel on donnait l'enseignement et l'éducation dans les collèges

qu'elle dirigeait. Mais son application ne fut pas invariable; selon les circonstances et les lieux, on y fit des dérogations raisonnables, surtout en matières de discipline et d'études. En 1832, le R. P. Roothan fit faire une revision du *Ratio*. Les changements portèrent, non sur les principes et les méthodes générales d'éducation, mais spécialement sur les matières d'enseignement. Le latin et le grec restaient la base des études, mais on consacra plus de temps à la langue maternelle, à la littérature, à l'histoire, aux mathématiques, aux sciences naturelles. Des instructions spéciales y furent insérées concernant l'enseignement de la physique et de la chimie.

Depuis 1832 la préoccupation des Jésuites a été de répondre aux besoins de l'époque. Ils enseignent les mathématiques et les sciences selon les méthodes actuelles. Comme le fait justement remarquer un biographe de saint Ignace, il y a place, dans le *Ratio*, pour tout progrès légitime.

COURS D'ÉTUDES.—Le cours d'études tel que donné dans la première édition du *Ratio* était organisé d'après celui de l'université de Paris. Il comprend actuellement les mêmes divisions: *lettres, philosophie, théologie*.

(a) *L'enseignement des lettres humaines* donne aux élèves la connaissance des langues anciennes et les familiarise avec les classiques latins et grecs. Au XVII^e siècle, le latin était encore la langue des gens cultivés; les écoliers devaient l'apprendre comme une langue vivante, c'est-à-dire, le lire, le parler, l'écrire. L'étude des langues anciennes constitue encore aujourd'hui la formation par excellence; elle prépare à l'éloquence, développe la raison, discipline l'esprit.

Cet enseignement comprend trois degrés: grammaire, humanités, rhétorique. Les Jésuites furent les premiers à réserver une classe spéciale aux humanités. On y joignit plus tard l'étude de l'histoire.

(b) *L'enseignement de la philosophie* est divisé en trois années. La doctrine en est basée sur celle d'Aristote et de saint Thomas d'Aquin. On étudie en même temps les mathématiques et les sciences. Réserver ces matières pour la classe de philosophie, c'est faire preuve d'une grande clairvoyance pédagogique.

(c) *Le cours de théologie* est destiné aux membres de la Compagnie, aux élèves des séminaires et des universités. Il est divisé en quatre années.

On le voit, l'esprit du *Ratio* est de développer harmonieusement les facultés de l'esprit par les exercices les plus convenables. C'est la mise en action de la *discipline formelle*, trop souvent, hélas! battue en brèche par certains systèmes modernes dont le mot d'ordre est de s'attacher aux connaissances dites pratiques. La science, il ne faut pas l'oublier, n'est pas une fin; avant de préparer la spécialité, il est indispensable de former l'homme, c'est-à-dire, de discipliner ses facultés, d'élever ses sentiments, de fortifier sa volonté.

L'idéal du *Ratio* est, avant tout, de donner une culture générale ayant pour caractères principaux d'être : 1. *Complète*, les connaissances superficielles étant incapables de former et de discipliner l'esprit; 2. *Suffisamment longue*, le temps est un élément essentiel pour mûrir l'esprit et le caractère. Sous ce rapport l'éducation doit se conformer à la nature qui agit lentement et jamais par soubresauts; 3. *Libérale plutôt que pratique et utilitaire*, visant à perfectionner ce qui est vraiment humain et durable. On y parvient par l'étude des langues anciennes, de la littérature et de la philosophie; 4. *Simple*, c'est-à-dire, basée sur les matières essentielles. Ce système conserve toute sa valeur à notre époque.

Ce programme est excellent pour la formation intellectuelle. Le P. de Rochemonteix ne fait que rendre justice au *Ratio* lorsqu'il écrit : "S'il a soulevé des critiques, il n'en a pas moins été, aux XVIIe et XVIIIe siècles, le guide le plus parfait du pédagogue chrétien. Les grands éducateurs s'en sont servis. Rollin et quelques autres écrivains se le sont appropriés en plus d'un endroit, sans le citer, dans leurs traités de pédagogie." (1)

ÉDUCATION INTELLECTUELLE.—Quelques moyens d'éducation intellectuelle employés par les Jésuites, méritent d'être soigneusement examinés :

(a) *La prélection*.—C'est l'explication raisonnée d'un texte aux points de vue littéraire, historique, étymologique, grammatical. "Le maître lit à haute voix le texte qu'il veut expliquer, en fait brièvement l'analyse, en montre, si c'est nécessaire, la liaison et l'enchaînement avec ce qui précède, puis donne le sens des phrases et des expressions obscures, non pas à l'aide d'un mot barbare, mais par une élégante périphrase. Vient ensuite la traduction en français qui doit être faite avec le plus grand soin. Enfin reprenant tout le passage, le professeur ajoute les notes de grammaire, de littérature, d'histoire, d'érudition et même de philosophie morale qui peuvent convenir au degré de sa classe (2)". Il faut être de bien mauvaise foi pour oser dire, en présence d'un moyen aussi excellent de formation intellectuelle, que l'éducation donnée par les Jésuites est le *triomphe de l'aide-mémoire* (3).

(b) *La concertation*.—Les Jésuites sont également des maîtres dans la *concertation*. Ce mot désigne ici une sorte de répétition par questions courtes et vives. Elle permet de revenir sans cesse sur les points essentiels. Comme elle plait au caractère batailleur des élèves, elle peut être mise en usage tous les jours. Quelle vie, quelle émulation dans une classe lorsqu'elle y est en honneur ! "Tout respire la lutte et l'ardeur guerrière.

(1) *Un Collège de Jésuites aux XVIIe et XVIIIe siècles*, II, p. 5.

(2) R. P. du Lac, *Jésuites*, (Paris, 1901), p. 238.

(3) Discours de J. Ferry, à la Chambre des députés.

Tantôt la classe entière est aux prises. Tantôt la bataille a lieu entre une élite. Parfois c'est un combat singulier entre deux chefs ou deux soldats. Parfois un soldat qui veut se distinguer provoque hardiment un chef dans l'espoir de prendre sa place. Parfois enfin un seul, presque toujours un chef, soutient le choc de toute l'armée ennemie. Mais l'intérêt est à son comble et la bataille fait rage quand les deux camps d'une classe ou quand deux classes distinctes se donnent un défi public devant des spectateurs choisis (1)". Le *Ratio* attache une grande importance à la concertation et demande qu'on y consacre la dernière demi-heure de la classe.

(c) *Les leçons de mémoire.*—La méthode des Jésuites, nous venons de le voir, n'est pas le triomphe de l'aide-mémoire. Quelles sont donc leurs idées au sujet des leçons de mémoire? Le *Ratio* recommande de s'attacher aux choses plus qu'aux mots. "Mais il ne suffit pas de comprendre, il faut retenir. Plus l'enfant est jeune, plus la mémoire doit être exercée. La mémoire, dit le P. Patchler, est celle de nos facultés qui atteint la première son complet développement. Elle est à son apogée pendant le jeune âge et les premières années de l'adolescence. Plus tard elle ne fait que décroître. Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud et profiter de cette disposition pour apprendre les sujets qui demandent surtout de la mémoire, tels que la grammaire et les langues, qui sont les fondements par excellence de toute éducation". Les grands éducateurs, y compris ceux qui accusent les Jésuites d'abuser des leçons de mémoire, ne parlent pas autrement.

(d) *Les exercices écrits.*—Le thème est considéré comme le plus important de ces exercices. Il ne doit pas se composer de phrases détachées, mais être pris dans un auteur, un historien, un moraliste, etc. Ce sera une description, une narration, une dissertation. Au besoin le maître l'écrira lui-même. Ainsi la traduction complète l'explication et la prélection; cet exercice oblige l'élève à réfléchir sur la valeur des mots, à pénétrer les idées du modèle, à comprendre le sens des phrases, à se familiariser avec les degrés de style, à découvrir peu à peu le génie des langues anciennes et de la langue maternelle. N'est-ce pas là une excellente discipline? Et n'a-t-on pas raison de recommander ces exercices comme une des meilleures gymnastiques de l'esprit.

(e) *L'imitation.*—Voici encore un exercice très profitable à condition de n'être pas un pastiche. Pour qu'il ait toute son efficacité, le P. Jouveny recommande les procédés suivants: "Traduisez un passage de Cicéron, par exemple, puis, sans regarder le texte, reproduisez en latin et comparez avec le modèle". C'est la méthode de la double traduction. "Résumez brièvement un extrait d'auteur; puis au moyen de ces quelques idées, traitez le sujet en imitant autant que possible le style

(1) R. P. Bainvel, *Causeries pédagogiques*, p. 12.

de l'auteur dont vous avez résumé les arguments, puis comparez avec l'original.

“Choisissez un paragraphe et imitez-le en changeant le sujet ou bien traitez un sujet opposé. Dans un de ses discours, Cicéron démontre qu'une populace en révolte ne mérite pas d'être honorée du beau nom de “peuple romain”. D'une manière similaire on peut facilement déterminer ceux qui méritent le beau nom de chrétien, de gentilhomme, de savant, etc. Ces sortes d'imitations peuvent devenir originales et former de vrais écrivains. Que d'auteurs latins se sont formés par l'imitation des Grecs. Chez nous La Fontaine a été un imitateur de génie. Les orateurs de la Révolution avaient la tête farcie des harangues de Démosthène et de Cicéron.

Le *Ratio* insiste sur la nécessité de la *correction* des travaux écrits. C'est un travail ennuyeux, mais qui porte les meilleurs fruits s'il est fait avec intelligence.

(Droits réservés).

FR. P. GONZALÈS.

SOINS DE L'ENFANCE

Ce qui est le plus utile dans les premières années de l'enfance, c'est de ménager la santé de l'enfant, de tâcher de lui faire un sang doux, par le choix des aliments et par un régime de vie simple; c'est de régler ses repas, en sorte qu'il mange toujours à peu près aux mêmes heures; qu'il ne mange point hors des repas, parce que c'est surcharger l'estomac pendant que la digestion n'est pas finie; qu'il ne mange rien de haut goût qui l'excite à manger au delà de son besoin, et qui le dégoûte des aliments plus convenables à sa santé; qu'enfin on ne lui serve pas trop de choses différentes, car la variété des viandes qui viennent l'une après l'autre soutient l'appétit après que le vrai besoin de manger est fini.

Ce qu'il y a encore de très important, c'est de laisser affermir les organes, en ne pressant point l'instruction; d'éviter tout ce qui peut allumer les passions; d'accoutumer doucement l'enfant à être privé des choses pour lesquelles il a témoigné trop d'ardeur, afin qu'il n'espère jamais d'obtenir les choses qu'il désire.

Si peu que le naturel des enfants soit bon, on peut les rendre ainsi dociles, patients, fermes, gais et tranquilles; au lieu que si on néglige ce premier âge, ils y deviennent ardents et inquiets pour toute leur vie; leur sang se brûle, les habitudes se forment; le corps, encore tendre, et l'âme, qui n'a encore aucune pente vers aucun objet, se plie vers le mal; il se fait en eux une espèce de second péché originel qui est la source de mille désordres quand ils sont plus grands.

FÉNELON.

UN TÉMOIGNAGE IRRÉCUSABLE EN FAVEUR DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DANS LES ÉCOLES CANADIENNES-FRANCAISES D'ONTARIO

Nos lecteurs connaissent la portée du règlement XVII, imposé naguère par le gouvernement d'Ontario aux écoles bilingues, c'est-à-dire canadiennes-françaises d'Ontario. En vertu de ce règlement arbitraire et anti-pédagogique, le français, comme langue d'enseignement, est pratiquement banni des écoles séparées et fréquentées presque exclusivement par des enfants de langue française. On donnait comme raison principale, pour maintenir le règlement XVII, que l'anglais n'était pas suffisamment enseigné dans les écoles dites bilingues.

Récemment (4 décembre 1922), un groupe de Canadiens anglais de Toronto, animés d'un loyal sentiment de justice, groupe qui a pour nom: l'*Unity League of Ontario*, a fait faire une enquête dans toutes les écoles séparées françaises d'Ottawa. L'enquêteur n'était pas le premier venu: on avait choisi M. le Dr James-L. Hughes, qui fut pendant quarante ans le surintendant des écoles de l'Ouest ontarien. Toute sa vie fut consacrée à l'enseignement. C'est le frère de l'ancien général Sam Hughes, et lui-même Grand Maître des Orangistes, il y a quelques années. Son témoignage ne saurait donc être suspecté de partialité. Après une visite minutieuse des écoles catholiques françaises d'Ottawa, M. Hughes a fait un rapport des plus favorables aux écoles françaises de la capitale. Ce rapport constitue une forte pièce marquée au coin de la plus saine pédagogie. La conclusion générale du rapport Hughes c'est que l'enseignement donné dans les écoles séparées d'Ottawa est excellent en tout point, et spécialement en ce qui concerne l'anglais.

M. Hughes va jusqu'à dire:

"J'ai vu, dit-il, les meilleures écoles de l'Amérique, des Iles Britanniques, de Belgique et d'Allemagne et je n'ai jamais vu dans aucune autre classe du premier livre un enseignement qui m'ait laissé une impression d'efficacité plus vivante et plus complète que l'enseignement de l'anglais que j'ai vu dans une classe de petits enfants qui commencent à apprendre l'anglais dans l'une des classes séparées françaises d'Ottawa."

Puis l'éminent inspecteur précise, en donnant la *raison pédagogique* du succès des maîtres catholiques dans les écoles séparées et françaises d'Ottawa:

"Pour obtenir les résultats très satisfaisants démontrés dans les écoles séparées françaises d'Ottawa, les instituteurs se servent de la langue que les enfants comprennent sans efforts et qu'ils ont apprise dès leurs premières années à la maison; de la langue qu'ils parlent couramment et dans laquelle leurs parents et amis leur ont révélé de nouveaux faits et leur ont appris à penser avant qu'ils aillent à l'école. Ainsi les maîtres appliquent l'un des principes fondamentaux les plus importants de psychologie. Aucun élève, enfant ou adulte, ne peut avoir d'idée définie sur un aspect nouveau d'un sujet, si le maître emploie pour le lui enseigner une langue qu'il ne comprend pas. Quelle que soit la matière qu'on enseigne, si l'on veut que l'élève passe d'un degré inférieur de connaissance à un degré supérieur, l'essentiel est qu'il comprenne clairement les problèmes qu'on lui propose de résoudre. Si les problèmes d'ordre intellectuel sont proposés à l'élève dans une autre langue que la sienne, il lui est impossible de les comprendre clairement, et conséquemment, impossible de les résoudre d'une manière précise et d'obtenir de son effort intellectuel tout le résultat qu'il devrait en tirer. Si l'on veut développer l'intelligence des élèves, quel que soit leur âge, il faut que les problèmes qui leur conviennent leur soient présentés clairement. Les idées claires sont le fruit d'une conception précise des problèmes eux-mêmes que l'on étudie et de leurs affinités. Si un enfant ne peut comprendre les problèmes d'ordre intellectuel qui lui sont présentés, il lui est impossible d'apprendre à penser clairement. Si une partie de son attention est employée à comprendre une langue qui n'est pas la sienne, il ne lui reste qu'une partie de son intelligence pour comprendre les idées nouvelles et les nouveaux principes exposés par le professeur.

“Même quand la langue d’enseignement est la langue des élèves, beaucoup sont obligés de travailler à des problèmes sans parvenir à les maîtriser, ce qui produira l’affaiblissement de l’activité intellectuelle et la confusion des idées pendant tout le cours de l’élève. Les pensées vagues empêchent l’action précise. S’il est difficile pour des enfants de bien saisir les sujets abstraits qui leur sont enseignés dans la langue qu’ils ont toujours parlée, combien plus difficile ce doit être si la langue d’enseignement en est une qu’ils ne comprennent qu’imparfaitement. Empêcher l’instituteur de se servir de la langue de ses élèves pour leur expliquer du nouveau, ou leur présenter de nouvelles idées, doit nuire à l’efficacité de l’enseignement, empêcher toute véritable connaissance et produire la confusion et le vague dans l’esprit de l’enfant, pour la vie.”

On ne saurait mieux dire. C’est là une théorie inattaquable et qui condamne ceux qui imposent aux élèves français l’enseignement de certaines matières, autre que l’anglais, par le moyen de la langue anglaise.

“LE COLLÈGE AGRICOLE ET LE PROBLÈME DE LA TERRE”

Sous ce titre, M. l’inspecteur J.-E. Boily a publié dans *Le Terroir* d’octobre dernier, un très intéressant article, bien écrit et bien pensé. M. Boily traite des “collèges agricoles” dont le principe a été posé l’année dernière par le Parlement de Québec, dans le statut II, George V, chapitre 39. Il se demande d’abord “que vont être ces collèges agricoles, ou, si l’on préfère, ces écoles secondaires d’agriculture.”

Puis développant sa pensée, M. Boily dit:

“Nous n’avons donc pas ici à apprécier une œuvre qui existe en fait. Cet enseignement devrait différer de celui de nos écoles d’agriculture d’aujourd’hui, lesquelles donnent plutôt un enseignement universitaire, et que l’on pourrait désigner sous le nom de Facultés Agricoles de l’Université Laval, de Montréal, ou de McGill.

“La création de ces collèges a surgi du fait que notre province se développe, s’enrichit, d’une part, et des besoins nouveaux en agriculture de mieux en mieux comprise, parce que la terre s’épuise et que la multiplication des groupements industriels a nécessité une production plus intense, d’autre part.

“L’agriculture est devenue une industrie dont le cultivateur est le gérant. La ferme est une exploitation commerciale qui doit être conduite suivant les meilleurs procédés de culture, des connaissances étendues des lois de l’élevage, des conditions locales et générales du marché, et suivant une comptabilité nette et précise. Chaque ferme représente un capital et ce capital, à la fin de l’année, doit produire un dividende ou un déficit, suivant que le gérant est bon ou mauvais administrateur.

“Ajoutons que la position du cultivateur s’ennoblit; le voilà qu’il s’élève aux plus hautes responsabilités. Les préjugés contre le travail manuel se dissipent et tel qui s’y livre avec adresse provoque l’admiration et le respect. Un auteur célèbre a dit: “L’homme qui travaille avec ses mains avec concentration et avec art doit, autant que le philosophe, avoir une bonne tête”.

“C’est pourquoi nous ne manquons pas d’affirmer que l’œuvre des jardins scolaires a largement contribué à la rénovation des idées agricoles. Nous devrions même adjoindre à l’école complémentaire, de même qu’au collège, sans distinction aucune, une salle de travaux manuels. L’homme parfait est celui qui a reçu dans son corps et dans son esprit la meilleure formation.”

Après avoir déploré le dépeuplement de nos campagnes où souvent la vie n’est pas assez intéressante pour les jeunes, M. Boily esquisse le rôle des futurs collèges, ou écoles moyennes d’agriculture, qui seront régionaux ou de comté. Et il souhaite que ces écoles nouvelles servent à créer une élite rurale:

“Former des agriculteurs instruits qui soient capables de comprendre et d’apprécier leur état, la grandeur et la beauté des paysages qui les entourent; préparer des laboureurs qui soient des hommes de progrès, des hommes d’initiative, des coopérateurs avertis et prudents; donner ainsi à la race des fermiers gentilhommes, ayant de bonnes manières, voilà l’œuvre que nous voudrions voir accomplir par ces collèges agricoles.”

SAINT FRANÇOIS XAVIER

COMMENT ÉCRIRE CE NOM

On voit souvent un trait d’union entre ces deux noms.

Le samedi 3 décembre (1921), fête de ce saint, divers journaux offraient à leurs lecteurs une intéressante étude sur ce saint et les missions étrangères. Fait remarquable, tandis que la plupart écrivaient cette dénomination avec un trait d’union, le *Devoir* seul l’écrivait sans ce signe.

L’occasion est favorable pour rechercher si ces formes sont libres ou laquelle est exacte.

I

1o L’usage du trait d’union n’est pas plus facultatif dans ce genre d’expressions que dans toutes les autres analogues. Que ceux qui le prétendent, s’il s’en trouve, veulent bien le prouver. Le malheur est que presque tout le monde écrit selon les souvenirs qu’il a gardés de ses lectures, et comme le trait d’union, ainsi que les majuscules, est plus remarqué que son absence ou l’usage de simples minuscules, beaucoup de personnes abusent de l’emploi de l’un et des autres. Le manque de temps et un peu l’irréflexion nous empêchent de douter et de faire des recherches à ce sujet. Mais il est au-dessus de ces causes prochaines, une cause éloignée dans le fait de l’insuffisance, pour ne pas dire l’inexactitude de nos grammaires classiques les plus complètes. Ce n’est guère que dans des traités spéciaux, et par suite peu répandus, qu’on peut étudier ces questions de trait d’union, majuscule, ponctuation, emploi d’italiques, de guillemets, etc. Toutefois, on peut suppléer en partie à cette lacune d’abord par la réflexion, puis en consultant plus fréquemment les dictionnaires, surtout les plus développés. Ceux qui agissent ainsi ont le plaisir de faire la découverte de règles qu’ils ne soupçonnaient pas et de réformer leur pratique en plus d’une expression. Ils découvriront en particulier pour le cas actuel qu’on ne met pas de trait d’union entre le nom et le surnom, s’ils recherchent plusieurs de ces expressions analogues. Dans le présent cas, il suffirait de parcourir un calendrier ou un almanach pour en remarquer plus de dix.

Ce seraient les saints qui suivent:

André Avellin, André Corsini, François Borgia, François Caracciolo, François Régis, François Xavier, Jean Chrysostome, Jean Damascène, Jean Gualbert, Jérôme Émilien, Joseph Calasans, Joseph Cupertino, Laurent Justinien, Pascal Baylon, Pierre Célestin, Pierre Chrysologue, Raymond Nonnat, Vincent Ferrier, etc., etc.

Il en est de même lorsque le surnom est précédé de la proposition (saint François de Sales) ou de l’article et de la préposition (saint Jean-Baptiste de la Salle).

La règle est claire et produit la certitude: il faut écrire “saint François Xavier” sans trait d’union, comme toutes les expressions qui précèdent sont écrites dans les divers dictionnaires.

2o Il n’y a pas à prétexter que tel écrivain qui a publié la vie de ce saint a fait usage par tout du trait d’union. On ne doit pas manquer à une règle bien établie pour suivre tel ou tel personnage qui y a manqué. Au contraire on doit juger de tout écrit d’après les règles que l’on connaît et ne pas imiter ceux qui les ont enfreintes.

Mais il se présente une objection plus sérieuse. Le *Dictionnaire des dictionnaires* de Mgr Guérin en 7 volumes, écrit au mot "François" "saint François-Xavier". Son autorité ne permet-elle pas de le suivre sans s'occuper des autres ?

Disons d'abord qu'en théologie morale ou en d'autres sciences ecclésiastiques, il est quelquefois permis de suivre un auteur qui contredit tous les autres. Mais ici, il ne s'agit pas d'une opinion et de favoriser la liberté, mais de connaître et d'observer une règle qui a la même valeur que les autres règles de grammaire ou d'orthographe usuelles. De plus, une règle est formulée d'après plusieurs exemples, non d'après un seul ou quelques exceptions. Enfin, comme dans ces sortes d'observations, on peut toujours être en présence d'une erreur typographique, il faut, avant de prendre une décision, s'assurer quel est le principe de l'auteur et si c'est avec intention qu'il a écrit ainsi. Il est facile de se fixer sur ce point en recherchant comment il a écrit ce même mot dans d'autres endroits du même ouvrage. C'est ainsi qu'en se reportant au mot "Xavier", on trouve l'expression écrite cette fois sans trait d'union. L'uniformité avec les autres expressions analogues, montre bien que le trait d'union à l'article "François" est dû à une erreur typographique, ou à une distraction de copiste.

En veut-on une autre preuve ? Qu'on consulte l'abrégé de ce dictionnaire édité par Bovier-Lapierre et qui est classique. On y lira cette expression sans trait d'union. Dans ce cas, on aurait mauvaise grâce de se réclamer de cette autorité pour écrire, contrairement à tous les dictionnaires, cette expression avec un trait d'union.

Les objections résolues, il demeure donc certain qu'il ne faut pas ajouter de trait d'union entre "François" et "Xavier", de même que dans aucune des expressions analogues, lorsque on parle du saint lui-même.

C'est donc le *Devoir* qui a bien orthographié ce nom dans son article du 3 décembre 1921.

II

Mais n'y a-t-il jamais lieu d'employer ce trait d'union ? Certainement. Jusqu'ici il n'a été question que du nom du saint lui-même.

Ces mêmes noms forment aussi une autre catégorie; celle des noms composés. Il est de règle que chaque fois que ces noms sont donnés à d'autres, par exemple à une personne, à une localité, à une rue, à un édifice, ils forment un nom composé et s'écrivent dès lors avec un trait d'union, lorsqu'il y a deux mots, avec deux traits d'union, y compris l'article ou la préposition, s'il y a trois mots, etc.

C'est ainsi qu'on écrira :

Mgr François-Xavier de la Durantaye, François-Xavier Garneau, paroisse Saint-François-Xavier-de-Batiscan, place Saint-François-Xavier maintenant place du Président Mithouard (Paris), rue Saint-François-Xavier (Montréal), église Saint-François-Xavier, etc., etc.

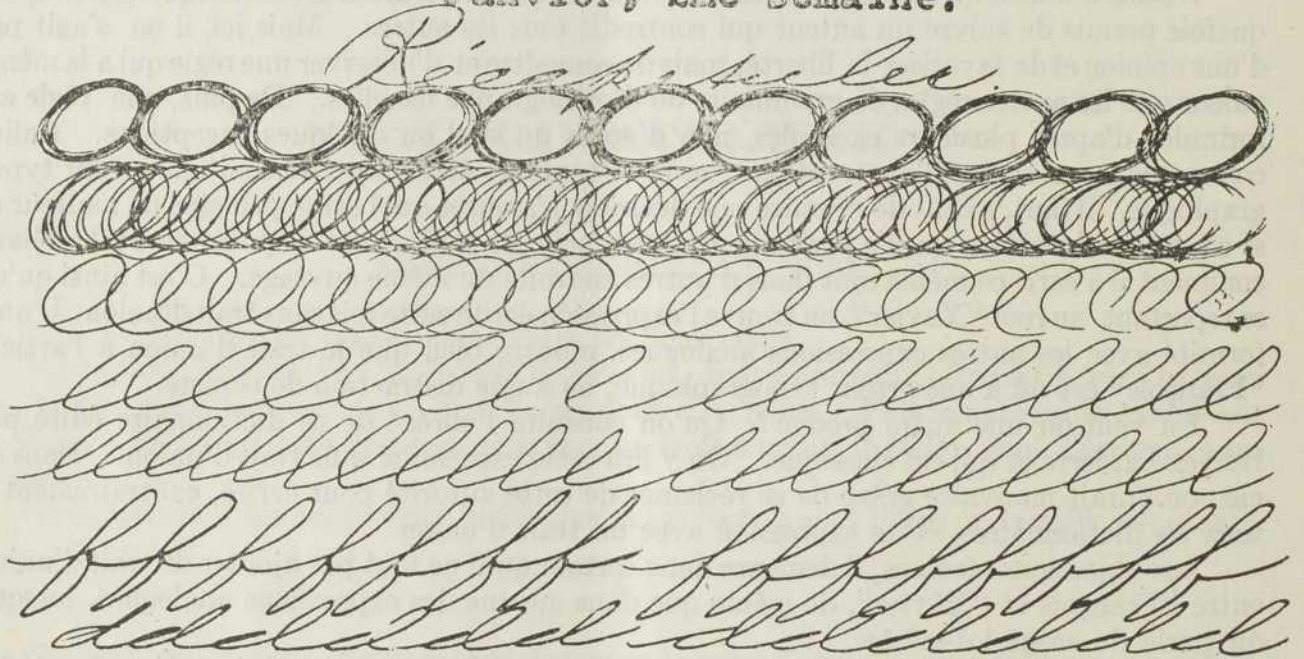
Ces derniers cas sont bien distincts du premier. Dans l'un, le nom est employé dans son sens propre et ne prend pas de trait d'union; dans les autres, il est employé dans un sens métaphorique; il s'agit d'une personne, d'une localité, etc. qui, à cause de quelque analogie même éloignée, porte le nom d'un saint. Ce dernier cas réclame le trait d'union, parce que tous les éléments de la dénomination ne forment qu'une seule expression qui ne peut être séparée sous peine de ne plus désigner le même objet.

N'est-il pas désirable que cette distinction soit mieux connue, parce que d'une application très fréquente ? Il appartient aux écrivains de l'observer, s'ils ne l'ont déjà fait, et aux professeurs d'attirer l'attention de leurs élèves sur cette règle insuffisamment présentée dans maintes grammaires.

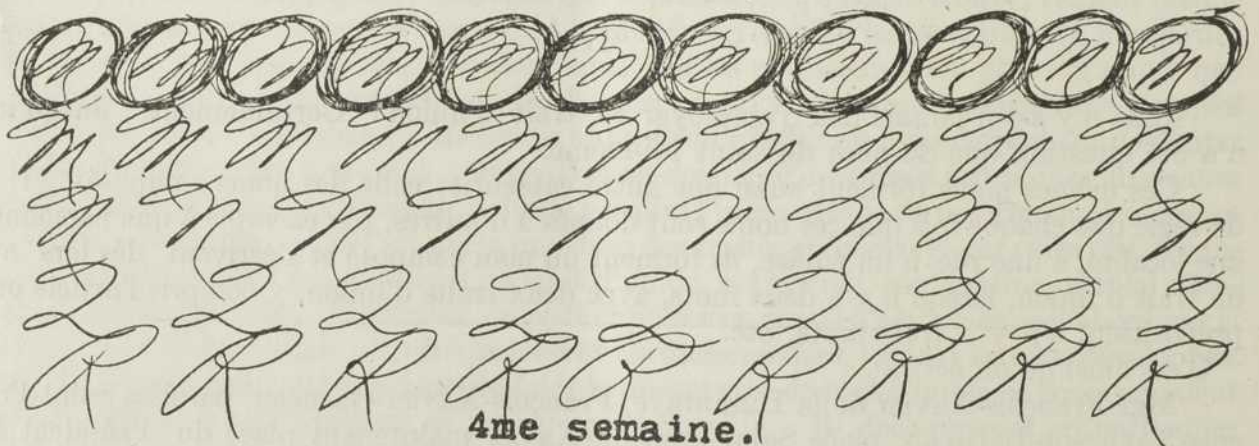
Abbé JOSEPH SAINT-DENIS.

LA CALLIGRAPHIE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

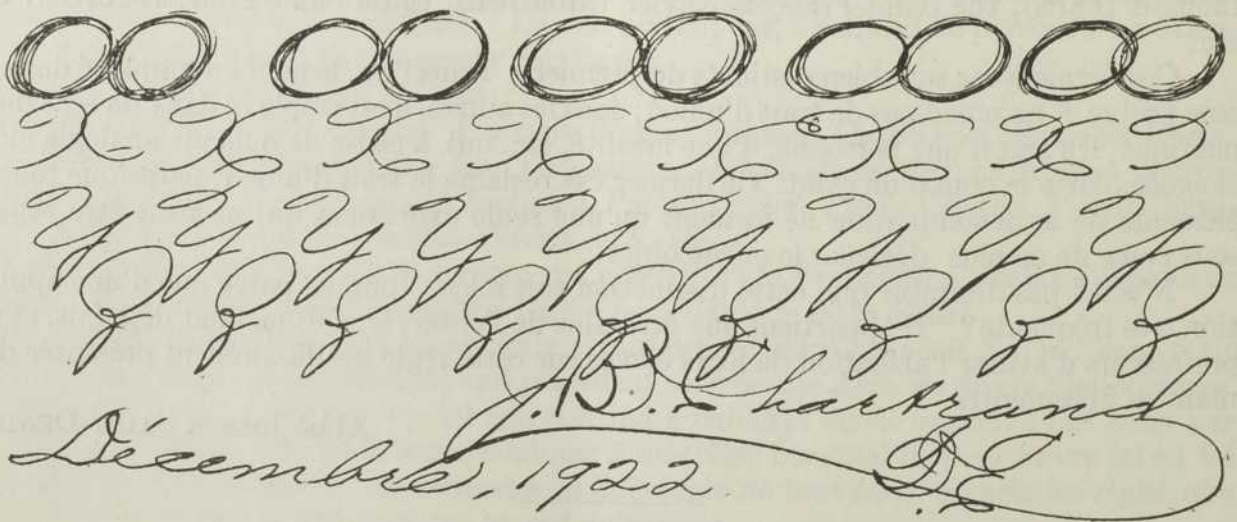
Janvier, 2me semaine.



3me semaine.



4me semaine.



J.B. Hartmann
 Décembre, 1922.

LA VERTU DE CHARITE

SON RÔLE SOCIAL (1)

(suite)

Pie X, de vénérée mémoire, ne fut pas moins explicite que ses prédécesseurs. En 1909, pour fêter le double jubilé sacerdotal et épiscopal de ce grand Pape, le Conseil général de la Société de Saint-Vincent de Paul décida de convoquer à Rome, les confrères du monde entier à un pèlerinage, qui coïncida avec les fêtes de la béatification de Jeanne d'Arc. De tous les pays, où notre chère Société est établie, dit le *Manuel*, édition de 1909, "les confrères, au nombre d'environ quatorze cents vinrent se grouper aux pieds du Saint-Père."

Le 16 avril, dans la salle du Consistoire, le Souverain Pontife admit tous les membres de la Société à une audience solennelle à laquelle nous eûmes le bonheur d'être présent. Pie X adressa alors une allocution qui constitue le plus précieux encouragement à persévérer dans la voie tracée par les fondateurs de la Société de Saint Vincent de Paul.

Nous nous rappelons encore avec quelle émotion nous entendîmes le R. P. Bailly prononcer en français, au nom du Saint-Père, aux pieds duquel l'immense réunion de confrères étaient groupée, ces paternelles paroles: "Nous vous saluons, fils bien-aimés des Conférences de Saint-Vincent de Paul, Nous vous remercions de la consolation que vous apportez à Notre cœur, non seulement par les vœux que vous Nous offrez à l'occasion de Notre jubilé sacerdotal, mais encore par les conquêtes de votre zèle et par l'abondante mission de vos œuvres de charité (2)".

Puis, Sa Sainteté, après avoir présenté le tableau des œuvres de la Saint-Vincent de Paul qui s'accomplissait dans les cinq parties du monde, dit aux confrères: "Nous vous recommandons d'être avant tout les hommes de la charité qui opère par la foi". Il leur rappela aussi que leur bienfaisance ne doit pas être celle de l'homme, mais du chrétien, qui voit dans le pauvre une chose sacrée, et non seulement l'image mais la personne même de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Comme Pie IX, comme Léon XIII, Pie X voulut bien définir le rôle des Conférences de Saint-Vincent de Paul et rappeler avec autorité la mission des membres de cette société.

"Lorsque Notre-Seigneur Jésus-Christ donna à ses apôtres la mission de prêcher l'Évangile, dit Pie X, il confia aussi aux soixante-douze disciples le soin de guérir les infirmes et de leur annoncer la prochaine venue du règne de Dieu. L'institution des Conférences de Saint-Vincent de Paul répond admirablement à ce dessein du divin Rédempteur pour la conversion du Monde. Si l'apôtre revêtu du caractère sacerdotal a pour office d'enseigner les vérités de la foi et de les confirmer par les prodiges de la

(1) Voir l'*Enseignement primaire* de décembre 1922.

(2) *Manuel de la Société de Saint-Vincent de Paul*, Paris, édition de 1909.

charité, il trouve dans l'apostolat laïque des simples fidèles, un puissant secours qui prépare les voies, et par le soulagement des misères corporelles, ouvre les âmes à la vérité évangélique.

“En effet, pendant que le génie du mal inspire à tant de malheureux non seulement la défiance, mais encore la haine du prêtre, traverse toutes les rencontres avec ce messager de Dieu, et par des efforts dignes de Satan, lui ferme tout accès auprès des âmes, les fils de saint Vincent de Paul, animés de l'esprit des apôtres, s'il n'en portent pas l'habit, sont accueillis avec bienveillance auprès des familles, où le prêtre, aidé par ces précurseurs incomparables, pénètre, à son tour, sans obstacle; et ainsi les missions que préparent les fils de saint Vincent de Paul par les visites à domicile, produisent en peu de jours, dans une paroisse, autant de fruits que n'aurait pu en obtenir, à la suite de longues années, le zèle cependant infatigable de son pasteur. Les enfants et les adultes baptisés et confirmés, les unions scandaleuses légitimées par le saint mariage, les abjurations d'hérétiques, les conversions des pécheurs, l'usage fréquent des sacrements de pénitence et de la Sainte Eucharistie, les églises édifiées, les écoles chrétiennes fondées, tels sont, fils bien-aimés, les triomphes de la grâce que le Seigneur se plaît à opérer par votre entreprise.”

Voilà, après Pie IX et Léon XIII ce que Pie X pensait de la Société de Saint-Vincent de Paul. Je pourrais encore citer la lettre que Benoît XV adressait à notre cher président général de Paris, le 31 janvier 1916, et les paternelles paroles que Pie XI, glorieusement régnant, adressait aux confrères de Milan, alors que Sa Sainteté était archevêque de cette ville, mais je dois arrêter ici ce chapitre où il m'a semblé opportun de laisser la parole à quelques-uns des plus illustres successeurs de Pierre: on ne saurait jamais trop faire écho aux paroles des Papes.

C'est donc le désir unanime des Papes, depuis Grégoire XVI, que le rôle social de la charité soit particulièrement exercé par les Conférences de Saint-Vincent de Paul, la seule société laïque que les Souverains Pontifes aient enrichie de nombreuses indulgences par des Brefs qui sont consignés dans le *Manuel* de la Société. Ce rôle social de la charité, la Société de Saint-Vincent de Paul ne prétend nullement l'exercer exclusivement. Loin de là; les principes qui la guide s'appuient sur l'humilité, et elle s'efforce de faire le bien dans le silence, se réjouissant de toutes les bonnes œuvres qui se font en dehors de ses cadres. Elle n'a qu'une ambition: rester fidèle à son esprit primitif qui a été approuvé et béni par l'Église et se rendre au désir des Souverains Pontifes qui l'ont exhortée, à plusieurs reprises, à étendre son champ d'action, sans cependant s'éloigner du but de ses fondateurs.

Quel est donc le but de la Société de Saint-Vincent de Paul ? Quels sont les principes qui la guide.

(à suivre)

C.-J. MAGNAN.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

PRODUCTION DE DOCUMENTS

Le 1er avril 1921, Sir F.-X. Lemieux, juge en chef de la Cour Supérieure à Québec, décidait ce qui suit dans la cause des commissaires d'écoles de la paroisse de La Malbaie vs Taschereau (1): Quand, au cours d'un litige, une partie veut faire entrer au dossier un acte notarié invoqué par la partie adverse, elle doit recourir aux trois moyens ordinaires de la procédure avant de présenter une requête pour compulsoire contre le notaire qui a reçu l'acte en question. Ce n'est qu'après avoir constaté l'inefficacité évidente de ces trois moyens ordinaires que la partie intéressée peut recourir à la procédure extraordinaire du compulsoire.

Les notes du juge, que nous reproduisons ci-après, feront comprendre parfaitement toute la cause.

Les requérants, commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de la paroisse de La Malbaie, demandent une ordonnance ou compulsoire enjoignant au notaire C.-E. Taschereau de donner communication de l'acte constitutif de la Société Donohue Bros Reg. dont fait partie M. Pierre Casgrain.

Les commissaires prétendent être créanciers de certaines taxes scolaires pour l'année 1920-1921 imposées sur les immeubles de la Compagnie Nairn Falls Power & Pulp Co. Ltd; que le 30 décembre, Donohue Bros Reg., consistant de J.-T. Donohue, Charles Donohue et Pierre Casgrain, ont acquis l'universalité des biens de la dite Nairn Falls Power & Pulp Co. Ltd. et se sont obligés de payer toutes les dettes alors dues par cette dernière; que le ou vers le 20 février dernier, par action mue devant la Cour de Circuit du district de Saguenay les commissaires ont poursuivi la dite société Donohue Bros pour le recouvrement des dites taxes; que le 22 mars 1921, Pierre Casgrain, défendeur, a produit un plaidoyer indépendant alléguant qu'il n'y avait pas de société en nom collectif entre les associés Donohue et lui, mais simple société en commandite dont il était commanditaire, et niant, pour cette raison, toute responsabilité; que la déclaration de société signée devant le notaire Taschereau, le 20 septembre 1920, par les membres de la société Donohue Bros et enregistrée au greffe de la Cour dans le district de Saguenay comporte une mise de \$666,666.66 du dit Pierre Casgrain; que les requérants ont raison de croire et croient véritablement, pour les motifs mentionnés dans leur requête, que la déclaration ainsi signée et enregistrée est fausse et mensongère du fait que l'associé Casgrain n'aurait jamais versé, en deniers comptant, au désir de la loi, la somme susdite au fonds social ni aucune partie d'icelle; que les requérants ont intérêt à avoir communication du dit acte de société, afin de fixer et de déterminer la position véritable dudit Pierre Casgrain dans la société Donohue Bros et mettre les dits requérants en état de rencontrer le plaidoyer par lui produit.

La présente requête s'appuie sur les articles 1321-1322 du Code de procédure qui disent: "Les notaires ne sont pas tenus de donner communication, expédition ou extraits aux étrangers (à l'acte) sans une ordonnance du juge, à moins que le document ne soit de sa nature du nombre de ceux dont l'enregistrement est requis.

"Au refus du notaire de donner communication expédition ou extrait, tel que requis, la partie requérante peut s'adresser au juge, par requête signifiée à ce notaire, pour obtenir un compulsoire, en justifiant de son droit ou de son intérêt."

Tel que déclaré dans la requête pour compulsoire, Casgrain, dans son plaidoyer, a allégué une société qui aurait été enregistrée, suivant la loi, au greffe du district de Saguenay. Évidemment, puisqu'on a recours au compulsoire, c'est parce que l'acte de société entre Casgrain

(1) Cette cause porte le No 1595 au greffe de la Cour Supérieure à Québec

et les Donohue n'a pas été produit par Casgrain à l'appui de son plaidoyer, car si tel acte avait été produit, il devenait bien inutile de demander un compulsoire. Si l'acte de société n'a pas été produit, le Code de procédure permet au demandeur, dans l'instance même, d'obtenir une ordonnance qui équivaut à un compulsoire pour contraindre Casgrain à produire cet acte en vertu des articles 155, 156, 157, 158, 159 et 201 du Code de procédure.

D'après ces articles, les commissaires ont droit de demander au tribunal une ordonnance enjoignant à Casgrain de produire, dans un certain délai, l'acte de société qu'il invoque, et, à défaut par lui de ce faire, que son plaidoyer soit rejeté avec dépens.

Ou Casgrain se conformera à l'ordonnance en produisant l'acte de société et alors les commissaires recevront l'information désirée; ou Casgrain ne se soumettra pas à cette ordonnance et alors son plaidoyer sera rejeté avec dépens, ce qui fait que les commissaires obtiendront encore satisfaction.

La loi pourvoit en outre un autre mode de contraindre la partie à produire un acte qu'elle invoque et qu'elle a en sa possession, en l'assignant pour interrogatoire préliminaire (on discovery) en vertu de l'article 289 du Code de procédure civile. D'après cet article, on peut lui enjoindre d'avoir à donner communication ou à fournir copie de tout document en sa possession et qui se rapporte à la demande ou à la défense.

Il y a, enfin, un troisième moyen d'obtenir de la partie un document qu'elle détient, c'est de lui signifier des interrogatoires sur faits et articles et de lui demander de produire, à l'appui de ses réponses, tel ou tel acte, etc. En France, ainsi que l'enseignent les auteurs, et particulièrement Fuzier-Herman, le compulsoire peut être accordé avant et pendant l'instance, mais toujours à la condition que le compulsoire puisse aboutir à un résultat utile et qu'il n'intervienne pas de longueurs pouvant retarder la solution du procès. Le compulsoire ne doit pas être accordé par cela seul qu'il est demandé. Il faut que la partie qui le requiert ait un intérêt actuel et sérieux à la communication du titre.

Les mêmes règles doivent être suivies en vertu de notre Code de procédure, bien qu'elles s'appliquent différemment. On peut obtenir un compulsoire avant l'instance, comme en France. Le compulsoire peut aussi être décerné pendant l'instance. On n'emploie pas le terme "compulsoire", comme en France, parce que notre Code de procédure comporte, pour obtenir de la partie adverse le titre ou la copie de titre qu'elle invoque dans la contestation, des modes qu'on ne trouve pas dans le code français. Voilà pourquoi, en France, on a toujours recours, et avant et pendant l'instance, au compulsoire, mais ce compulsoire se poursuit dans l'instance et non, pas en dehors de l'instance, comme dans le cas actuel.

Il peut certes se présenter des cas où le compulsoire puisse être accordé non seulement avant l'instance, mais même au cours de l'instance. On n'a, par exemple, qu'à supposer le cas d'un débiteur qui, poursuivi par son créancier, plaiderait paiement et alléguerait, à l'appui de son plaidoyer, une reconnaissance de ce paiement faite par le demandeur dans un acte auquel le dit défendeur n'était pas partie. Dans ce cas, nous estimons que le défendeur serait bienvenu à se prévaloir du compulsoire, parce que les autres modes suggérés par notre Code ne sauraient lui être utiles.

Dans la présente espèce, les requérants pouvaient et devaient se prévaloir des moyens ordinaires de procédure pour se renseigner avant de recourir à un mode inusité et exceptionnel auquel on ne doit recourir que lorsqu'il n'est pas autrement pourvu.

Accorder pareille demande constituerait une innovation assurément anormale de nature à entraîner des conflits d'autorité judiciaire. Rien, en effet, ne fait voir qu'à l'heure qu'il est, le défendeur Casgrain n'a pas été condamné par le tribunal du Saguenay à produire l'acte en question. Si le tribunal avait prononcé pareille ordonnance—ce qui est absolument de son ressort—le compulsoire deviendrait inutile et illusoire.

D'autre part, supposons que le tribunal du Saguenay aurait décidé, pour une raison ou pour une autre, qu'il n'y a pas lieu de produire tel acte, que tel acte est étranger à la contestation, etc., et que nous décidions que le compulsoire doit être accordé, il s'ensuivrait des déci-

sions contradictoires qui, au lieu de profiter aux parties, ne serviraient qu'à les soumettre à des frais considérables et entraveraient la justice au lieu de la favoriser.

Dans les circonstances, nous croyons que les requérants ont, d'après la loi, des modes sûrs et trop efficaces aux fins d'obtenir communication ou copie de l'acte en question pour qu'ils aient recours à cette procédure du compulsoire.

Pour ces motifs, la requête est rejetée."

EUG. L'HEUREUX, avocat.

DOCUMENTS OFFICIELS

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

Session de Juin 1922

Dans la livraison de "L'Enseignement Primaire" du mois d'octobre 1922, on a omis d'insérer les diplômes accordés aux aspirantes qui ont subi les examens à la Rivière-au-Renard. Nous réparons ici cette omission:

RIVIÈRE-AU-RENARD

*Elémentaire français.—Satisfaisant:—*Girard, Marie-Léda.

*Elémentaire français.—Distinction:—*Cloutier, Almanse; Joncas, Béatrice; Richard, Yvonne.

*Elémentaire français et anglais.—Distinction:—*Coulombe, Olia; Rackwood, Marie-Reine.

J.-N. MILLER,
Secrétaire.

DIPLOMES MODÈLES ET ACADÉMIQUES

MONTREAL

*Modèle français.—Satisfaisant:—*McLean, Lucie; Bariteau, Cécile; Forest, Victoire; Messier, Jeanne; Pelletier, Lucille; Deshalliers, Michel-Joseph; Lapointe, Juliette; Beauchemin, Rolande; Vaillancourt, Rosarie; Catellier, Ludger; Dupuis, Viateur; Deschambault, M.-Jeanne; Dansereau, Maria; Lavoie, Césaire-Donat; Leblond, Arthur; Messier, Roméo; Tremblay, Paul-Eugène; Boisvert, Joseph-Florent; Messier, Armand-Roch-Dieudonné; Poulin, Wilfrid; Rodrigue, Joseph-Armand; Clément, Marie-Anne; Bachand, Murielle; Lavigne, Thérèse; St-Pierre, Arcade-Emilien; Rocquin, Thérèse; Dumontier, Fortunat.

*Modèle anglais.—Satisfaisant:—*Lovett, Margaret; Longpré, Mary-Helen; Ryan, Mary Loretta; Lawrence, Gertrude-R.; Pidgeon, Katherine; McAuliff, Gladys; Black, David-Benedict; Lewis, Margaret; Bailey, Irene-Margaret.

*Modèle français.—Distinction:—*Vaillancourt, Bernadette; Therrien, Eva; Béchard, Jeanne; Ledoux, Annette; Harbec, Germaine; Pambrun, Blanche; Corbeil, Cécile; Gougeon, Germaine; Proulx, Georgette; Lafrance, Marguerite; Archambault, M.-Marthe; Beaudry, Antoinette; Boisclair, Marguerite; Marchand, Estelle; Cardinal, M. Laure-Marguerite; Laniel, M.-Eveline; St-Germain, M.-Marg.-Elisabeth; Brault, M.-Liliane; Gauthier, Fleur-Ange; Mayrand, Evangéline; Mayrand, Marie-Stella; Bélanger, Marie-Jeanne; Brasseur, Laurette; Desrosiers, Simonne; Dupont, Gabrielle; Leclerc, Lucienne; Moulin, M.-Reine-Charlotte; Paiement, Eliane; Robert, Marguerite-Marie; Roy, M.-Cécile; Valiquette, Fer-

mande; Allie, Gilberte; Dussault, M.-Rose; Goulet, Blandine; Bourgault, Antoinette; Lapiere Henri; Jodoin, Georgette; Forest, M.-Thérèse; Limoges, Fernande; DesRosiers, Georgette; Dureault, J.-Eloi; Letendre, Anne-Marie; Mayer, M.-Jeanne; David, Irène; Massé, Angéla; Marchand, Juliette; Labrèche, Gertrude; Leduc, Thérèse; Eétu, Augusta; Choquette, Cécile; Provost, Hélène; Thomas, Anna; Archambault, Berthe; Garand, M.-Clara; Tassé, Berthe; Lévesque, Simone; Laurin, Bernadette; Hébert, M.-Rose; Lanctot, Adrienne; Lamothe, Cécile; Robillard, M.-Jeanne; Sauvage, Alice; Chartier, Yvonne; Bernier, Anne-Marie; D'Aragon, Marg.-Marie; Larouche, Juliette; Rancourt, Ernestine; Lacroix, M.-Jeanne; Poulin, Berthe; Mongeau, M.-Jeanne; Garant, Arthur; Gill, Alexandra; Robillard, Laura; Caron, Blanche; Milot, Imelda; Lapiere, Jeanne; Boissonneault, Gabrielle; Caron, Crpha; Whysell, Germaine; Dionne, Germaine; Gousset, Louise; Bastien, Lucienne; Auger, Jeanne; Germain, Gaétane; Grégoire, Antoinette; Renaud, Antoinette; Lavoie, Agnès; Bigras, Rhéa; Laviolette, M.-Véronique; Brouillet, Aurore; Morin, Lucille; Roch, Béatrice; Foisy Jeanne; Morin, Alfréda; Sanschagrin, Ernestine; Sanschagrin, M.-Laure; Dagenais, Simonne; Ouimet, Simonne; Lortie, Cécile; Desjardins, Gabrielle; Pelland, Alice; Tranchemontagne Marie; Carbonneau, Délicia; Fillion, Elisabeth; Chartrand, Noella; David, Antoinette; Manseau, Cécile; Roux, Rachel; Lalande, Germaine; Drolet, Euphémie; Joly, Germaine; Charbonneau, Rolande; St-Jean, Elodia; Paquette, Lucienne; Brosseau, Cécile; Carter Marie-Rose; Payette, Rose-Alva; Charron, J.-Aimé; Gariépy, Irène; Tremblay, Yvette; Lebeau, Fernande; Thibodeau, Rosa; Pilon, Exilia; Rousseau, Adrienne; Viau, Ida; Courteau, Jeanne; Leblanc, Hélène; Goyer, Berthe; Pigeon, Yvonne; Bédard, Bernadette; Trudeau, Irène; Deslauriers, May; Lamoureux, Béatrice; Marleau, Lucienne; Daignault, Berthe; Desjardins, Honorine; Leveillé, Antoinette; Lacasse, Yvonne; Dick, Paquerette; Douville, Fleurette; Payne, M.-Simonne; Lauzé, Antoinette; Marion, Blandine; Laplante, Ovidia; Lacasse, M.-Jeanne; Brissette, M.-Anna; Roy, Joseph-Urbain-Omer; Marineau, Paul-Henri; DeGrace, Antoine; Brien, Amélie; Daigle, Anna; Allard, Anaïs; Pichette, Cécile; Carbonneau, Albé; Gagné, Georges; Fortin, Joseph-Florentin; Juneau, René; Labrosse, Adrien; Pomerleau, Jos.-Adélar; Roy, Honorat; Albert, Joseph; Blais, Raoul; Tremblay, M.-Anne; Berthiaume, Simone; Racine, Bibiane; Bourgeois, Emilia; Brière, Bernadette; Vermette, Beatrice; Routhier, Marie-Alfred; Rhéaume, Lucienne; Lefebvre, Marie-Reine; Rivet, Marie-Berthe; Proulx, Germaine; Elie, Rita; Depelteau, Alicia; Gauthier, Simonne.

*Modèle anglais.—Distinction:—*McCarthy, Ethel; Murphy, Loretta; Traynor, Hildred; O'Donnell, Ann-Genevieve; O'Donnell, Kathleen; Clarkin, Patricia; O'Keefe, Sarah; Walsh, Gertrude; Bourke, Gabrielle; Harris, Mary; MacEachen, Jessie; Burden, Alice; Meagher, Gertrude; Hamelin, Charlotte; McCambridge, Catherine; Bahen, Michael-Bernard; Fox, John Finbarr; Hempy, Thomas Aloysius; Dalton, John Francis; Kelley, Jeremiah Gabriel; Pickering, Melissa; Beaman, Daphne; Roche, Hélène; LeFèvre, Margaret; McBrearty, Lillian Hannorah; Wood, Albertine; McLaughlin, Margaret; McQuaid, Elizabeth.

*Modèle français. Élémentaire anglais.—Satisfaisant:—*Beaudry, Paul.

*Modèle français, Élémentaire anglais.—Distinction:—*Manson, M.-Doris-Evelina-Severina.

*Modèle français et anglais.—Satisfaisant:—*Verrier, Henri-Jacob-Joseph; Bouchard, Louis; Bérard, Albertine; Pettigrew, Lucien; Toupin, Jos.-A. Fabien; Larose, Sabin; Gamache, Valère; Faille, Arthur.

*Modèle anglais et français.—Satisfaisant:—*Ampleby, M.-Francis-Theresa.

*Modèle français et anglais.—Distinction:—*Fauteux, M.-Claire-Virginie; Landreville, Flora; Deschenaux, Exilda; Delorme, Lucienne; Charbonneau, Juliette; Doré, Hélène; Duguay, J.-Adélar; Roy, Thérèse; Renaud, M.-Antoinette; Héon, Joseph-Arthur; Léger, Marguerite; Gaudette, M.-Anne-Eve; Champagne, Arthur; Granger, Marguerite; Beaudoin, Jeanne; Lortie, Laurette; Laberge, Gabrielle; Larocque, Juliette; Robert, Jeanne; Drapeau, Yvette; Trempe, Rose-Anna; Beauchamp, Philippe-Jules; Labelle, Josaphat; Lafortune, Thomas-Joseph; Bélanger, Julien-Joseph; Robitaille, Gaston; Lambert, Joseph-Alphonse;

Meunier, Ovila-Adélarde; Dauphinois, Joseph-Alphonse; Maurais, Louis-Georges; Morin, Viateur; Bélanger, J.-Adélarde; Latour, Edouard; Lapierre, M.-Rose-Odélie; Catellier, Joseph-Albert; Chalifour, Arthur; Chapt, Georges-Maurice; Deshayes, Laurent; Fortier, Adrien; Handfield, Antonio; Jacquemart, Pierre; Legault, René; Lupien, Albertine; Maheux, Alphonse; Mercier, Léon; Poliquin, Adrien; Tastayre, Gabriel; Trépanier, Ernest; Young, Joseph-Alfred; Houle, Julien; Labelle, Bertrand; Tanguay, Jos.-Clément-Ferdinand; Veilleux, Eugène-Alfred; Leclair, Paul-Emile; Gagnon, Florestine; Fournier, Marcelle; Bourgeois, Marguerite; Lavallée, Gertrude; Guérin, Simone; Tessier, Juliette; Latour, Paul-Emile; Carrière, Joseph-Arthur; Perreault, Anita; DesCôteaux, Juliette; Lachance, Régina; Thérien, Hélène; Patoine, Marcelle; Lessard, Louis-Philippe; Routhier, M.-Thérèse.

*Modèle anglais et français.—Distinction:—*Bérard, Irène-Mary; Blanchette, M.-Diana; Saint-Hilaire, Elphana.

*Académique français.—Satisfaisant:—*Bourassa, Ovila; Harel, Georges; Deschênes, Marie; Lavigne, Germaine; Lavigueur, Joseph-G.; Langlois, Joseph-Hector; Bastien, Herma; Limoges, Adélarde; Bouffard, Jos.-Clément-Emile; Lafrance, Joseph-Honoré-Uldéric; Huot, Joseph-Avila-Arsilias; Leclerc, Joseph-Alphonse; Morasse, Joseph-Alfred; Prince, François-Xavier; MacBeth, Irène; Godin, Blanche; Huppé, Germaine; Neveu, Athanase; Bachand, Léonie; Plante, Albert; Sorel, Jeanne; Veilleux, Maria; Langlois, Joseph-Henri; David, Alfred; Séguin, Rosine; Coutu, Charles-Arthur; Gagnon, Wilfrid; Laferrière, Camille; Raymond, Jos.-Léon; Archambault, M.-Thérèse; Tremblay, Achille Donat; Trottier, Eugène; Racine, Louis-Ignace; LaSalle, Gaston; Latour, Alberte; Trudeau, Philippe.

*Académique anglais.—Satisfaisant:—*Cormier, Margaret; Hogan, M.-Frances; Hanby, Mary-Kathleen; Burke, Alicia; Dolan, John-Edward; Plunkett, Bertha Mary.

*Académique français.—Distinction:—*Goyette, Laurette; Pilon, Cécile; Décarie, Lucienne; Taillefer, Rolande; Dansereau, Antoinette; Robillard, Yvonne; Schetagne, Emilienne; Ste-Marie, Lucienne; Lachapelle, Marguerite; Plante, Yvette; Rouleau, Blanche; Bégin, M.-Jeanne; Clairoux, Albina; Plouffe, Pauline; Desjardins, Antoinette; Poitras, François-Xavier, Fr. Félix-Marie; Lapointe, Joseph-Edmond, Fr. Alphonse-Joseph; Mongeon, Reine-Aimée; Sansregret, Clémentine; Grenon, Bernadette; Delorme, Thérèse; Vézeau, Béatrice; Limoges, Hermance; Bouchard, Berthe; Tremblay, Rose; Falardeau, Irène; Lavoie, M.-Reine; Théoret, Philomène; Piché, Rose; Desjardins, Jos.-Arthur; Panneton, Marie-Louise; Varin, Jeanne; Langlois, Annette; Desrosiers, Yvonne; Jolicœur, Simonne; Dubrûle, Madeleine; Lefebvre, M.-J.-Thérèse; Laplante, Germaine; Girard, Marie-Flore; Bissonnette, Charlotte; Bigras, Albertine; Legault, M.-Edouardina-Evéline; Duchêne, Marguerite; Cadotte, Yvonne; Larivée, Laurette; Mercier, Bernadette; Farley, Jeannette; Chartrand, Augustine; Breton, Florida; Picard, Fleurette; Mongeon, Gabrielle; Doré, Yvonne; Longtin, Lorette; Doré, Lucille; Renaud, Georgette; Royal, M.-Emma; Duquette, M.-Laurette; Lapierre, Bernadette; DeMartigny, Marie; Laverdure, Jeanne; Tessier, Jeanne; Leclair, Germaine; Deschênes, Valère; Labonté, Joseph-Alphonse-Alfred; Lamontagne, Joseph-André L'Espérance, Marie-Aline; LaRivière, Henriette; Daignault, Adéline; Vincent, M.-Thérèse; Gauvin, Georgette; Cossette, Philippe; David, Roméo; Laferrière, Gérard; Comtois, J.-Héliodore; St-Jacques, Pierre-Léonide; Bérubé, Marie-Anne; Delorme, Marguerite; Paquin, Irène; Paré, M.-Antoinette-Nelly; Legault, Eugénie; Vaillancourt, M.-Rose-Albertine; Ratelle, Juliette; Beauséjour, Alexina; Schinck, Marie-Irène; Fortin, Juliette; Delisle, M.-Anne; Bégin, Léontine; Reid, Ernestine; Lachance, Germaine; Grenier, Anita; Roy, Marguerite-Marie; Sansoucy, Georgette; Ritchot, Lucienne; Labrèche, Louise; Gagnon, Alice; Chapat, Yvonne; Jourdain, Jeanne; Lamontagne, Yvonne; Pilon, Irène; Ferron, Marie-Aurée; Lavoie, Cécile; Thifault, Jeanne; Lanoix, Jeanne; Legault, Rosina; Migneault, Cécile; Lachapelle, Régina; Marsolais, Rachel; Levasseur, M.-Thérèse; Gendreau, M.-Laurette; Roy, Gabrielle; Thériault, Gilberte; Aubry, Fleur-Ange; Desroches, Anne-Marie; Lagacé, Anna; Schmidt, Lucille; Liboiron, Alida; Renaud, Julie; Bérard, Germaine; L'Archevêque, Florentine; Vanier, Jeanne; Rivest, Germaine; Hotte, M.-Reine; Gagnon, Adrien; Gratton, Béatrice; Roy, Eva; Rondeau, M.-Orize; Viger, Rolande; Dignard, Thérèse;

Granger, Françoise; Brais, Yvonne; Chicoine, M.-Blanche; Audette, Roméo; Poulin, Ulric; Giroux, Juliette; Desrosiers, Emile; Généreux, Lucienne; Riberdy, Annetta; Vermette, Gertrude; McDougall, Berthe; Godin, Rose; Lavigne, Cécile; Rivest, Marie-Reine; Bachand, Etienne; Courtemanche, Cécile; St-Arnaud, Yvonne; Paquin, M.-Berthe; Bisson, Marcelle; Vincent, Marie; Cabana, Anita; Boyer, Jeanne; Rousseau, Aline; Comeau, Blanche; Fontaine, Yvonne; Labelle, Alice; Lauzon, Agnès; Billette, Angéline; Jacques, Emélia; Dupré, Marie-Louise; Bertrand, Anastasie; Rhéaume, Philomène; Prud'homme, Elisabeth; Leduc, Clothilde-Rosa; Joly, Bernadette; Roy, M.-Anne-Albertine; Hébert, M.-Thérèse; Denis, Fleurange; Lortie, Robertine; Gareau, Honorine; Denis, Rose-Alma; Lapointe, Sylvia; Roch, Yvonne; Lavoie, Sara.

*Académie anglaise.—Distinction:—*Philipps, Florence; Palmer, Agnes-Margaret; Montebello, Leonora; Strafford, Lorna; Johnson, Agnes-Mary; Bush, Jean-Mary; Murphy, M.-Ann-Jane; Maddock, Katherine; Conners, Mary-Margaret-Ann; Kennedy, Stella; Nolan, Caroline; McCormick, Catherine; McIlwaine, Ellen; McGuigan, Gertrude;

*Académie française.—Modèle anglais.—Satisfaisant:—*Perron, M.-Ange.

*Académie française.—Modèle anglais.—Distinction:—*Ste-Marie, Lucienne; Hénuset, Rosa; Beauparlant, M.-Laurette; Courteau, Laurette; Falardeau, Fernande; Favreau, Cécile; Demers, Léonie; Bourbonnais, Sara-Aléa.

*Académie française et anglaise.—Satisfaisant:—*Campeau, Elzéar; Watier, Ada; Racette, Annette; Villeneuve, Joseph-Oscar; Cloutier, Jean-Frs.; Moffet, Alexandre-Israel; Dandurand, Henri-Jules; Lussier, Eugène; Martineau, J.-Emile-R.; Rochette, Alphonse; Jacquet, Claudia; Bourassa, Lionel; Bournel, Antonio.

*Académie anglaise et française.—Satisfaisant:—*Deschesnes, Rosa.

*Académie française et anglaise.—Distinction:—*Meilleur, Juliette; Savaria, M.-Thérèse; St-Germain, Yvonne; Pellerin, Antoine; Dorion, Vénéti; Pilon, Hélène-Marie; Pilon, Hélène; Thémens, Albertine; Chaput, M.-Anne; Parenteau, M.-Rose; Daoust, Gabrielle; Bourassa, Oliva; Provost, Jeanne; Prud'homme, M.-Marthe; Belleville, Laurette; Metcalfe, Hilda; Rhéaume, Roméo; Lamontagne, Hélène; Leblanc, Germaine; Lussier, Léonie; Bigras, Colombe; Soumis, Irène; Hétu, Domitille; Allaire, M.-Anne; Patenaude, Cécile; Dufresne, Cécile; Denhez, Yvonne; Ryan, Paula; Picquet, Hermance; Chèvrefils, Léona; Legault, Clarinthe; Demers, Germaine; Bélanger, Denise; Bernier, Annette; Morin, Florina-Flora; St-Pierre, Alberta; Lesieur, Jeanne; Deschamps, Agnès; Jeannotte, Marguerite; Blais, Adrien-Aug.-Albert; Beaudoin, M.-Lse-Anna; Bruneau, M.-Jeannette; Brassard, M.-Jeanne; Rousset, Auguste; Ferret, Pierre-Henri; Charest, Joseph; Bélanger, M.-Joseph-Paul; Bertrand, Joseph; Chaôn, Delphin-Jules-Xavier; Constant, Joseph-Henri; Dupré, Alexandre; Fréchette, Georges; Gagné, Alphonse; Long, Auguste; Rheault, Benoît; Vinet, Rodolphe; Leclerc, Pierre; Lintaud, Jean-André; Vieille-Carré, Louis-Joseph-Florentin; Trépanier, Léon; L'Huillier, Bérangère; Morin, Rose-Alice; Vermandère, Henri; Lavery, Rosanna; Lespérance, Jos.-Adélar; Bourassa, Jos.-Isidore; Lapointe, Irène; Carbonneau, Laurette; Gaudreau, Lucette; Tassé, M.-Ange; Legault, Jeanne; Champagne, Hermine.

*Académie anglaise et française.—Distinction:—*Bonneville, Aurore; Laganière, Béatrice; Morin, M.-Antoinette; Darche, M.-Hermine-Hilda; Lanoue, M.-Yvonne; Gagnon, Ls-Philippe-Damien.

QUÉBEC

*Modèle français.—Satisfaisant:—*Talbot, Ophilia; Corriveau, M.-Edith; Thivierge, M.-Ange; Roy, Aline; Langlais, Laurette; Laplante, Mariette; Readman, Anne-Marie; Boisvert, Philippe; Perron, Marie-Yvonne; Dubeau, M.-Anna; Boulanger, Jeanne; Couture, Germaine; Couillard, Rosa; Pelletier, M.-Olivine; Prévost, M.-Anne; Garneau, Julienne; Simard, Juliette; Bédard, Ethel; Breton, Yvonne; Drapeau, Cécile; Martineau, Lucien; Bédard, Cécile; Higgins, M.-Edna; Bertrand, Catherine; Beaudoin, Gabrielle; Lambert, Bernadette; Bacon, Marie-Liza-Florestine.

Modèle anglais.—Satisfaisant:—Tremblay, Jeanne; Noonan, Mary Ellen Theresa; Kirby, M.-Cecilia; McGuire, Mary Ann Agnes.

Modèle français.—Distinction:—Rouleau, Cécile; Hardy, Armandine; Fraser, Marie-Thérèse; Roberge, Clara; Lévesque, Marie-Berthe; Mercier, Marguerite; Plourde, Anne-Marie; Lévesque, Noella; Duclos, Cécile; Bélanger, Marie-Blanche; Deschênes, Juliette; Girard, Béatrice; Perron, Marie-Thérèse; Jean, Bernadette; Bédard, M.-Cécile-Yvonne; Mathieu, Odile; Bédard, Juliette; Cloutier dit Dagneau, Germaine; Gaudreau, Annette; Perron, Georgette; Fiset, Albertine; Gingras, Adrienne; Nolin, Louise; Couture, Pauline; Corriveau, Rosaria; Létourneau, Fernande; St-Onge, Lucienne; Genest, Olivette; Dumas, Rose-Eva; Sirois, Aline; Laquerre, Horace; Roy, Gabrielle; Darveau, Anna; Hudon, Jeanne; Courteau, Hélène; Arcand, Georgette; Royer, Gilberte; Lamontagne, Joséphine; Paris, Rachel; Gauthier, M.-Thérèse; Leclerc, Régina; Naud, M.-Anne; Binet, Evangéline; Grégoire, M.-Adrienne; Naud, Elizabeth; Dion, M.-Béatrix; Marcotte, Rose-Anna; Lacroix, Hélène; Jobin, Alma; Boutet, M.-Jeanne; Grenier, Germaine; Cambray, Anna-Marie; Rainville, Juliette; Kirouack, M.-Claire; Fraser, Anne-Marie; Fournier, Simonne; Bélisle, Yvonne; Houle, M.-Lucienne-Alma; Germain, Mariette; Massicotte, Geneviève; Hudon, Blanche; Tardif, Emélie; Blais, Marie-Claire; Grenier, M.-Blanche; Béland, Gabrielle; Boisseau, Hermance; Raymond, M.-Irène; Goulet, Philomène; Bédard, Joséphine; Morin, Charlotte; Blondeau, Yvonne; Couture, Clovis.

Modèle anglais.—Distinction:—Falardeau, Juliette.

Modèle français et anglais.—Distinction:—DeVillers, Pauline; Dubois, M.-Aurore; Perron, Léonida; Legendre, Rita; Lanctot, Claire.

Académie française.—Satisfaisant:—Parent, Elzéar; Dion, Noémie; Côté, Bernadette; Gagnon, Albertine; Houde, Apolline; Corriveau, B.-Yvonne; Lapierre, Marie-Thérèse; Fontaine, Marguerite-Marie; Coulombe, Alice; Pagé, Gilberte; Servais, M.-Jeanne; Rodrigue, Thérèse; Goulet, Joseph-Jean-Robert; Poulin, Joseph-Philippe; Corriveau, Bernadette; Boucher, Annette; Bourque, Marie-Louise; Dorion, Isabelle; Lemay, Estelle; Catellier, Juliette; Tremblay, Donat; Cément, M.-Marguerite; Gagnon, Alice; Gaudreau, M.-Berthe; Campagna, Béatrice; Nadeau, Angéline; Darveau, Brigitte; Blanchet, Lucienne; Hamel, M.-Thérèse; Lamonde, Albertine; Trempe, Alice; Cantin, Laurence; Lemieux, Charlotte; Richard, Irène; Carbonneau, Rollande; Gaulin, M.-Jeanne; Dion, M.-Clara-Anna; Dussault, Blandine; Cauchon, Blandine; Turgeon, Sarah; Charland, Carméline; .

Académie française.—Modèle anglais.—Distinction:—Boulet, Aimée-Anne; Veilleux, Catherine; Lessard, Juliette; Baillargeon, Eva.

Académie française et anglais.—Distinction:—Morisset, Gabrielle; Pelletier, May-Aline; Casgrain, Hermance; Bédard, Joseph.

Académie anglais et français.—Distinction:—Lachance, M.-Adéline.

TROIS-RIVIÈRES

Modèle français.—Satisfaisant:—Buist, Albertine; Naud, Virginia; Savard, Marg.-Marie; Thibodeau, Isola; Hachez, Juliette; Pichette, Berthe; Laprise, M.-Ida-Valérie; Levasseur, Alexandrine; Massicotte, Alice; Leclerc, Léonide; Allard, Germaine; Cloutier, Marie-Rose; Germaine, Marguerite; Boucher, Bella; Héroux, Annette; Trudelle, M.-Léonie-Laurette.

Modèle français.—Distinction:—Lafontaine, M.-Lucille; Baril, M.-Blanche-Jeannette; Naud, Marie-Béatrice; Bordeleau, Fernande; Levasseur, Annette; Dargis, Gratia; Massicotte, Rose-Hélène; Paquin, M.-Bertha-Evéline; Lambert, M.-Rosianna; Lemay, Diana; Lefebvre, Blanche.

Modèle français et anglais.—Distinction:—Désaulniers, Ls-Philippe.

Académie française.—Satisfaisant:—Lambert, Clothilde; Gravel, Marie-Ange; Richard, Annette; Paquin, Marie-Blanche-Ernestine; Gravel, Anyzie.

Académie française.—Distinction:—Saint-Louis, M.-Antoinette.

Académie français et anglais.—Satisfaisant:—Hébert, M.-Rose-Adrienne.

NICOLET

Modèle français.—Satisfaisant:—Hamel, M.-Elisabeth-Angéline; Provencher, Anaïs; Corriveau, Emérentienne; Lefebvre, Cécile; Lemire, Simonne; Longval, M.-Thérèse.

Modèle français.—Distinction:—Ally, Violette; Lauzière, Yvonne; Blais, Germaine; Duhaime, Germaine; Vallée, Maria; Sylvestre, Donald; Vallée, Ida; Simard, Clarisse; Pinard, Germaine; Bourque, Lucienne; Arsenault, Pauline; Lauzière, Maria-Florina; Parenteau, M.-Evandine (Adrienne); Lavallée, M.-Laura-Rita; Héroux, Othella; Caya, Germaine; Forest, Yvonne; Elie, Stanislas; Bilodeau, Marguerite; Girouard, Gilberte; Gingras, Pauline; Désilets, Pauline; Dubois, Gertrude; Robichaud, Germaine; Vanasse, Monique.

Modèle français.—Elémentaire anglais.—Distinction:—Genest, Catherine.

Modèle français et anglais.—Satisfaisant:—Bergeron, Alice; Martin, Dorilla.

Modèle français et anglais.—Distinction:—Ferron, Florence; Colbert, M.-Rose-Cécile; Demanche, M.-Blanche; Gill, Mabel-Joséphine-Stella; Dontigny, Annette.

Académique français.—Satisfaisant:—Daneau, Bibiane.

Académique français.—Distinction:—Laramée, Azama.

ST-HYACINTHE.

Modèle français.—Satisfaisant:—Collette, Marie-Aimée; Lemieux, Marie-Julie; Bernier, Bernadette; Frappier, Lilianne; Michaud, Fleur-Ange; Brunelle, M.-Ange-Lorette; Charest, Maria; Belval, Germaine; Majeau, Yvonne; Girard, M.-Léona; Moreau, Victoria; Létourneau, M.-Alma-Emilia; Martin, M.-Antoinette; Bolduc, Yvette; Bessette, Alice; Cloutier, Valéda; Grenier, Jeanne; Potvin, Hélène; Proulx, Juliette.

Modèle français.—Distinction:—Chabot, Aline; Chabot, Véronique; Cusson, Lucienne; Gaudreau, Blanche; Ledoux, Marie-Yvette; Lessard, Honora; Lusignan, M.-Laurette; Tétreault, Simonne; Monfette, Marie-Cécile; Théroux, Florida; Bernard, Irène; Lahaise, Gilberte; Laporte, Lucienne; Fay, Marie-Reine; Halde, Alice; Lavigne, Aldéa; Pelletier, Béatrice; Choquette, Laurette-Lucienne; Koenig, Simonne; Morin, Thérèse; Amyot, Germaine; Pion, Yvonne; Cardin, Marie-Rose; Filion, Rose; Meunier, M.-A.-Lucienne; Laliberté, M.-Augustine-Jeanette; Gauthier, M.-A.-Yvonne-Bernadette; Lavoie, M.-V.-Clotilde; Germain, Bertille; Cardinal, Eveline; Lapalme, Laura; Desrosiers, Alexandrine; Dupont, Irène; Cotnoir, Hélène; St-Onge, M.-Rose-Hélène; Piché, Marie-Juliette; Roy, Laurentine; Brodeur, Rose-Anna; Desroches, Antoinette; Durocher, Irène; Dorion, Madeleine; Darche, Thérèse; Paquette, Parmélie; Langelier, Rose-Alma; Jeanson, M.-Jeanne-Aurore; Paul-Hus, Yvonne; Gauthier, Gertrude; Chabot, Marguerite; Arès, Rachel; Chaput, Rose-Aimée; Nadeau, Marguerite; Yergeau, Ludger; Avard, Adrien; Gagnon, Alfred; Côté, Eusèbe; Ouellet, Alphonse.

Modèle français et anglais.—Satisfaisant:—Gauvin, Blanche; Thibault, Aimé; Bacon, Camille; Pellerin, Emile; Larivière, Charles.

Modèle français et anglais.—Distinction:—Lussier, Laurette; Lussier, M.-Diana; Archambault, M.-Eug.-Germ.-Augustine; Lamontagne, Lucille; Létourneau, Annette; Boulanger, Trefflé; Hurtubise, Laurent; Ledoux, Gaston; Monty, Paul; Gagnon, Adélar; Théoret, Alphonse; Barceloux, Origène; Brassard, Jules; Archambault, Joseph; Bérubé, Hervé.

Académique français.—Satisfaisant:—Gauthier, Cécile; Côté, Gabrielle; Leblanc, Irène; Bécotte, Hervé.

Académique français.—Distinction:—L'Archevêque, Simonne; St-Pierre, Yvonne; Desmarais, Isoline; Julien, Yvette; Giard, Claire; Langelier, Lilianne; Casavant, Marie; Rose; Brodeur, Lucille; Cadotte, Juliette; Reeves, M.-Jeanne; Langevin, Bernadette; Gladu, Marguerite; Lecomte, Berthe; Beaudry, Marguerite; Deguire, Eliane; Picard, Marie-Laurence; Palardy, M.-A.-Adèle-Ida; Dussault, Rose-Aimée; Fréchette, Lucienne; Boisvert, Alfred; Champigny, Adrien.

Académique français.—Modèle anglais.—Satisfaisant:—Campbell, Cécile.

*Académie français.—Modèle anglais.—Distinction:—*Pion, Palmana; Lambert, M.-Alexina; Bouchard, Madeleine.

*Académie français et anglais.—Satisfaisant:—*Falardeau, Joséphine; Blais, Oscar.

*Académie français et anglais.—Distinction:—*Darche, Cécile; Desrosiers, Olivine; Massé, Estelle; Langlais, Alice.

RIMOUSKI

*Modèle français.—Satisfaisant:—*Frenette, Béatrice; Jean, Bernadette.

*Modèle français.—Distinction:—*Langlois, Berthe; Martel, Alma; Desjardins, Augustine; Bouchard, M.-Alice; Canuel, M.-Rose-de-Lima; Longchamps, Yvonne; Rioux, Rose-de-Lima; Blais, Alice; Ruest, M.-Jeanne; Roy, Alice; Langlais, Blanche.

*Académie français.—Satisfaisant:—*Lévesque, M.-Concorde.

*Académie français.—Distinction:—*St-Pierre, Anna-Marie; Lavoie, Imelda; Rioux, Béatrice; Boucher, Germaine.

*Académie français et anglais.—Satisfaisant:—*Préville, Donat-Lionel.

JOLIETTE

*Modèle français.—Satisfaisant:—*Boucher, Marie-Irène; Champagne, Gilberte; Brault, Aline; Piette, Blanche; Forget, Gabrielle; Laurent, Gabrielle; Laurendeau, Jos.-Albert; Perreault, Antoinette; Harnois, Florentine; .

*Modèle français.—Distinction:—*Archambault, Alberta; Loranger, Yvonne; Caillé, Hélène; Grégoire, Laurette; Courchesne, Gérardine; Bordeleau, Juliette; Robillard, Flore; Joly, Louise; Gervais, M.-Reine; Dubeau, B.-Mina; Thibodeau, Laurette; Lapointe, Marguerite; Riopel, Lucienne; Desrosiers, Exérine; Fontaine, Pauline; Robert, Bernadette; Grignon, Irène; Lesage, Marie; Gadoury, Marie-Lucienne.

*Modèle français.—Elémentaire anglais.—Distinction:—*Beauséjour, M.-Louise.

*Modèle français et anglais.—Satisfaisant:—*Gauvin, Gilberte.

*Modèle français et anglais.—Distinction:—*Robillard, M.-Anne.

*Académie français.—Satisfaisant:—*Plouffe, Paula; Sansregret, Estelle; Langlois, Marie-Thérèse; Bruneault, Germaine; Dugas, Gilberte.

*Académie français.—Distinction:—*Beausoleil, Marie-Blanche; Beausoleil, Blanche-Aldéa; Coderre, Jeanne; Archambault, Thérèse; Gaudet, Claire; Brien, Lucienne; Laforest, M.-Félicienne; Blais, M.-Alice.

*Académie français.—Modèle anglais.—Distinction:—*Marsan, Claire; Gagnon, Evangéline.

*Académie français et anglais.—Distinction:—*Poitras, Joachim.

SHERBROOKE

*Modèle français.—Satisfaisant:—*Timmons, Albina; Bourget, Marie-Thérèse; L'Abbé, Rose-Emma; Leblanc, M.-Lucia.

*Modèle français.—Distinction:—*Bois, Monique; Tassé, Gilberte; Richard, M.-Blanche-Yvonne; Charland, Maria; Corbeil, Adrienne; Beaudoin, M.-Antoinette; Michaud, Rose; Archambault, M.-Estelle; Cayer, Antoinette; Poulin, Rachel; Chartrand, Gertrude; Hébert, M.-Rose.

*Modèle français.—Elémentaire anglais.—Satisfaisant:—*Girard Lucienne.

*Modèle français.—Elémentaire anglais.—Distinction:—*Ménard, Rose-Alba-Alicia; Laverdière, Florelle; Billy, Eva.

*Modèle français et anglais.—Satisfaisant:—*Plamondon, Béatrice; Roberge, Lauraine.

*Modèle français et anglais.—Distinction:—*Veilleux, M.-Elisabeth; Roy, Joseph-Philippe; Martineau, M.-Rose-Anna; Groulx, Marie; Lupien, Isabelle; Barolet, Aurore; St-Laurent, Anna; Pilette, Imelda.

*Modèle anglais et français.—Distinction:—*Sorel, Lillian-Juliette.

*Académie française.—Satisfaisant:—*Lavertu, Phélanise.

*Académie française.—Distinction:—*Gaudreau, Julia; Favreau, Béatrice; Savoie, M.-Flore; Deschamps, M.-Thérèse; Bérard, Louisella; Grégoire, Alexandra; Dionne, M.-Alice; Plante, Yvette; Lacroix, Lydia.

*Académie française.—Elémentaire anglais.—Distinction,—*Brault, Sylvania.

*Académie française.—Modèle anglais.—Distinction:—*Larose, Simone.

*Académie française et anglais.—Distinction:—*Desjardins, Blanche; Bergevin, Thérèse; St-Denis, Rose-Hélène; Leblanc, Georgette; Lanciaux, Aline; Lallier, Cécile; Cooney, Thérèse; Belzil, Léa; Vandandaigne, Annette.

*Académie anglais et français.—Distinction:—*Nadeau, Juliette-Hermance.

STE-MARIE

*Modèle français.—Satisfaisant:—*Blais, Yvonne; Carrier, M.-Evelina; Dupuis, Adrienne; Laverdière, Marie; Carrier, Jeanne; Girard, Lina.

*Modèle français.—Distinction:—*Langlois, Cécile; Lamontagne, Aurore; Chabot, Cécile; Gagnon, Fernande; Bergeron, Annette; Audet, Léontine; Boulanger, Lucie; Paradis, Agnès; Fillion, M.-Rose-Emilienne; Tardif, Juliette; Felteau, M.-L.-Alice; Métivier, M.-Joséphine-Juliette; Bilodeau, M.-Amanda; Labonté, Cécile.

*Modèle français et anglais.—Distinction:—*Picard, Joseph.

*Académie française.—Satisfaisant:—*Routhier, Rosaire; Domon, Henri.

*Académie française.—Distinction:—*Chassé, Joseph; Turgeon, Girard; Fournier, Joseph-Albert; Bergeron, Emile.

*Académie française.—Modèle anglais.—Satisfaisant:—*Savoie, Armand.

*Académie française et anglais.—Satisfaisant:—*Marquis, Louis.

*Académie française et anglais.—Distinction:—*Bergeron, Raoul; Rousseau, Irène.

VICTORIAVILLE

*Modèle français.—Satisfaisant:—*Lafrance, Rosilda; Leclerc, Germaine; Lavallée, Lédora.

*Modèle français.—Distinction:—*Mailhot, Adrienne; Girardin, Ilamée; Gouin, Diana; Rheault, Germaine; Lecours, M.-Georgianna; Lallier, Béatrice.

*Modèle anglais.—Distinction:—*Camden, Mary Jane de Chantal.

*Modèle français.—Elémentaire anglais.—Distinction:—*Gendron, Adrienne.

*Académie française.—Distinction:—*Laroche, Lucienne; Dorval, M.-Blanche.

*Académie française.—Modèle anglais.—Satisfaisant:—*Boisvert, Henriette.

ST-FERDINAND

*Modèle français.—Satisfaisant:—*Blais, Emélia.

*Modèle français.—Distinction:—*Marcoux, Lydia-Eva; Camden, Imelda; Roy, Annette; Lapierre, Marie-Blanche; Roy, Irène; Vaillancourt, Gérardine; Fournier, Mériilda.

*Modèle français.—Elémentaire anglais.—Distinction:—*Turcotte, Eva; Hamel, Antoinette.

*Modèle français et anglais.—Satisfaisant:—*Poirier, Paula.

*Académie française.—Distinction:—*Trépanier, Madeleine.

ST-GEORGES

*Modèle français.—Satisfaisant:—*Tanguay, Régina; Poirier, Juliette; Veilleux, M.-Germaine; Busque, Agathe.

*Modèle français.—Distinction:—*Roy, Julienne; Lacombe, Annette; Gilbert, Emérilda; Racine, Julia; Chapdelaine, Aurore; Giguère, Antoinette; Gagné, M.-Paule; Nolet, Irma; Longchamp, Hedwidge; Bertrand alias Roy, Mrg.-M.-Alice; Veilleux, M.-Agnès-Émémentienne; Lessard, M.-Rose-Yvonne; Doyon, M.-Marguerite; Rancourt, Eva; Bourque, Marie-Rose.

*Modèle français.—Élémentaire anglais.—Distinction:—*Paquet, Rose-Anna; Labbé, Alice.

*Modèle français et anglais.—Satisfaisant:—*Duval, Donald.

*Modèle français et anglais.—Distinction:—*Dulac, Albertine; Grenier, Régina.

*Académique français.—Distinction:—*Blanchet, Marie-Paule; Bernard, Jeannette; Poulin, M.-Thérèse.

*Académique français.—Modèle anglais.—Distinction:—*Paquet, Blandine.

HULL

*Modèle français.—Satisfaisant:—*Brazeau, M.-J.-Valentine; Philippe, Délia.

*Modèle anglais.—Satisfaisant:—*Prudhomme, Mary-Eileen; Daly, Nora.

*Modèle français.—Distinction:—*Renaud, Jeanne; Morin, M.-Louise; Goyette, Antoinette.

*Modèle anglais.—Distinction:—*O'Donnell, M.-Margaret.

*Modèle français et anglais.—Satisfaisant:—*Carrière, Marguerite; Dubien, Marie; Guertin, Béatrice.

*Modèle français et anglais.—Distinction:—*Clairoux, Julienne; Poupart, Thérèse.

*Académique français.—Satisfaisant:—*Lessard, Simonne.

*Académique anglais.—Satisfaisant:—*Murphy, Mary-Edna.

*Académique français.—Distinction:—*Michaud, Azélie; Castonguay, Anne-Marie; Grenier, Jeanne-Claire; Landry, Jeanne-Claire; Grenier, Rita; Regimbald, Marie.

*Académique anglais.—Distinction:—*Darcy, Joanna.

*Académique français et anglais.—Distinction:—*Bertrand, Eva; Quesnel, Albertine.

RIVIÈRE-DU-LOUP

*Modèle français.—Satisfaisant:—*Paradis, Adrienne; Labrie, Adrienne; Hamel, M.-Imelda; Giasson, M.-Hélène-Emma; Drapeau, Gabrielle; Bélanger, Juliette; Bossé, M.-Catherine; Parent, Antoinette; Roy, M.-Jeanne.

*Modèle français.—Distinction:—*Desjardins, Eva; Deschênes, Marie-Alexandrine; Gendron, M.-Yvonne-Elianne; Beaulieu, M.-Eugénie; Labrie, Marguerite; Michaud, Marie-Anne; Sirois, Jeanne; Lafrance, Alice; Beaulieu, Gracieuse; Bélanger, Rose-Alma; Belzil, M.-Paule; Deschênes, M.-Alice; Ouellet, M.-Anna; Dubé, Hedwidge; Deschênes, M.-Marthe; Leblond, M.-Hélène; Lizotte, Ernestine.

*Académique français.—Satisfaisant:—*Michaud, Gertrude; Laperrière, Annette.

*Académique français.—Distinction:—*Soucy, Elisabeth; Thibault, Juliette; Michaud, Gabrielle; Boucher, Rose-Aimée.

*Académique français et anglais.—Distinction:—*Deschênes, Berthe.

BAIE-SAINT-PAUL

*Modèle français.—Satisfaisant:—*Desjardins, M.-Ange; Belleau, Germaine; Tremblay, Marie.

*Modèle français.—Distinction:—*Desjardins, M.-Aimée; Gagnon, Juliette; Bolduc, Annette; Bédard, Annonciade; LeBlancq, Hélène; Larouche, M.-Alice; Simard, Cécile.

VALLEYFIELD

*Modèle français.—Satisfaisant:—*Primeau, Aline; Bergevin, Berthe; Léger, Irène.

*Modèle français.—Distinction:—*Séguin, Agnès; Vinet, Juliette; Henderson, M.-Albertine-Ida.

*Modèle anglais.—Distinction:—*Walsh, Mary-Denisa.

*Modèle français et anglais.—Satisfaisant:—*Robert, René.

*Académie française.—Satisfaisant:—*Laberge, Emérentienne.

*Académie française.—Distinction:—*Patenaude, Gabrielle.

*Académie anglais.—Elémentaire français.—Distinction:—*Murphy, Lucy-Catherine.

*Académie français et anglais.—Satisfaisant:—*Poupart, Zulma.

CHICOUTIMI

*Modèle français.—Distinction:—*Néron, M.-Louise; LeMay, Aline; Lajoie, Anna-Marie; Tremblay, Jeannette.

MONTEBELLO

*Modèle français.—Satisfaisant:—*Sicard, Anna; Mallette, Ange-Aimée; Lalonde, Germaine.

*Modèle français.—Distinction:—*Bédard, Cécile; Houle, Irène.

*Modèle français et anglais.—Distinction:—*Raymond, Fleur-Ange.

CARLETON

*Modèle français.—Satisfaisant:—*Leblanc, Rita.

*Modèle français.—Distinction:—*Coulombe, M.-Rose.

*Modèle français et anglais.—Distinction:—*Frenette, Alice; Kavanagh, Irène; Lévesque, M.-Elisabeth.

*Modèle anglais et français.—Distinction:—*Carey, Mary-Alena.

*Académie français et anglais.—Satisfaisant:—*Greene, Mary.

STE-AGATHE

*Modèle français.—Satisfaisant:—*Lajeunesse, Jeanne; Cloutier, Thérèse; Desroches, Antoinette; Legault, M.-Eva-Jeanne; Lamoureux, Marie-Rose.

*Modèle français.—Distinction:—*Morand, Armandine; Ferron, Laurette; Bazinet, M.-Antoinette; Lafontaine, Clémentine.

*Académie français.—Distinction:—*Barbaud, Philomène; Lemay, Béatrice; Larocque, Alma; Fournelle, Marguerite.

FARNHAM

*Modèle français.—Satisfaisant:—*Monast, Rita.

*Modèle français.—Distinction:—*Edoin, M.-Annette-Cécile; Chevrette, Appolline; Langlois, Lucienne.

*Académie français.—Modèle anglais.—Distinction:—*Viens, Annette.

VILLE-MARIE

*Modèle français.—Distinction:—*Bergeron, M.-Irène.

*Académie français.—Distinction:—*Racicot, Anne-Marie.

MANIWAKI

*Modèle français.—Distinction:—*L'Ecuyer, Alma; Durocher, Laura.

*Modèle français.—Elémentaire anglais.—Distinction:—*Lafrenière, Mathilda; Carle, Berthe.

ROBERVAL

*Modèle français.—Distinction:—*Bergeron, Maria; Bergeron, Ursule; Doyon, Yvette Plourde, Mariette; Gagné, Eugénie.

MONT-LAURIER

*Modèle français.—Satisfaisant:—*Paré, M.-Thérèse.

*Modèle français.—Distinction:—*L'Allier, Simonne; Lalande, Gertrude; Gagnon, Cécile; Délisle, Violette; Dion, Robertine.

*Académie française.—Distinction:—*Lafortune, Juliette

*Académie française.—Modèle anglais.—Satisfaisant:—*Bastien, Hermine.

BONAVENTURE

*Modèle français.—Satisfaisant:—*Bourque, Landina.

GRANDE-RIVIERE

*Modèle français et anglais.—Distinction:—*Dupuis, M.-Ida.

*Académie française.—Satisfaisant:—*Marchand, Germaine.

AMOS

*Modèle français.—Satisfaisant:—*Lafrenière, Alberta.

*Modèle français.—Distinction:—*Marcotte, Yvonne; Vaillancourt, Blanche.

PORT-COULONGE

*Modèle français et anglais.—Satisfaisant:—*Vaillancourt, Laurent.

HAVRE-AUX-MAISONS

*Modèle français.—Distinction:—*Arseneau, Emiralda.

*Académie française.—Modèle anglais.—Distinction:—*Banville, M.-Antoinette.

*Académie française et anglais.—Distinction:—*Delaney, Florence.

POINTE-AUX-ESQUIMAUX

*Modèle français.—Distinction:—*Lapierre, M.-Anne Joséphine; Thériault, Maria-Oliva-Alfréda.

Demandez le Calendrier de Saint-Joseph

Le calendrier de Saint-Joseph, pour l'année 1923, mesure 16 x 30 pouces. Il est surmonté d'une magnifique image en quatre couleurs, — véritable petit tableau à encadrer, — représentant saint Joseph avec l'Enfant Jésus, saint Jean-Baptiste et son agneau.

Les chiffres sont très gros et peuvent être vus à distance ; ils sont imprimés en deux couleurs: en rouge les dimanches et fêtes, en noir les autres jours.

Les vendredis et les jours de jeûne et d'abstinence sont indiqués par un poisson rouge.

Au bas de chaque quantième est écrit le nom du saint ou de la fête du jour.

La lune y est représentée avec ses quartiers et l'heure précise où elle change de phase.

Enfin, très belle innovation, les fêtes légales y sont marquées d'une croix rouge.

Le calendrier de Saint-Joseph est encore plus beau cette année que celui de l'année dernière: c'est une œuvre d'art que chacun voudra avoir pour embellir son logis.

Prix: 0.35 cts l'unité; 0.40 cts par la poste; \$4.20 la douzaine, franco; \$32.00 le cent.

On n'accepte pas de timbres-poste des Etats-Unis en paiement.

En vente au Couvent Saint-Joseph, 70, Chemin Ste-Foye, Québec.

DOCUMENTS SCOLAIRES

ASSOCIATION DES INSTITUTRICES DES TROIS-RIVIÈRES

Année 1921-22

SA FONDATION:—Cette association a été fondée le 15 mai 1921 et a choisi comme patronne spéciale: N. D. du Bon-Conseil. Aumônier-directeur: Mgr. J. Massicotte, curé de la cathédrale.

SON BUT est de grouper les institutrices de cette ville en une association catholique, afin de leur donner l'avantage de se perfectionner dans l'art de l'enseignement, de s'encourager mutuellement à la pratique des vertus nécessaires à leur état; de leur indiquer les moyens de répandre autour d'elles les bienfaits de la PENSÉE et de la VIE CHRÉTIENNES par un enseignement très chrétien; enfin, d'améliorer leur condition sociale.

Ses moyens de progrès sont:

I.—UN CONSEIL D'ADMINISTRATION, sous la direction de son aumônier secondé par les Religieuses de Marie-Réparatrice.

Ce conseil est composé d'une présidente, d'une secrétaire, d'une trésorière, et d'une conseillère par école.

II.—UN RÈGLEMENT ETABLI.

III.—UNE RÉUNION MENSUELLE:—Depuis sa fondation, l'Association a eu douze réunions mensuelles avec une assistance moyenne de 20 à 25 membres.

IV.—UN CERCLE D'ÉTUDES:—Cercle Marguerite-Marie, fondé le 6 juin 1921 et ayant pour devise: "Charitas enim Christi urget nos."

L'enseignement est un véritable apostolat. On l'a dit et répété bien des fois: mais, pour être de vraies apôtres, il faut en avoir les qualités, c'est-à-dire un grand zèle pour le salut de ceux et de celles à qui l'enseignement est donné; une grande charité pour les attirer vers le bien et les guider dans la voie droite; enfin un grand désir de se perfectionner soi-même dans la pratique de toutes les vertus, afin de rendre cette pratique des vertus acceptable par ceux qui nous entourent.

C'est dans ces séances d'études que les membres cherchent et trouvent les moyens d'être de vraies apôtres!

Les armes du cercle se lisent ainsi: D'argent, à un Cœur de Jésus et à un flambeau, au naturel; à une bande d'azur, chargée d'une étoile renfermant un M d'azur et accompagnée de deux marguerites au naturel, portant en exergue la devise ci-dessus mentionnée.

V.—CONFÉRENCES —Novembre, 1921: "L'enseignement du catéchisme à l'école primaire."

M. l'abbé Jos. Gélinas, préfet des études au Séminaire.

Janvier et Mars 1922: "L'Autorité et les qualités qu'elle requiert chez l'institutrice."

M. l'abbé L. Lamothe, chapelain des Religieuses du Précieux-Sang.

Avril, 1922: "L'Apostolat dans l'enseignement et appel à la vocation de missionnaire par un récit des peines et des sacrifices héroïques de nos missionnaires du Nord-Ouest.

Rév. Père Simon-Joseph, franciscain.

29 avril: Fête patronale de l'Association.

"La vie vaut-elle la peine d'être vécue?"

M^{gr}. J. Massicotte, curé de la cathédrale.

VI.—TRAVAUX LITTÉRAIRES faits par quelques membres du cercle:

"Notice historique sur l'image miraculeuse de Notre-Dame du Bon-Conseil."

"Notes biographiques sur sainte Marguerite Marie."

"Les origines de la dentelle."

"Résumé de la conférence sur l'autorité." "Le moins possible."

VII.—Une petite boîte à questions permet de traiter différents sujets: religion, science, littérature, histoire, hygiène, etc.

La solution des questions religieuses, morales ou sociales est toujours remise en dernier ressort à l'approbation de l'aumônier ou d'un prêtre-conférencier.

VIII.—ŒUVRES DE CHARITÉ.—Participation au mouvement de charité organisé, pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An, sous la direction des Religieuses de Marie-Réparatrice. Confection de vêtements destinés aux enfants pauvres.

IX.—RETRAITE FERMÉE.—Les bienfaits d'une retraite fermée ont été distribués largement durant la vacance dernière.

Les mêmes avantages seront donnés à toutes les institutrices de la ville au commencement des vacances prochaines.

Puissent ces quelques notes faire mieux connaître l'Association des Institutrices des Trois-Rivières et son but spécial.

ANNÉE 1922-1923

I.—"Enseignement de la lecture d'après la méthode phonique," R. F. Léon, F. E. C.

II.—"Formation de l'âme chez l'enfant," M. l'Abbé Hervé Trudel, aumônier des Sœurs de la Providence.

III.—"Leçons de choses".

LA SECRÉTAIRE.

" L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE "

Le huitième Almanach de la Langue française (1923), vient de paraître.

Imprimé sur papier glacé, il est orné de vingt-quatre illustrations modèles, sans parler des en-têtes et de l'encadrement du calendrier. Tous les dessins sont d'artistes canadiens. La couverture porte l'Évangéline d'Hébert.

L'Almanach de la Langue française est en vente chez les libraires, 25 sous franco. Pour les commandes en quantité, les prix sont les suivants: la douz. \$2.50; le cent \$19.00, le mille \$165.00. Ecrire à l'Action française, 369, rue St-Denis, Montréal.

MÉTHODOLOGIE

‘LA CLOCHE DE LOUISBOURG’: Explication française

(suite et fin) (1)

III.—CONCLUSION (10 - 11)

La cloche a-t-elle vraiment perdu la voix, lors du *grand dérangement* de 1755? Un poète, dont c'est le propre de rendre aux morts une vie rythmique, a le droit de ne pas le croire.

O cloche, c'est l'écho sonore
Des sombres âges glorieux
Qui soupire et sanglotte encore
Dans ton silence harmonieux!

Si, sous le toit du château de Ramesay, la cloche garde le silence, du moins son silence même est *harmonieux*. Pourquoi? Il n'empêche pas le patriote, poète et historien tout à la fois, d'entendre encore les *soupirs* et les *sanglots* qui résument tout le passé de l'Acadie. La cloche vibre *sonore*; elle est *l'écho* de ce passé *sombre*, mais *glorieux*, sombre de tous les malheurs de l'Acadie, glorieux de tous les gestes de la France en Amérique. On se représente difficilement vivification plus intense, plus complète, d'une chose morte.

Cet écho du passé, quel effet produit-il dans l'âme du poète?

En nos cœurs tes branles magiques,
Dolents et rêveurs, font vibrer
Des souvenirs nostalgiques
Douce à nous faire pleurer!

Secouée par le poète, la cloche n'est plus muette. Comme une main *magique*, sa fantaisie imprime au bronze les branles qui le balançaient autrefois. Or, cette fantaisie est tout embuée des rêves de deuil, des soupirs et des sanglots, de tous les souvenirs des sombres âges, dont elle vient de se nourrir. Comment les branles qu'elle suscite ne seraient-ils pas *dolents et rêveurs*? Comme les chevaux d'Hippolyte “se conformaient à sa triste pensée”, la cloche revivifiée s'harmonise aux préoccupations endeuillées du poète. Il y a ici encore une humanisation, une

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de décembre 1922.

personnification, dont seuls sont capables les grands excitateurs d'émotion.

L'ébranlement fantaisiste de la cloche, provoqué par l'écho d'un passé triste, a pour effet à son tour d'éveiller des *souvenances nostalgiques*. A l'entendre, nous n'évoquons pas seulement les maux de l'Acadie; nous éprouvons le désir de retourner (du grec *nostos*) vers ces époques tristes, pour les revivre et nous en inspirer. Si pénible que soit ce retour, il est *doux*. S'il nous fait *pleurer*, c'est à la pensée de la gloire des aïeux, qui fut la compensation de tant d'heures sombres. L'on songe ici, malgré soi, au chef-d'œuvre du coryphée de la poésie grecque. A la vue d'Hector et de son fils, Andromaque *sourit à travers ses larmes*. L'écho des deuils de l'Acadie, cette fille de la France victorieuse,

Est doux à nous faire pleurer.

En résumé, que penser de la *Cloche de Louisbourg*? Le grand mérite du poète, c'est d'identifier avec la cloche tous les souvenirs de la France à Louisbourg, ses deuils (*soupirs, sanglots, sombres âges*), mais aussi ses bonnes œuvres (*mené, signalé*) et ses triomphes (*s'est jointe, glorieux*). Il a ramassé, dans cette page d'airain, toute l'histoire de l'Acadie invincible et invaincue, malgré les apparences.

La page brille d'abord par la richesse du vocabulaire. Tous les termes associés à l'idée de cloche y défilent à tour de rôle: *gloire, or, airain, fleuron, sonnerie, carillon, tinter, beffroi, choc, damasquinée, acier, battre, coups, bronze, accords, écho, harmonie, branle, vibrer*. Les archaïsmes *nuitée* et *souvenances* sont loin de déplaire, dans cette description d'une chose aussi ancienne.

Des épithètes musicales soulignent cette terminologie si abondante: *pieuse, pures, vagues, triomphale, sonore, glorieux, harmonieux, grave, magiques, dolents, rêveurs, nostalgiques, douces*. Elles nous révèlent le tempérament auditif qu'on a signalé (Ab der Halden) chez le poète. Deux d'entre elles montrent cependant que le goût de la couleur ne lui est pas totalement étranger: *fleuronnée* et *sombres*.

Quelques mots indiquent le caractère fondamental de la pièce: *jadis, antique, vieux, âges*. Elle est un retour perpétuel à l'Acadie malheureuse d'autrefois. Les deux dernières strophes surtout comportent une paraphrase du *defunctus adhuc loquitur*.

Pourtant, ce défunt ne parle que de vie, de reviviscence. La cloche de Louisbourg vivait, quand elle vibrait jadis; elle vit, même dans son silence actuel:

C'est l'écho sonore
Qui soupire et sanglotte encore
Dans ton silence.

Cette vivification va jusqu'à l'humanisation, même la spiritualisation. La cloche tient un rôle d'homme. Elle éprouve des sentiments humains, elle a un caractère humain. Sa voix, comme celle d'un chef, mène les processions, signale le péril; elle se tait, mais elle fait vibrer des souvenirs. La cloche de Louisbourg a même un cœur, et qui bat comme celui d'un être animé.

Si ce cœur bat selon un rythme fixe de huit syllabes, c'est que le sujet le réclame. Aucun mètre n'est plus propre à reproduire la cadence des branles d'une cloche. La rime, riche dans plus de la moitié de la pièce, (exceptions: *égratignée* et *damasquinée*, *encor* et *l'or*, *processions* et *communions*, *chocs* et *estocs*, *alors* et *accords*, *France* et *cadence*, *sonore* et *encore*, *glorieux* et *harmonieux*), scande chacun de ces branles et leur prête un vibrant appui.

Cette richesse du rythme et de la rime, de la phraséologie et de la pensée, s'explique par la vive émotion qui étreint à la gorge le poète. On la sent tout de suite quand on compare ce court joyau au tintamarresque *Louisbourg* de Chapman (*les Aspirations*) (4). L'artiste d'Yamachiche se borne à un détail, qu'il ne perd jamais de vue. Il l'intensifie en y rattachant tous les souvenirs joyeux ou tristes que lui procure l'histoire de l'Acadie. Le bateleur de Québec ajoute, au rêve qui fait défiler ces mêmes souvenirs, la réalité, la description de la désolation présente. Ce que le premier laissait deviner, celui-ci l'étale brutalement. Les noms maudits et les scènes d'horreur s'accumulent, comme pour exciter la colère du vengeur. L'ire fait place à la tristesse dolente, la personnalité du touriste (*j'ai vu, je me retrouverai seul*) à l'éloquente voix des choses. L'impersonnalité est pourtant le secret de l'art de décrire! Chapman, pour l'avoir oublié, se bat les flancs sans remuer le lecteur, Beauchemin, en s'oubliant, fait battre les cœurs comme sa cloche.

Aussi Abder Halden (*Études citées*, p. 335) a-t-il caractérisé le poète d'Yamachiche avec assez de justesse quand il a dit: "Il sait comment on fait un vers, et quelle est la valeur musicale des mots. C'est plutôt un auditif. Ses cloches tintent, sonnent et résonnent. C'est un musicien, et non pas un coloriste. Le choix de la forme rythmique est presque toujours juste. Quant à la pensée, elle a, de plus que celle de Crémazie, une légère préciosité. Cette mièvrerie d'ailleurs ne gêne pas le sentiment. Si j'évoquais le souvenir de Verlaine, ce serait plutôt du Verlaine croyant et dévôt que de l'auteur des "*Fêtes galantes*".

(4) Voir le texte, reproduit à la fin de cette étude.

Chanoine ÉMILE CHARTIER,
de la Société Royale du Canada.

LOUISBOURG

(William Chapman—Les Aspirations)

I

Je suis allé fouler, au bord de l'Atlantique,
Le sol où se dressaient les murs de Louisbourg,
Et sous un ciel voilé, morne et mélancolique,
Dans un site désert, j'ai rêvé tout un jour.

Pendant que je laissais, ivre du bruit des algues,
Mon regard s'égarer sur l'Océan brumeux,
J'ai vu par la pensée au fond des longues vagues
Apparaître soudain quelques hommes fameux.

J'ai vu Pitt, l'implacable ennemi de la race,
Agiter les couleurs du sanglant Léopard:
J'ai vu Lawrence, Amherst et Wolfe, pleins d'audace,
S'élançant à l'assaut d'un sourcilleux rempart.

J'ai vu les champions de la Nouvelle-France,
Un contre cinq lutter pour le vieux drapeau blanc.
J'ai vu le grand Drucourt, fier comme la vaillance,
Tremblant de faim, défendre un bastion croulant.

Devant moi, radieux, ont défilé des prêtres,
Des marins, d'humbles sœurs et d'orgueilleux soldats;
Devant moi, ténébreux ont conversé des traîtres,
Duchambon et Bigot, marchands comme Judas.

Sous mes yeux attristés la grande forteresse
Qui gardait les abords du Canada naissant,
Après un double siège, une horrible détresse,
Deux fois capitula, toute rouge de sang.

Sous mes yeux le dernier vainqueur, ivre de rage,
Rasa tout, bastion, donjon, escarpe, tour,
Et, comme un général de Rome dans Carthage,
Promena la charrue à travers Louisbourg.

Comme le soir tombait, s'évanouit le rêve
Qui m'avait retenu des heures près des flots;
Et je me retrouvai seul, bien seul, sur la grève.
Où la mer me jetait ses cris et ses sanglots.

En vain autour de moi je plongeai dans les ombres
Mon œil que si souvent les larmes ont pâli:
A peine je perçus quelques rares décombres,
Tristes comme le deuil et froids comme l'oubli.

De la ville naissante et de sa cit adelle
 Du Dunkerque nouveau bâti par un Vauban,
 Il ne restait plus rien qui frappât ma prunelle,
 Pas une casemate informe, un mur tombant.

II

Oui, tout a disparu du rempart formidable
 Erigé pour garder la porte du pays.
 Oui, tout s'est effacé sous la ronce et le sable,
 Sous la poudre sans nom des jours évanouis.

Dans le funèbre enclos où, couchés sous la terre,
 Reposent tant de morts à jamais désertés,
 Pas une croix, auprès du grand flot solitaire,
 Ne se dore aux rayons du soleil des étés.

Le touriste, debout sur la rive muette,
 Où tomba Louisbourg comme tombe un lion,
 Se surprend, taciturne, à songer au prophète
 Pleurant sur les débris dispersés de Sion.

Des lourds moellons disjoints de l'ample casemate,
 Qui nous regarde avec son œil demesuré,
 Semblent sortir des voix... et quelquefois éclate,
 Comme un vaste sanglot sous son arc effondré.

Le poète ne peut détourner sa paupière
 De ces débris sacrés qu'il vénère à genoux:
 Dans le bois vermoulu, dans la brique et la pierre
 Il écoute frémir des bruits dolents et doux.

Et dans les cent clameurs de la vague en démence,
 Qui sonne en déferlant sur le sable argentin,
 Il entend le long glas de la toute-puissance
 De Versailles frappé par le bras du Destin.

LECTURE EN CLASSE

I.—LA MAISON PATERNELLE

Si de magnifiques châteaux m'étaient offerts, je ne voudrais pas, pour les habiter, quitter l'humble maison de brique rouges qui se cache là-bas, dans les érables touffus. Elle est située non loin de la grand'route. C'est là que je me suis sentie le plus heureuse, pendant les courtes années

que j'ai vécu ici-bas. Aucune saison qui n'y ait ses charmes, aucunes vacances que je n'aie vues finir sans pleurer. L'aurore m'y est toujours d'une grande douceur, soit que j'entende l'hymne matinal des rouges-gorges et des fauvettes, soit que ma mère, le plus doux des réveille-matin, se penche sur mon petit lit blanc. Toute saison m'y paraît belle : le printemps avec Pâques fleuries et ses bourgeons frais-éclos, l'été, malgré sa foudre et ses orages, l'automne, à la riche parure de feuilles écarlates, vert foncé, olive ou mordorées, les sombres journées d'hiver, alors que la nature est nue et sans voix : n'y goûte-t-on pas mieux qu'en toute autre saison, les joies intimes du foyer ? Quels que soient les jours que le Seigneur me prépare, jamais je n'oublierai le coin de terre béni où j'ai goûté les plus pures délices ; ne peut-on pas dire du foyer comme de nos églises : "Un jour passé au sein de la famille vaut mieux que mille à l'étranger."

II.—LA VIEILLE MAISON

Plus vieille est la maison, meilleurs en sont les êtres.
 Une bonté native y gouverne les cœurs.
 Et de l'âtre au grenier qu'ont bâtis les ancêtres,
 L'air est tout parfumé d'amours et de bonheurs.

Ceux qui vécurent là, continuant leurs pères,
 Étaient bons, d'âme simple et de cœur généreux,
 Et moins riches, peut-être, étant plus débonnaires,
 Ils avaient femme sage, enfants beaux et nombreux.

Ils n'ont jamais connu plus superbe demeure
 Pouvant mieux employer leur temps et leurs écus ;
 Où l'on a vu le jour, ils trouvent bon qu'on meure,
 Unissant les matins aux soirs déjà vécus.

Et dans leurs mauvais jours comme en leurs jours de fêtes,
 Par les mêmes chemins, d'un pas jamais lassé,
 Ils vont, heureux d'aimer, d'être sains, d'être honnêtes
 Et d'ajouter leur gerbe aux moissons du passé ?

GASTON LE RÉVÉREND.

LA LECTURE LATINE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Dans une lettre à l'archevêque de Bourges, Pie X, de sainte mémoire disait :

“Nous souhaitons que le mouvement de retour à la prononciation romaine du latin se continue avec le même zèle et les mêmes succès consolants, qui ont marqué jusqu'à présent sa marche progressive.”

Parmi les motifs invoqués par ce grand pape, notons celui “de consolider l'œuvre de l'unité liturgique.”

Le latin est la langue de l'Église, notre mère. Il importe donc que dans nos écoles catholiques on enseigne à le lire afin que les enfants puissent prendre part activement et avec intelligence aux offices religieux de la paroisse. Voici une brève méthode qui favorisera la prononciation du latin : nous la recommandons aux maîtres et aux maîtresses. Elle est de M. Camille Couillault et porte l'imprimatur de l'archevêque de Sens.

RÈGLES DE LA PRONONCIATION ROMAINE DU LATIN

Les règles de la prononciation à *la romaine* ne sont ni très nombreuses, ni très compliquées ; voici en quoi elle diffère de la prononciation à *la française* :

I.—VOYELLES ET DIPHTONGUES

E et O ont toujours un son ouvert, comme dans les mots français *père* et *or*. Ce son est particulièrement ouvert dans une syllabe affectée de l'accent tonique.

U se prononce *ou*.

Deus—dèouçe; unum—ounoume.

Cet *ou* latin ne doit pas avoir le relief de notre *ou* français. Il faut l'émettre un peu sourdement, du fond du palais, en avançant les lèvres le moins possible, surtout dans les finales.

Le groupe QU se prononce *kou*, en passant très rapidement sur *ou*.

qui—koui.

AU et EU se prononcent respectivement *aou* et *èou*, d'une seule émission de voix.

lauda—laouda; euge—èou-djè.

II.—CONSONNES

C, même redoublé, devant les sons *è* ou *i*, se prononce *tch*, c'est-à-dire *ch*, accompagné d'un léger *t*.

Cæcilia—tchè-tchilia; concede—conn-tchèdè.

ecce—è-tchè.

Toutefois, après un S ou un X, C se prononce simplement *ch*.

miscere—mis-chèrè (ou plutôt mich-chèrè).

CH se prononce *k*.

Cherubim—kèroubime.

G, même redoublé, devant les sons *è* ou *i*, se prononce *dj*, c'est-à-dire *g doux*, accompagné d'un léger *d*.

genui—djènoui; surgere—sour-djèrè.

Le groupe GN se prononce *gn doux*, comme dans le mot français *agneau*.

J a toujours le son de l'Y français dans *Yonne*.

jejunium—yè-younioume; adjuva—ad-youva.

M et N sont toujours nettement articulés et ne nasalisent jamais la voyelle qui précède.

tempus—tèmm-pouçe; ante—ann-tè; unde—ounn-dè.

T, dans le groupe TI suivi d'une voyelle et précédé d'une lettre autre que S, X ou T, se prononce, *tç*, c'est-à-dire ç, accompagné d'un léger *t*.

gratia—gra-tçia; tertius—tèr-tçiouçe.

L'intensité de ce son *t* est très variable. Il est à peine sensible après certaines consonnes dans les mots tels que *assumptio, redemptio, resurrectio*.

Z se prononce *dz*.

zelus—dzèlouçe.

H, dans les seuls mots *mihi, nihil* et leurs composés, se prononce *k*.

mihi—miki.

III.—ACCENTUATION

L'accent, dans la prononciation romaine du latin, est toujours marqué, avec beaucoup d'élasticité et de relief, à sa véritable place.

Rappelons, sans entrer dans le détail:

1o Que, en général, dans les mots de deux syllabes, la première porte l'accent.

2o Que, pour les mots de trois syllabes et plus, la syllabe accentuée est indiquée, dans les livres liturgiques, au moyen d'un accent aigu;

3o Que la syllabe accentuée, tout en étant plus forte que les autres, ne doit pas être pour cela "traînée", ne doit pas recevoir un allongement dépourvu d'élasticité.

BOTANIQUE

(Causerie donnée par les élèves-institutrices de l'École normale des filles de Montréal—(Congrégation de Notre-Dame) en présence de l'Inspecteur général)

1ère partie—LES RACINES ET LES PLANTES

Matériel: Plantes et illustrations.

ÉLISA.—La première partie de notre cours de botanique est terminée. Bien que nous n'ayons suivi qu'un petit sentier, il n'en est pas moins vrai de dire que cette étude fut vraiment intéressante et qu'elle nous a ouvert de vastes horizons. "Que Dieu est grand! disait Ampère à Ozanam, que Dieu est grand!" et nous pourrions ajouter avec le célèbre botaniste Linné: "J'ai aperçu le Tout-Puissant; je n'ai fait que l'entrevoir et je me suis incliné sur son passage pour l'adorer."

Si vous le voulez bien, nous causerons ce soir, sur ce sujet, et j'en suis certaine, vous serez toutes heureuses de revivre les belles heures consacrées à l'étude de cette science.

LUCIENNE.—Nous ne savons pour ainsi dire que l'abécé de la botanique. Croyez-vous que nous puissions causer longtemps?

CLAIRE.—Oh! oui, et c'est moi qui commence. La botanique est l'étude du végétal et de ses différents organes. Pour procéder intuitivement, nous prendrons une graine, celle du haricot, par exemple, et nous suivrons sa germination. La graine du haricot

est entourée d'une peau assez épaisse appelée tégument, et qui s'enlève facilement surtout quand la graine est gonflée. Cette membrane enveloppe une partie centrale, l'amande, qui se sépare en deux parties réunies l'une à l'autre par un petit corps allongé. Ces deux moitiés ont reçu le nom de cotylédons. Si je sème cette graine, bientôt les enveloppes se déchirent et je vois sortir d'abord la racine qui s'allonge en se dirigeant en bas, puis les deux cotylédons se séparent et laissent passer la tige qui s'élève de bas en haut. Cette tige en s'élevant, soulève avec elle les cotylédons et bientôt elle nous montre deux ou plusieurs lames vertes qu'on appelle feuilles. Ainsi trois parties sont à distinguer dans cette plante: la racine, la tige, les feuilles et bientôt on en verra apparaître une quatrième qui sera la fleur.

CÉCILE.—Cette étude de la plante en miniature m'a vivement intéressée, et si vous le voulez bien, je dirai sommairement ce qu'est la racine, premier organe de la plante.

La racine est l'organe de la plante qui se dirige toujours de haut en bas et s'enfonce dans le sol. Son rôle est d'abord de fixer la plante sur la terre par l'ensemble de ses ramifications; puis, de nourrir la plante en puisant dans le sol les éléments qui lui permettent de se développer. Elle est formée de trois parties: du collet, qui sert à réunir la tige à la racine; du corps, partie la plus grosse de la racine; et du chevelu formé de filaments appelés radicelles. Chaque radicelle est recouverte de poils absorbants qui puisent les sucres nourriciers du sol.

THÉRESE.—Pourquoi l'extrémité des radicelles est-elle jaune, quand la radicelle elle-même est si blanche?

MARGUERITE.—C'est que Dieu dont la Providence est si admirable n'oublie pas la moindre de ses petites créatures. En fouillant la terre pour trouver la nourriture de la plante, la radicelle pourrait se heurter contre un obstacle et s'y briser: Dieu l'a donc revêtue d'une armure nommée coiffe destinée à la protéger.

JEANNE.—Les racines ressemblent-elles toutes à celles du haricot?

HÉLENE.—Oh! non, les racines ont reçu différents noms suivant leur direction ou l'aspect qu'elles présentent. C'est ainsi qu'on distingue: 1. les racines pivotantes qui ont la forme d'un cône, comme la carotte; 2. les racines fibreuses composées de filaments déliés: les céréales et l'oignon en sont des exemples; 3. les racines tubéreuses, renflées et charnues, comme le dahlia; 4. les racines adventives qui poussent sur différents points de la tige; c'est ainsi que le fraisier émet le long de sa tige, des racines qui le fixent au sol, et que le lierre s'attache par des racines appelées crampons aux tiges aériennes: arbres, murs...

CLAIRE.—Quel est l'usage de ces racines adventives?

ADRIENNE.—Le développement de ces racines est très employé dans la culture. Ainsi quand on passe le rouleau sur des champs où le blé est encore jeune, on couche les plants de blé sur la terre, de sorte que la tige, touchant le sol par plusieurs nœuds à la fois, développe en ces points un grand nombre de racines adventives. Chaque plant de blé, recevant alors plus de matières alimentaires, forme de nombreuses fleurs et donne par suite beaucoup de fruits.

CÉCILE.—Tandis que la racine pénétrant dans la terre semble rechercher l'obscurité, la tige, tantôt frêle et souple, tantôt robuste et majestueuse, s'élance vers le ciel. La tige est donc la partie du végétal qui se dirige ordinairement de bas en haut et qui porte des feuilles.

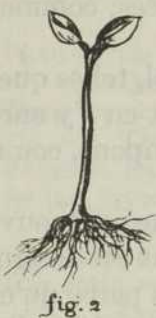
CÉCILE B.—Pourquoi dites-vous *ordinairement*? Y a-t-il des tiges qui ne s'élèvent pas dans l'air?

ÉLISA.—Il en existe dans le sol. C'est pourquoi on fait deux distinctions: les tiges aériennes et les tiges souterraines. Les tiges aériennes se séparent elles-mêmes en tiges dressées, rampantes et grimpantes. Les tiges souterraines comprennent les rhizomes, les bulbes et les tubercules.

THÉRESE.—Je ne sais vraiment comment vous pouvez retenir tout ceci

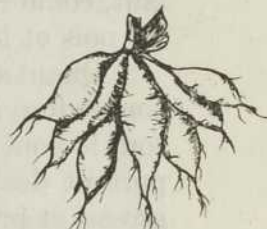
ÉLISA.—Oh! c'est facile! Tenez, à l'aide de ce tableau synoptique, vous comprendrez sans difficulté.

Les Racines



Parties

Collet
Corps
Chevelu



Espèces

Pivotantes fig. 1
Fibreuses fig. 2
Tubéreuses fig. 3
Adventives fig. 4 (a) crampons fig. 5



fig. 4



Les Tiges



Aëriennes



fig. 6

Dressées

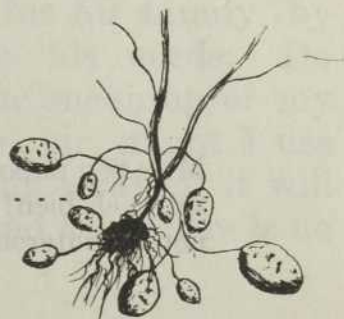
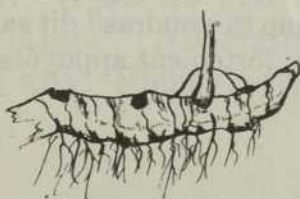
Tronc fig. 6
Stipe fig. 7
Chaume fig. 8
Tige proprement dite



Rampantes fig. 4 (b)
Grimpantes fig. 5

Souterraines

Rhizomes
Bulbes.....
Tubercules



Les plantes dressées sont celles qui s'élèvent. C'est d'abord le tronc, support ramifié, ligneux, arrondi, recouvert d'écorce, comme le chêne, l'érable. Le stipe, tige dressée, cylindrique, sans branches, couronnée par une touffe de feuilles, le palmier par exemple. Puis vient le chaume qui est une tige creuse: le blé. Enfin, la tige proprement dite est celle que nous offrent les plantes herbacées, comme la tulipe.

Les tiges rampantes, trop faibles pour se dresser, courent sur le sol, telles que les tiges du fraisier. Les tiges grimpantes montent le long d'un support en s'y enroulant, comme le liseron, ou bien en s'y fixant par des vrilles ou des crampons, comme les pois et le lierre.

Quant aux tiges souterraines, complètement enfouies dans le sol, elles sont souvent confondues avec les racines, et à cause de cette ressemblance, elles ont été désignées sous le nom de rhizomes. On peut toujours les distinguer des racines parce qu'elles portent des feuilles et des bourgeons. Parfois cette tige souterraine s'élargit, se grossit et prend une forme plus ou moins sphérique: c'est alors un bulbe: l'oignon. D'autres fois, elle s'épaissit en divers renflements plus ou moins nombreux, portant de place en place de petites écailles d'où sortiront des bourgeons puis des tiges aériennes; ces sortes de tiges sont des tubercules, dont la pomme de terre offre un exemple bien connu. Eh bien! la classification est-elle trop ardue?

THÉRESE.—J'ai très bien compris et je crois qu'il me serait possible maintenant de construire et d'expliquer le même tableau.

JEANNE.—Vous nous avez fait voir clairement la classification des tiges d'après leur direction et leur forme, mais comment les classera-t-on d'après leur consistance?

MARGUERITE.—La tige du haricot est molle et se casse facilement. Elle se dessèche et périt chaque année. C'est une tige herbacée. Mais toutes les tiges ne sont pas semblables à celles du haricot, et si nous examinons les tiges des arbres, nous verrons qu'elles sont d'abord vertes et tendres, puis qu'elles deviennent brunes. Quand on les coupe en travers, on s'aperçoit que la plus grande partie de leur épaisseur est formée par une matière dure, qu'on appelle bois. Les tiges ainsi constituées sont nommées tiges ligneuses; elles appartiennent toujours à des plantes qui vivent plus d'un an.

CÉCILE.—Et savez-vous comment l'on découvre l'âge de ces plantes? Voici la coupe d'une branche d'érable. Au centre, je vois la moëlle; elle est entourée d'une surface brune qu'on appelle cœur du bois; je vois ensuite une partie jaune, plus tendre parce qu'elle est nouvellement formée et qu'elle est traversée par les liquides de la plante; puis vient l'enveloppe extérieure appelée écorce. Donc, si je veux savoir l'âge d'un arbre, je compte les couches concentriques entourant la moëlle, chaque couche représentant le bois formé pendant une année, et c'est ainsi que j'ai trouvé que cette branche appartient à un arbre qui doit avoir près de 25 ans!

ÉLISA.—Dans la Colombie-Anglaise, il existe des arbres géants. On en mentionne qui ont près de 30 pieds de diamètre. Véritables monuments naturels, ils voient naître et s'éteindre des générations entières et pourraient rectifier bien des faits historiques si pour un instant on leur accordait l'intelligence et le langage.

CÉCILE.—Nous ne pouvons terminer notre étude sur la tige, sans adresser une supplication ardente à la Reine du Parterre céleste: Tige de Jessé, Rosier de Jéricho, Cèdre du Liban. Nous ne sommes à la vérité que de frêles roseaux!

Le moindre vent qui d'aventure
Fait rider la face de l'eau
Nous oblige à courber la tête.

Mais peu importe notre faiblesse! "Aime et fais ce que tu voudras" dit saint Augustin. . . eh bien! nous nous ferons tiges grimpantes, et, fortement appuyées sur Marie nous monterons ainsi jusqu'à Jésus!

On termine cette première partie de la causerie par le joli chant qui suit :

SI TU SAVAIS!

1

Si tu savais la voix puissante
 Qui chante
 Dans les peupliers où le vent
 Troublant
 Sanglote les jours de tempête,
 Se fait joyeux les jours de fête,
 C'est à genoux, ô paysan,
 Qu'il faudrait écouter le vent,
 Car cette voix, c'est Dieu lui-même
 Qui t'aime,
 Et qui te poursuit nuit et jour
 D'amour!

2

Si tu savais comprendre et vivre
 Le livre
 Que tiennent ouvert sous tes yeux
 Les cieux!
 Jours de soleil ou de nuages,
 Nuits d'étoiles ou nuits d'orages,
 C'est à genoux, ô paysan,
 Qu'il faudrait lire au firmament,
 Car, c'est le livre où Dieu sans cesse
 Te presse
 D'adorer en courbant le front
 Son nom!

3

Si tu savais, liant ta gerbe
 Superbe,
 Lorsque tressaille de bonheur
 Ton cœur,
 Saisir le frisson de la terre,
 Où jadis moissonna ton père,
 C'est à genoux, ô paysan,
 Qu'il faudrait saluer ton champ,
 Car la terre que ta main creuse,
 Fiévreuse,
 C'est Dieu qui t'offre de sa main
 Ton pain!

4

Si tu savais l'Eucharistie
 Bénie,
 Dieu toujours près de toi, vivant,
 Aimant,
 Empressé vers ta vieille église
 Où le Golgotha s'éternise,
 C'est à genoux, ô paysan,
 Que tu gravirais en pleurant
 La table où Jésus, en personne,
 Se donne!...
 Ah! viens le chercher dans le saint lieu
 Ton Dieu!

HENRI COLAS.

LEÇON D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE

How many persons do you perceive in the picture? I perceive one person.

What is the person? He is a man.

What is his business? What do you mean by his business, Sir? I mean his occupation, trade, calling, profession, regular occupation, regular work, means by which he earns his daily bread, his living, by which he supports his family, by which he provides for his family, by which he makes the money necessary to provide for his needs. Do you now understand, comprehend, perceive, seize the meaning of my question: *What do you mean by his business?* Please, sir, might I use a little slang? All right, my boy, go ahead and slang away, if it will help you any. Please, sir, I would like you to understand that there is no

disrespect intended in what I am going to say. Very well, go ahead and get it off your mind at once, I am anxious to hear the latest addition to your slang vocabulary. Well, sir, the Americans describe the language of a person who says as much as you have just said, all in a breath, by the expression: *he has said a mouthful*, and really, sir, you have said a big mouthful.

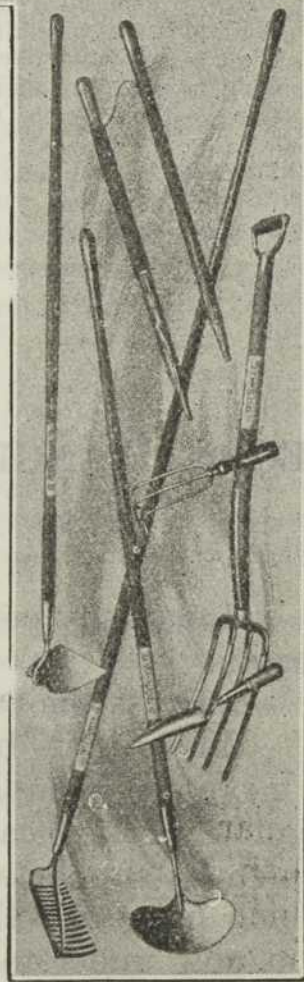
Very good, did you take in the meaning of the big mouthful? How could I do anything else, it was as clear as crystal.

If, as you say, it was as clear as crystal, perhaps, you will now answer it.

I regret to say that although your question is absolutely free from obscurity, I am utterly unable to state what the man's regular business is. He may be a lawyer, a doctor, a judge, perhaps he is rather young to be a judge, a clerk, a merchant, a notary, but I don't think he is a notary, a reporter, a journalist, a book-keeper, an accountant, a broker, a banker, a manufacturer, a reporter, etc.

Do you know what I am going to say to you? No, sir, I don't. Well, my young friend, you have said a mouthful. Ha! Ha! You are beginning to be slangy, sir. How can I help it, you have given me such a bad example; you know the proverb, I suppose? I know many proverbs, sir, but I don't know which proverb applies in this case. Would you like to learn it? Yes, sir, I would like to learn a new proverb, to add to my stock; what is it? "Evil communications corrupt good manners and good morals", also "tell me whom you frequent and I'll tell you what you are"; also "keep good company and you'll be of it"; also, "if you play with pitch you'll be defiled". Please, sir, what is *pitch*, and what is *defiled*? Pitch is another name for *tar*, in French *goudron*, and defiled means *soiled*, *dirtied*, *smearred*, *befouled*.

Now apply the first proverb to what you said to me about my becoming slangy. The first proverb, if I remember aright was: *Evil communications corrupt good manners and good morals*; I suppose the application would be, *if you frequent the company of slangy people you, yourself will become slangy*, or may be, *if you go with people whose langua-*



ge is bad, your language will become like theirs; what do you think of those applications, sir? They are excellent, you are progressing, and I heartily congratulate you.

Let us now return to our friend in the picture: I noticed that you did not mention, among the possible occupations of the individual in question, any manual trade, how is that? Why did you not say, blacksmith, carpenter, cabinet-maker, brick-layer, mason, stone cutter, roofer, shoemaker, tailor, cook, confectioner, farmer, glazier, etc? The reason is obvious, don't you see it, sir? Perhaps I do, but please act as if I didn't. The reason is as plain as the nose on the man's face; he has on a *pince-nez*; now no man who works at a manual trade wears a *pince-nez*.

Is there any law forbidding a handicraftsman to wear a *pince-nez*?

What is a handicraftsman? A handicraftsman, my lad, is an artisan.

If you please, sir, what is an artisan? A handicraftsman or an artisan is a man who works at a manual trade. Now answer my question. There is a law, sir, forbidding an artisan to wear a *pince-nez*.

It is singular that I've never heard of such a law, what law is it? It is the greatest of all laws, sir, it is the law of common sense.

When was this law promulgated? Promulgated, what is its signification? It means announced, made known, proclaimed? I see, sir; it was proclaimed the day the *pince-nez* was invented.

Why did common sense proclaim that men who worked at manual trades were forbidden to wear *pince-nez*? This is the way of it, sir, the *pince-nez* is made for the nose, as its name says; please remember, sir, I don't affirm that noses were made for *pince-nez*, for there are numberless noses that are incapable of wearing this ornament, they are not constructed for the purpose; in the second place the peculiarity of the whole family of *pince-nez* is to fall off the nose; just imagine a blacksmith, with a *pince-nez* adorning his nasal appendage, occupied in shoeing a horse, think of a roofer, with a *pince-nez*, working on a high roof, in the midst of a snow-storm; you see for yourself, sir, that the ordinary artisan is obliged to deprive himself of the pleasure of decorating the handle of his face with the aristocratic *pince-nez*, except, perhaps, on Sundays and even then he is in danger of dropping it on the floor, while sleeping during the sermon.

You should not be irreverent and suppose that people sleep, at church during the sermon. Very well, sir, I won't say it any more, but I know that some people have the talent of sleeping during the sermon; perhaps it would be more reverent to say, the very grave defect, weakness, fault, want of good manners instead of talent, what do you think, sir? I think as you do, in this case.

What is the difference between a defect or weakness, or fault and a talent? A talent is a positive quality, something to be cultivated; a defect, weakness, or fault is a negative quantity, a want, something to be scrupulously avoided.

You don't know what the man's regular occupation is, perhaps you can state what his occupation at the present moment is? Yes, sir, he is gardening.

Then he is evidently a gardener, is he not? He is if you insist on it, sir, a gardener, but he is not a regular gardener, he is a gardener, *en passant*; an amateur gardener; he is gardening for recreation, for his health, perhaps to please his mother, his wife, his sister, his cousin or his aunt.

But since he is actually gardening his occupation must be that of gardener?

No, sir, he is not of the same trade as our grandfather Adam; if you desire proofs, look at his hat, look at his eyes, they are not those of a man whose face is constantly turned towards the sod; look at his mustache, I am certain that it is trimmed more regularly than the flower beds, look at his cigar, with a band around it, look at his self-satisfied smile, one would say that he was having his picture taken, note his shining *pince-nez*, all these things prove, beyond doubt, that the man is not even a good imitation of a real, all wool and a yard-wide gardener.

My young friend you are mixing your metaphors.

Mixing my metaphors; in first place, what is a metaphor, and in the second place how am I mixing them? A metaphor is a figure of speech founded on resemblance by which a word is transferred from an object to which it properly belongs, to another, in such a manner, that a comparison is implied though not formally expressed. Thus *That man is a fox* is a *metaphor*, but *that man is like a fox* is a *simile*. You might say of a gardener *that he was a sheep*, but to say of him *that he is not a real all wool and a yard wide gardener* is to apply to a gardener a qualifier that is only applicable to cloth. Thank you, sir, my intention was to make clear that I did not consider our dandified friend the real, genuine article in gardeners.

If he is not a real, genuine gardener, why is he working in a garden? I would take the liberty of remarking, sir, that I did not say that he was working in a garden.

You are very precise sometimes; I admit that you did not say that he was working in a garden, but when you said he was gardening, you implied that he was working in a garden, did you not? No, sir, I did not imply what you say, for a man may garden elsewhere than in a garden; he may cultivate a simple flower-bed in front of his house, he is gardening but not in a garden.

If you don't see the garden, why do you pick on gardening as his actual occupation? With his right hand he is grasping the round wooden handle of a tool, I don't see his left hand, but I infer from the way he is standing that it is holding the same handle lower down; looking at the handle the way he is holding it and his position, I conclude that the tool at the end of the handle is one of two gardening tools: a hoe or a rake.

Be so kind as to state what is a hoe; and what is a rake. Please look directly below the man: the first tool on the left is a hoe; in the whole lot of tools, the one with the longest handle is a rake; your ideas with respect to hoes and rakes are much clearer now, sir, I am sure, than if I stated, in words, what they are.

You are evading my question; kindly describe these tools. There is no description equal to an illustration, to a picture, sir.

What you say, my lad, is perfectly true, but if you were talking of these tools to someone who did not know them, and that you had no picture, no illustration, what would you do? What would I do, why, sir, I would draw one.

That is quite easy for you, because you can draw; but suppose that you couldn't draw them?

Then, sir, I would have to describe them.

Well describe them. If I must, I must: A hoe is a tool, consisting of a broad thick blade, about six inches long fastened at right-angle to a long handle and used for cutting up weeds and loosening the earth in fields and gardens; a rake has a much longer handle than a hoe and instead of having a blade, it is provided with about a dozen of teeth. In the garden rake the teeth are of steel or iron, in the field rake they are of wood; the field rake is used for collecting hay or straw after reaping or mowing; the garden rake is used for smoothing the soil, covering the seed, gathering dead leaves, refuse, etc.

Which tool is the man using? I can't say positively, but I think it is a hoe.

Why do you think he is using a hoe? The way he is standing, and the way he is grasping it, make me believe that it is a hoe.

What other tools do you see in the picture? The third long-handled tool is a turf edger or turf trimmer; the next tool with a handle having a place, at the top, for the hand is a four-tined spading fork; then there is a three-branched weeding fork, a garden trowel, and finally a garden line and stakes. I am delighted, sir, that you have not asked me for a description of these.

Don't whistle till you are out of the woods. Please; sir, I don't understand, I was not whistling and I did not see any wood, perhaps, you would be so kind as to explain.

Don't whistle till you are out of the woods, is a well known proverb; its origin is ascribed to a boy who had to cross a wood infested with wolves:

he had quietly got three quarters through, when feeling quite secure, he began to whistle, and awakened a wolf which had been asleep in a clump of bushes; he had to run, had much difficulty in escaping, and the first words he uttered on regaining his breath were "Never whistle till you are out of the woods". It means don't sing a song of victory till you are sure of the victory.

Now, to please you, I will not ask you to describe these tools, but you said that certain parts were made of iron or steel, are they not the same?

No, sir, iron is a metal, and steel is a composition; iron is found in the ground; it is a natural product and steel is an industrial product, a product of industry; there are iron mines in many places, there are no steel mines anywhere.

You say that steel is a composition, a compound; of what is it a compound? It is a compound of iron and carbon, or pure charcoal.

What are the proportions of these substances? Well in one hundred pounds of steel there is less than one pound of carbon and more than ninety-nine pounds of iron.

J. AHERN.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

L'AMOUR DE DIEU

Comme tout ce qui est d'ordre surnaturel, le mystère de la sainte Trinité est incompréhensible pour notre raison, mais nous devons le croire parce que Dieu l'a révélé. Nous devons croire aussi à sa présence réelle dans le sacrement de l'Eucharistie qui est le sacrement de l'amour par excellence.

Le père de famille, en mourant, lègue à ses enfants un patrimoine, souvent le fruit de son industrie et de ses sueurs. Il ne leur lègue pas son corps, que l'on se hâte d'enfourer dans la terre, où bientôt il est confondu avec la poussière des autres morts. La mère nourrit l'enfant de son lait, lui donne une partie de sa substance; mais elle ne peut pas, le voudrait-elle, se donner tout entière.

Dieu opère ce prodige d'amour; il l'opère non en faveur d'un seul, mais en faveur de tous ceux qui veulent le recevoir; en faveur des bons comme en faveur des méchants. Il va trouver l'infirme et le malade sur leur lit de douleur, quelque pauvres, quelque délaissés que soient ces hommes.

Il se donne à chaque instant; il se multiplie à l'infini, par un prodige de sa toute-puissance et de son amour. Il se donne enfin sous une forme chétive, mais en rapport avec notre nature et nos besoins. Oh! qui pourrait assez comprendre toute l'étendue, toute la délicatesse, toute l'industrie de cet amour divin. "L'Imitation de Jésus-Christ" nous dit avec raison:

“*La charité de Jésus-Christ ne diminue pas, et la grandeur de sa propitiation ne s'épuise jamais.*” (Imit. IV-2.) Remerciez-le souvent de cet amour immense.

Mais il faut de plus rendre à Dieu amour pour amour. Or, le propre de l'amour, c'est de se donner sans réserve à l'objet aimé. Livrez-vous donc entièrement à Jésus, et dites-lui que vous ne voulez appartenir qu'à Lui. Le propre de l'amour, c'est de se sacrifier pour l'objet aimé. Promettez à Jésus que vous sacrifierez même la vie, plutôt que de lui déplaire. Le propre de l'amour, c'est de se donner sans cesse, et de se complaire dans cet abandon de soi-même à l'objet aimé. Soyez à Jésus toujours; consacrez-lui tous les instants de votre vie, toutes les aspirations de votre cœur. Le propre de l'amour c'est d'être exclusif, de ne trouver rien d'aimable que l'objet aimé, d'être indifférent à tout le reste. N'aimez donc que Jésus, ne vous plaisez qu'auprès de ses autels; répétez-lui avec le Psalmiste *qu'un seul jour passé dans ses tabernacles vaut mieux que mille autres jours passés ailleurs.* (Ps. LXXXII, II.)

Enfin, l'amour se prouve par les effets; ce sera aussi par une vie sainte que vous montrerez votre amour à Jésus. Dites-lui donc avant de communier: “Divin Jésus qui m'avez tant aimé, apprenez-moi à vous aimer comme je le dois. Ange du ciel, donnez-moi une étincelle de ce feu qui vous consume, afin que j'aime Jésus autant que je voudrais l'aimer. Que je l'aime toute ma vie, pour que je puisse l'aimer pendant l'éternité.”

Résolution : Je n'aimerai désormais les créatures que pour l'amour de Jésus.

E. P.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE

DICTEÉS

I

L'ANNÉE

Les jours se nomment dimanche, lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi.— Ces sept jours font une semaine.— Quatre semaines entières et deux ou trois jours d'une autre, font un mois. Douze mois font une année ou un an. Les mois se nomment: janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre, et décembre. Les mois de janvier, de mars, de mai, de juillet, d'août, d'octobre, de décembre ont trente et un jours. — Les mois d'avril de juin, de septembre, de novembre n'ont que trente jours.— Le mois de février a tantôt vingt-huit jours, et tantôt vingt-neuf jours.

EXERCICES ET ANALYSES.— Souligner et analyser les verbes réguliers. Trouver les sujets de ces verbes.

II

LE PRONOM

Voyez ces jeunes enfants, *ils* n'ont plus de mère.— L'Église est souvent persécutée, *elle*

ne disparaît jamais.— *Il* faut compter sur l'ingratitude des hommes sans cesser de *leur* faire du bien.— *Nous* soussignés, déclarons *vous* avoir vus prendre ces fruits.— Le plus grand de tous les plaisirs, *c'est* la reconnaissance.— L'Évangile commande le pardon des injures, n'oublions jamais *cela*.— Souvenez-vous de *ceci*: Point de vertu sans effort.— On supporte mieux le mal d'autrui que le *sien* propre.— Ces terres sont *les nôtres* et non *les siennes*.— Voici une entreprise *qui* ne pourra pas réussir.— L'homme *qui* a la conscience en paix ne se trouble de rien.— La personne *que* vous demandez est absente.— Ce sont des écoles *où* l'on enseigne la religion et la vraie morale.— *Quiconque* fait une grande perte, éprouve de grands regrets.

QUESTIONS GRAMMATICALES.— *Que désigne le mot pronom?* On appelle *pronom* un mot qui est mis pour le nom.— *Pourquoi cette substitution?* Pour rappeler l'idée d'un nom dont il faut éviter la répétition.— *Donnez un exemple.* Ce *palais* est neuf, mais ce *palais* est mal placé et, de plus, ce *palais* est mal construit. Dans cette phrase, la répétition triple du mot *palais* choque à la fois l'oreille et le bon goût; c'est pour éviter ce désagrément qu'on emploie le mot *il* qui rappelle l'idée du nom *palais*, déjà exprimé, et permet, en outre, d'en éviter la répétition. Ce mot *il* est un pro-

nom.—Y a-t-il plusieurs espèces de pronoms ? Oui, on en distingue cinq espèces différentes.—*Quelles sont-elles ?* Ce sont les pronoms personnels, les démonstratifs, les possessifs, les conjonctifs et les indéfinis.—*De quel genre et de quel nombre sont ces pronoms ?* Les pronoms, tenant toujours la place d'un nom, adoptent le genre et le nombre de ce nom.—*Quelle fonction exercent les pronoms ?* La même fonction que les noms qu'ils représentent.

ANALYSE GRAMMATICALE.—Distinguer les pronoms de la dictée ci-dessus, et en faire connaître l'espèce le genre et le nombre.

RÉDACTION

L'HABILLEMENT DE LA PETITE LOUISE

Une petite orpheline, Louise, était si peu vêtue que plusieurs de ses compagnes lui font la surprise d'un habillement complet. Dites quelles sont les parties de cet habillement et avec quoi elles sont faites.

Developpement

Marie, Germaine, Marcelle et Catherine sont très occupées : les vêtements qu'elles se sont procurés et qu'elles ont confectionnés en partie pour leur petite compagne Louise sont prêts, voici qu'elles les disposent pour appeler Louise et jouir de sa surprise : il y a une chemise de calicot, un corset de satinette et de baleine, des bas de laine tricotés, des souliers en cuir, un pantalon de finette de coton, un jupon de laine tricotée, un autre en orléans gris, une robe de flanelle écossaise, un petit collet de drap noir, une capeline de flanelle grise. Comme tout cela est joli et beau ! et que Louise va être contente.

COURS MOYEN

DICTIONNAIRE

1.—L'ESPÉRANCE

L'espérance a été donnée à l'homme pour lui faire oublier les maux réels qui sont attachés à cette vie. A peine l'enfant a-t-il pu former une pensée, qu'il espère le jouet qui, la veille, a flatté ses regards. Le jeune homme, qui s'élanche dans la carrière, rêve de gloire et de bonheur. L'âge mûr compte sur

la richesse et sur la puissance. Le vieillard espère voir grandir autour de lui de nombreuses générations, et, comme l'octogénaire de la fable, s'asseoir un jour à l'ombre des arbres qu'il a plantés.

2.—SUITE DU PRÉCÉDENT

Mais, dira-t-on, à quoi bon l'espérance, puisqu'elle repose souvent sur une illusion ? Qu'importe, si cette illusion elle-même est un bonheur ? Le prisonnier qui rêve la liberté oublie pour un instant le poids de ses fers. Le soldat, animé par l'espérance d'illustrer son nom, se précipite au-devant du danger, sans voir la mort qui peut-être va l'arrêter. Le laboureur, au milieu de ses pénibles travaux, voit d'avance la moisson future, et, au sein de la disette, il espère une récolte abondante.

Quand les forces de l'homme sont épuisées, quand il touche au terme de la carrière, ses regards se tournent vers une dernière espérance ; mais ce n'est plus une illusion ; c'est plus qu'un penchant naturel au cœur humain ; c'est un précepte sacré, une réalité vivante ; c'est l'espérance de l'immortalité que Dieu a promise à la vertu.

EXPLICATION DES MOTS.—*Carrière* : prop., lieu fermé de barrières et disposé pour les courses. *Au fig.*, champ, espace où la vie se déploie et s'exerce, où les choses s'accomplissent, où les sentiments se font jour. Et aussi, le cours de la vie, le temps pendant lequel on exerce une charge, un emploi.—*Rêve de* : Rêver est suivi de la préposition *de* quand il s'agit de rêve ; de la proposition *à* quand il s'agit de méditation.—*Age mûr* : âge qui suit la jeunesse.—*Comme l'octogénaire de la fable* :

Un octogénaire plantait.

J'en puis jouir demain, et quelques jours encore ;
Je puis enfin compter l'aurore
Plus d'une fois sur vos tombeaux.

LA FONTAINE, Livre XI, fable 8.

Octogénaire : homme âgé de quatre-vingts ans. Rapprocher sexagénaire, septuagénaire, centenaire, séculaire.

2. *Illusions* : erreur qui semble se jouer de notre esprit, le tromper ; sorte de rêves ou de fantômes qui flottent devant l'imagination.—*Qui rêve la liberté* : qui pense au moment où il sera libre.—*Au sein de la disette* : au milieu de la disette, pendant la disette.—*Au terme de la carrière* : au terme de la vie.

EXERCICES ET ANALYSES.—*Maux*: Comment les noms en *al* forment-ils leur pluriel? Cette règle offre-t-elle des exceptions? Quels sont les noms en *al* qui prennent un *s* au pluriel?—*Bonheur, richesse*: les contraires de ces mots? (malheur, pauvreté).—*Nombreuses générations*: Pourquoi nombreuses au pluriel?—*Travaux*: Comment les noms en *ail* forment-ils leur pluriel? Y a-t-il des exceptions? Quelles sont ces exceptions?—Que veut dire le mot *immortalité*?

Souligner et analyser tous les noms et tous les adjectifs.

Indiquer les articles élidés et les articles contractés.

II

LES MALHEUREUX

L'*Évangile* nous apprend que les pauvres sont nos frères et qu'ils ont droit à notre compassion. Or, l'hiver est une saison bien triste pour les *déshérités* de ce monde: le froid si désagréable se fait sentir dans les pauvres chaumières; le *givre* humide provoque les *rhumes* et favorise des maladies dangereuses; le *verglas* glissant empêche de *courir* pour ranimer les membres engourdis. Les malheureux voient avec peine les blancs *flocons* de neige couvrir le sol; pour eux les jours sont *tristes* et *sombres*, la température *humide*, les nuits *glaciales* et *mortelles*.

Enfants riches et heureux qui allez patiner sur les lacs et les étangs *durcis* mais fragiles et parfois *dangereux*, songez aux malheureux. Ils grelottent dans leurs *pauvres* vêtements et n'ont rien pour apaiser leur faim *dévorante*. Venez-leur en aide, car Dieu le commande: le *superflu* du riche appartient au pauvre.

ANNOTATIONS.—*Évangile*: C'est le résumé de la vie, de la doctrine et des miracles de Jésus-Christ. Saint Mathieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean ont écrit chacun un évangile.—*Frères*: Enfants issus d'un même père et d'une même mère ou de l'un des deux seulement. C'est par analogie que tous les hommes issus de Dieu, sont appelés frères.—*Compassion*: Sentiment qui nous rend sensibles aux maux d'autrui. Le mot compassion exprime l'idée de *souffrir avec*: c'est en ce sens qu'on dit *Compassion de la Sainte Vierge* pour exprimer les vives douleurs éprouvées par Marie à la vue du crucifiement de Notre-Seigneur.—*Déshérité*: Celui qui est sans bien; adjectif de sa nature, ce mot s'emploie substantivement pour désigner les pauvres.—*Givre*: Résultat de la congélation du brouillard et de la rosée sur les plantes; on dit aussi *gelée blanche*.—*Rhume*: Mot générique employé

pour désigner toute affection causant la toux; le rhume de cerveau s'appelle aussi *coryza*.—*Verglas*: on le dit surtout en parlant de la neige.

RÉCITATION

LE RENARD ET LES RAISINS

Certain renard gascon, d'autres disent normand, Mourant presque de faim, vit au haut d'une treille
Des raisins mûrs apparemment,
Et couverts d'une peau vermeille.
Le galant en eût fait volontiers un repas;
Mais comme il n'y pouvait atteindre:
"Ils sont trop verts, dit-il, et bons pour des gou-
Fit-il pas mieux que de se plaindre? [jats."]

LA FONTAINE.

EXPLICATIONS DE MOTS.—*Certain renard gascon, d'autres disent normand*: ces deux mots *gascon* et *normand* sont pris habituellement dans le sens de menteur, mais avec les différences propres aux provinces de France qu'ils rappellent. Le normand, comme coutumier des procès, ment parce qu'il dissimule la vérité; le Gascon ment comme vantard et fanfaron.—*Des raisins mûrs apparemment*: ici, apparemment signifie: en apparence, extérieurement. Aujourd'hui, ce mot a une autre acception: celle de sans doute.—*D'une peau vermeille*: la couleur vermeille est une couleur d'un rouge un peu plus foncé que l'incarnat. Par ces mots le fabuliste veut peindre des raisins très mûrs.—*Le galant*: Dans ce sens, ce mot signifie un homme alerte, à qui il ne faut pas trop se fier. La Fontaine a souvent employé ce mot, l'appliquant aux hommes et aux bêtes.—*Goujat*: valet d'armée. Maintenant surtout: apprenti maçon, dont la fonction est de porter les matériaux, soit à pied-d'œuvre, soit sur les échafaudages où les ouvriers peuvent en avoir besoin. Par extension: homme sale et grossier.—*Fit-il pas mieux*: aujourd'hui on dirait: Ne fit-il pas mieux.

RÉDACTION

Vous écrivez à votre sœur aînée que vous avez quittée depuis quelques semaines pour aller au pensionnat. Vous lui faites le portrait de celles de vos compagnes que vous avez choisies pour amies:

Chère sœur,

J'ai eu beaucoup de peine pour m'accoutumer à la vie de pension. Sans cesse ma pensée s'envolait près de toi et de maman, vous que j'ai quittées avec tant de larmes. Je suis maintenant habituée et je me trouve heureuse au pensionnat. Toutes mes compagnes sont très gentilles; mais il en est deux

avec lesquelles je me suis liée plus intimement. Voici la cause de ma préférence. Lorsque je vous eus dit adieu, le cœur bien gros, je fus conduite dans la cour où les élèves étaient en récréation. Ne connaissant aucune de mes nouvelles compagnes, je n'osais me mêler à leurs jeux. Je me promenais donc seule dans le jardin, lorsque deux jeunes filles, se détachant du groupe des joueuses, s'approchèrent de moi; elles m'invitèrent de la manière la plus gracieuse à prendre part à leurs ébats. Touchée de leur délicate attention, je les remerciai et me rendis à leur désir. Très aimable toutes deux, ces jeunes filles sont d'un caractère différent. Clémence a seize ans. D'un naturel doux et tranquille, la bonté peinte sur tous les traits de son visage, elle s'oublie sans cesse pour ne songer qu'aux autres et sa plus grande joie est de rendre service. Valentine est moins âgée d'une année. Toujours gaie, toujours de bonne humeur, toujours le sourire sur les lèvres, elle fait le charme de nos récréations et nous amuse par ses réparties pleines d'esprit et de bon sens. Cachées sous le voile de la modestie, ses qualités ne semblent que plus charmantes. La respectueuse affection qu'elle a pour nos bonnes maîtresses, son amabilité pour toutes ses compagnes la font estimer de tous ceux qui la connaissent. Je pense que tu approuveras mon choix, bien chère sœur. Mon plus grand désir est de les imiter et tous mes efforts vont tendre à ce but. Heureuse, si par ma bonne conduite, je puis donner quelque joie et quelque consolation à notre bonne et chère maman.

Je te quitte, chère sœur, en t'embrassant bien tendrement.

MARGUERITE.

COURS SUPÉRIEUR

DICTÉES

I

LA PATRIE

Quel mot puissant et magique que celui de PATRIE et comme il éveille dans notre pensée une image pleine tout à la fois de dou-

ceur et de majesté! Voici la Patrie! Cette maison où votre âme s'est épanouie sous les regards attendris d'un père, qui reste toujours embaumée pour vous du parfum des baisers maternels; ces chemins que vos premiers pas ont foulés si gaiement; ces horizons connus, ces eaux courantes et ces bois, tous ces chers objets que vous avez naïvement associés aux plus vives impressions de votre enfance; hélas! et ce coin de terre où dort la cendre à peine refroidie de vos aïeux, suivis et gardés dans la tombe par la piété de vos souvenirs; oui, tout cela, c'est la Patrie!

EXERCICES:—Faire la liste des mots invariables contenus dans l'exercice précédent; dire quelle est l'espèce de chacun, et, s'il y a lieu, ce qu'il marque (pour les adverbess, le lieu, le temps, etc.; pour les conjonctions, la liaison, l'opposition, etc.).

II

MA MÈRE

Ma mère n'était pas savante, mais elle était douée d'une pensée infatigable, d'un discernement plein de pénétration et de justesse. Nourrie d'un petit nombre de livres excellents, accoutumée à mettre d'accord l'Évangile et le raisonnement, elle possédait, en outre, à un degré merveilleux, la mémoire des faits qu'elle avait vus ou entendu rapporter. Elle n'avait pas une éloquence abondante et ornée, mais sa parole était énergique, plutôt grave que brillante, au besoin, cependant, assaisonnée d'une grâce piquante et toujours profondément sympathique à tous ceux qui la connaissaient. Disposée par caractère et par une longue habitude aux sublimes élans de la charité et aux sacrifices les plus pénibles, ma mère était très pieuse, mais il ne se mêlait à sa piété aucune petitesse, aucune superstition.

SILVIO PELLICO.

EXPLICATIONS DE MOTS.—*Discernement*: action de séparer, de mettre à part.—*Au moral*: distinction qu'on fait entre les objets; faculté de bien apprécier les choses.—*Pénétration*: au fig. action intellectuelle par laquelle on pénètre avant dans les choses.—*Justesse*: au fig. qualité de l'esprit, qui fait qu'on met dans les choses intellectuelles une exacte convenance.—*Nourrie d'un petit nombre de livres*: le mot *nourri*, au fig. se dit de l'esprit qui reçoit des aliments intellectuels. *Nourrie*

d'un petit nombre de livres: c'est-à-dire n'ayant lu qu'un petit nombre de livres excellents qui avaient été la nourriture de son esprit.—*Assaisonnée d'une grâce piquante: assaisonnée*, c'est-à-dire pourvue d'assaisonnement; et par assaisonnement on entend, au figuré, tout ce qui ajoute de l'à-propos, du piquant à une chose. *Assaisonnée d'une grâce piquante*: c'est-à-dire son éloquence était pourvue d'une grâce piquante, qui la relevait comme un assaisonnement relève un mets.—*Superstition*: sentiment de vénération religieuse, fondé sur la crainte ou l'ignorance, par lequel on est souvent porté à se former de faux devoirs, à redouter des chimères, et à mettre sa confiance dans des choses impuissantes; particulièrement, vaine observation religieuse pratiquée par les anciens et défendue par l'Église.—*Silvio Pellico*: écrivain piémontais, né en 1789, à Saluces, mort en 1854. On connaît surtout de lui: *Le mie Prigioni: mes Prisons*; livre dans lequel il raconte, avec une touchante simplicité, les souffrances qu'il endura en prison. Lors de l'explosion des révolutions de Naples et de Piémont, il avait été arrêté comme suspect et condamné à mort en 1822. La peine fut commuée en 15 années de *carcere duro* (prison dure) qu'il alla subir au Spielberg. Il fut gracié dans la neuvième année et reconduit en Piémont.

EXERCICES ET ANALYSES.—*Elle était douée*: pourquoi *douée* au féminin singulier?—*Nourrie*: justifier l'orthographe de ce participe.—*Qu'elle avait rus ou entendu rapporter*: pourquoi *rus* au pluriel et *entendu* au singulier? (parce que *rus*, participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* s'accorde avec son complément *qu'* mis pour faits; tandis que *entendu* n'a pas de complément direct placé avant lui. *Qu'* n'est pas le complément direct de *entendu* mais de *rapporter*).—*Assaisonnée*: justifier l'orthographe.—*Qui la connaissaient*: analyser *la*. Pourquoi le verbe au pluriel?

RÉCITATION

IN HONOREM MARIE

Berger, dis-moi si ta prairie,
Dis-moi si l'ombre de tes bois
Est aussi belle que Marie,
Vierge et mère tout à la fois!

Guerrier, dis-moi si ton armure
Ou la gloire de tes exploits
Est aussi douce, est aussi pure
Que la Mère du Roi des rois?

Marinier, dis-moi si ta voile
Rapide et légère sur l'eau
Est aussi belle que l'étoile
Qui garde ton frère vaisseau?

En vain pour dire tes louanges,
Gracieuse Reine des Cieux,
La terre emprunterait des Anges
Les cantiques mélodieux.

Gabriel de SUSSEX.

(Œuvres lyriques et musicales.)

COMPOSITION

Dans un de ses jolis contes, intitulé "Trésor des fèves et fleur des pois", Charles Nodier pose ainsi les bases du bonheur:

Travaillez pour vous rendre utile.

Rendez-vous utile pour être aimé.

Soyez aimé pour être heureux.

Développez ces pensées.

DÉVELOPPEMENT

Etre heureux, qui n'aspire à l'être!..... mais chacun entend le bonheur à sa manière, et pour beaucoup, la vie se passe à courir après des chimères que nous croyons être le bonheur et qu'il ne nous est jamais donné d'atteindre et de saisir.

L'un place son bonheur dans la richesse. "Si je possédais l'or, dit-il, je me procurerais ensuite avec ce précieux talisman toutes les jouissances possibles". Et il se lance dans les combinaisons financières, suit fiévreusement les cours de la Bourse ou des marchés commerciaux, passe par mille émotions qui le privent de sommeil et d'appétit, heureux encore s'il n'aboutit pas à la catastrophe qui engloutit tout son bien.

Un autre a soif d'honneurs. Il se lance dans la politique, affiche bruyamment des opinions qui ne sont pas les siennes, vole de réunion en réunion pour prôner sa candidature, de fête en fête pour se montrer du monde, prodigue les promesses et les cadeaux., S'il est élu, ce n'est qu'un commencement c'est une rude carrière qui l'attend, et il ne s'appartiendra plus. S'il reste sur le carreau quel dépit, quelle chute!

Un troisième enfin fait fi de l'argent et des honneurs: "Amusons-nous", c'est sa devise, il ne cherche que le plaisir. Il n'y a festin ni bal ni spectacle qui ne le voie. L'été, il parcourt en tous sens l'Europe entière pour voler des plaisirs du bord de la mer aux stations de montagnes, il est de toutes les

parties. Mais rien n'arrive plus à le distraire, il est blasé, à charge à lui-même, ne peut renoncer à cette vie factice parce que l'habitude l'enchaîne et que la solitude lui fait peur, mais il traîne partout un insondable ennui et ces plaisirs qu'il a tant désirés lui paraissent vides. Il leur a laissé de plus sa santé et bientôt c'est en malade assombri qu'il devra visiter les villes d'eau ou les doux climats, qu'il ne connaissait que pour leurs plaisirs.

Et tous ont passé, sans le voir, près du bonheur.

Voyez ce brave laboureur, il peine tout le jour, mais il aime son travail, la terre nourricière qu'il féconde de ses sueurs, les beaux animaux qu'il dirige, les moissons verdoyantes et bientôt dorées qu'il a fait naître et qu'il récoltera. S'il a supporté le chaud, le froid, la fatigue, il s'est dit: "Je fais un travail utile, bien des gens me devront leur pain, j'entretiens surtout la vie des miens. Mon vieux père est heureux de voir ses champs entre mes mains et de trouver à mon foyer la place d'honneur, le pain savoureux, le vin qui soutient sa vieillesse, ma fidèle ménagère compte sur moi pour renouveler au logis la farine, les provisions, pour garnir d'écus son vieux bas qui permet de procurer à tous le vêtement et l'entretien, et les joyeux bambins qui m'attendent le soir ne seraient ni si frais ni si joufflus si leur père s'attardait au cabaret au lieu de travailler sans cesse et d'entretenir l'abondance au logis."

Et tous ceux qui le rencontrent, épanoui, l'air heureux, sont prêts à l'aimer. "Quelle figure de brave homme a ce travail-

leur," disent-ils, et dans tout le canton il n'est personne d'aussi estimé, d'aimé par tous que ce laboureur. Si vous voulez voir comme il est aimé, il faut assister un soir à son retour. Les enfants joufflus courent à sa rencontre. Il les a baisés et perchés sur son cheval avant d'arriver. Le vieux père est assis sur le banc de pierre et sourit à son fils en voyant ce tableau, et quand la ménagère entend le remue-ménage de l'arrivée, le babil des enfants, elle rit à la fenêtre en jetant un joyeux: Bonsoir Jacques! qui respire l'affection la plus franche et la plus vraie.

Oh! comme ces être chéris qui l'aiment et pour qui il travaille, donnent plus de bonheur à sa vie que les richesses, les honneurs et les plaisirs.

Ses richesses, c'est son gain, sa récolte, les biens acquis par son labeur, dont il leur fait part.—Les honneurs? en est-il de plus grands que d'être fils béni, chef de famille respecté des siens qui le chérissent, estimé de tous?—Ses plaisirs? En est-il de plus purs que ceux qu'il goûte, ce retour de tous les soirs, ces dimanches si reposants où, après avoir prié ensemble, on va voir ses amis, ses parents, s'asseyant à leur table ou les recevant à la sienne, pour se réunir en un frugal festin d'où les excès sont bannis?

Le secret du bonheur, ce bon travailleur l'a trouvé dans les trois préceptes de l'écrivain aimable:

Travaillez pour vous rendre utile.
Rendez-vous utile pour être aimé.
Soyez aimé pour être heureux.

(L'École Française.)

LES DANGERS DU FEU

Le récent incendie du village de Kamouraska et les grands désastres occasionnés par les feux de forêts, en octobre dernier, font un devoir aux parents et aux instituteurs et institutrices de mettre très souvent les enfants en garde contre les dangers du feu. Les allumettes et les cigarettes ne devraient jamais être tolérées chez les enfants au-dessous de 16 ans. Enseignons donc à l'école la prudence qui épargnera des vies, des maisons, des églises même, ainsi que le domaine forestier. *Ne jouez pas avec le feu.—Ne touchez pas aux allumettes.—Ne fumez pas de cigarettes* : voilà ce qu'il faut inscrire en permanence sur le tableau noir.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES SUR LES QUATRE RÈGLES SIMPLES

1. Un marchand a acheté une quantité de drap pour une certaine somme. En la vendant \$4.25 la verge, il gagne \$3752.88; en le vendant \$3.64 la verge, il perd \$2271.48. Combien ce marchand a-t-il acheté de verges de drap et à quel prix?

Solution : La différence de ce qu'il reçoit dans les deux cas est
 $\$3752.88 + \$2271.48 = \$6024.36$.

La différence des prix = $\$4.25 - \$3.64 = \$0.61$.

$\$6024.36 \div \$0.61 = 9876$ verges. *Rép.*

$3752.88 \div 9876 = \$0.38$, le gain sur 1 verge.

$\$4.25 - \$0.38 = \$3.87$ le coût d'une verge. *Rép.*

Ou $\$2271.48 \div 9876 = \0.23 , la perte sur 1 verge.

$\$3.64 + 0.23 = \3.87 , le coût d'une verge *Rép.*

2. On a payé \$195.94 pour 176 verges de toile et 238 verges de calicot. Quel est le prix de la verge de chaque étoffe, sachant que la verge de calicot coûte \$0.29 de moins que la verge de toile?

Solution : $\$0.29 \times 238 = \69.02 , ce qu'il aurait fallu payer de plus, si les deux étoffes avaient été achetées au même prix, par verge, que la toile.

$\$195.94 + \$69.02 = \$264.96$, le prix total dans le dernier cas.

$176 + 238 = 414$ verges en tout.

$\$264.96 \div 414 = \0.64 , le prix d'une verge de toile. *Rép.*

$\$0.64 - \$0.29 = \$0.35$, le prix d'une verge de calicot. *Rép.*

Autrement : $\$0.29 \times 176 = \51.04 , ce qu'il aurait fallu payer de moins, si les deux étoffes avaient coûté, à la verge, le même prix que le calicot.

$\$195.94 - \$51.04 = \$144.90$, le prix total dans le dernier cas.

$\$144.90 \div 414 = \0.35 , le prix d'une verge de calicot. *Rép.*

$\$0.35 + \$0.29 = \$0.64$, le prix d'une verge de toile. *Rép.*

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. Un train dont la vitesse est de 25 milles à l'heure, part à 1 heure de l'après-midi pour se rendre à une ville éloignée de 280 milles de son point de départ. Un deuxième train, faisant 37 milles à l'heure, part du même endroit à 4 heures 12 minutes de l'après-midi. Quelle heure sera-t-il lorsque le 2e train rejoindra le premier?

Solution : Lorsque le 2e train part, le 1er a déjà marché pendant 4 heures 12 minutes - 1 heure = 3 heures 12 minutes.

Le 1er train a une avance de $25 \times 3\frac{1}{5} = 80$ milles.

Le 2e train gagne sur le premier $37 - 25 = 12$ milles par heure.

Il s'agit de trouver le nombre d'heures que le 2e train mettra à gagner 80 milles.

$80 \div 12 = 6\frac{2}{3}$ heures = 6 heures 40 minutes.

Le 2e rejoindra le 1er à 4 heures 12 minutes + 6 heures 40 minutes = 10 heures 52 minutes. *Rép.*

Preuve : à 10 heures 52 minutes le 1er train a marché pendant 9 heures 52 minutes ou 9 heures $\frac{13}{15}$, et a parcouru $25 \times 9\frac{13}{15} = 25 \times \frac{148}{15} = 5 \times \frac{148}{3} = \frac{740}{3} = 246\frac{2}{3}$ milles.

à 10 heures 52 minutes le 2e train a marché pendant 6 heures 40 minutes, ou 6 heures $\frac{2}{3}$ et a parcouru $37 \times 6\frac{2}{3} = 37 \times \frac{20}{3} = \frac{740}{3} = 246\frac{2}{3}$ milles; ainsi à 10 heures 52 minutes les deux trains ont parcouru chacun exactement la même distance, $246\frac{2}{3}$ milles.

2. Si une vache donne 12 pintes 1 chopine de lait par jour, et que 25 pintes de lait donne 1 livre 8 onces de beurre, on demande combien on peut faire de beurre avec le lait de 24 vaches pendant une semaine de 7 jours. ?

Solution : $12\frac{1}{2} \times 24 \times 7 = 2100$ pintes de lait.

25 pintes = $1\frac{1}{2}$ livre de beurre.

1 pinte = $1\frac{1}{2} \div 25$

2100 pintes = $(1\frac{1}{2} \div 25) \times 2100 = \frac{3}{2} \times \frac{1}{25} \times \frac{2100}{1} = 3 \times 42 = 126$ livres de beurre. *Rép.*

RÈGLES DE L'UNITÉ, POURCENTAGE, ETC.

1. Partager \$1440 entre A, B et C de manière que 10% de la part d'A égale $12\frac{1}{2}$ % de celle de B, et $16\frac{2}{3}$ % de celle de C.

Solution : Soit \$1, la part d'A; 10% de \$1 = \$0.10 = $12\frac{1}{2}$ % de la part de B.

$0.10 \div 0.12\frac{1}{2} = \0.80 , la part de B.

$\$0.10 = 16\frac{2}{3}$ % de la part de C.

$\$0.10 \div 0.16\frac{2}{3} = \0.60 , la part de C.

$\$1 + \$0.80 + \$0.60 = \2.40 , somme des parts supposées des trois.

$\$1440 \div \$2.40 = \$600$, part d'A. *Rép.*

$\$600 \times 0.80 = \480 , part de B. *Rép.*

$\$600 \times 0.60 = \360 , part de C. *Rép.*

Autrement : $10\% = \frac{1}{10}$, $12\frac{1}{2} = \frac{1}{8}$, $16\frac{2}{3}\% = \frac{1}{6}$.

$$\frac{1}{8} \text{ de B} = \frac{1}{10} \text{ d'A.}$$

$$\frac{8}{8} \text{ de B} = \frac{1}{10} \times 8 = \frac{8}{10} = \frac{4}{5} \text{ de A. Ainsi les } \frac{4}{5} \text{ d'A} = \text{B.}$$

$$\frac{1}{6} \text{ de C} = \frac{1}{10} \text{ de A.}$$

$$\frac{6}{6} \text{ de C} = \frac{1}{10} \times 6 = \frac{6}{10} = \frac{3}{5} \text{ de A. Ainsi les } \frac{3}{5} \text{ d'A} = \text{C.}$$

$$\frac{5}{5} \text{ d'A} + \frac{4}{5} \text{ d'A} + \frac{3}{5} \text{ d'A} = \frac{12}{5} \text{ d'A} = \$1440, \text{ la somme des parts des 3.}$$

$$\frac{12}{5} \text{ d'A} = 1440.$$

$$\frac{5}{5} \text{ d'A} = 1440 \times \frac{5}{12} = \$600, \text{ part d'A. } \textit{Rép.}$$

$$\frac{4}{5} \text{ d'A} = 1440 \times \frac{4}{12} = \$480, \text{ part de B. } \textit{Rép.}$$

$$\frac{3}{5} \text{ d'A} = 1440 \times \frac{3}{12} = \$360, \text{ part de C. } \textit{Rép.}$$

2. Un épicier acheta une quantité de vinaigre à \$0.20 le gallon. Par le coulage il perdit $12\frac{1}{2}$ de la quantité achetée. Combien doit-il vendre le reste au gallon pour recevoir exactement ce qu'il a payé.

Solution : Soit 8 gallons la quantité achetée.

$$\$0.20 \times 8 = \$1.60, \text{ la somme payée et aussi ce qu'il doit recevoir.}$$

$$8 \times 0.12\frac{1}{2} = 1 \text{ gallon la quantité perdue.}$$

$$8 - 1 = 7 \text{ gallons ce qui reste.}$$

$$\$1.60 \div 7 = \$0.22\frac{6}{7}, \text{ le prix de vente au gallon. } \textit{Rép.}$$

3. En vendant du drap qui me coûte \$1.20 la verge quel prix dois-je demander pour pouvoir diminuer le prix demandé de 10% et après avoir calculé une perte sur les ventes de 5%, pour mauvaises dettes, réaliser un bénéfice de 20%?

Solution : $\$1.20 \times 0.20 = \0.24 , le gain à réaliser.

$$\$1.20 + \$0.24, = \$1.44 \text{ le prix de vente.}$$

$$\$1.44 \div 0.95 = \$1.515\frac{15}{1} \text{ le prix qu'il faudrait demander}$$

ALGÈBRE

1. A. et B jouent aux billards. A, dans la première partie gagne une somme égale à ce qu'il avait tout d'abord et trouve qu'il a quatre fois ce que B, possède maintenant. Dans la seconde partie B gagne une somme égale à la moitié, plus \$0.24, de ce qu'il avait en commençant la 2e partie et trouve qu'il a \$0.06 de moins que l'avoir d'A tout d'abord. Combien chacun avait-il tout d'abord?

Solution : Soient x l'avoir d'A et y celui de B.

$$x + x = 4(y - x) = 4y - 4x, \dots \dots \dots (1)$$

$$\text{Transposant et réduisant: } 6x - 4y = 0 \dots \dots \dots (2)$$

$$(y - x) + \frac{y - x}{2} + 24 = x - 6 \dots \dots \dots (3)$$

$$\text{Chassant le dénominateur: } 2y - 2x + y - x + 48 = 2x - 12$$

$$\dots \dots \dots (4)$$

$$\text{Transposant et réduisant: } 3y - 5x = -60 \dots \dots \dots (5)$$

$$\text{Posant (2) de nouveau: } -4y + 6x = 0 \dots \dots \dots (2)$$

$$\text{Multipliant (5) par 4 et (2) par 3: } 12y - 20x = -240. \quad (6)$$

$$- 12y + 18x = 0 \dots\dots\dots (7)$$

$$\text{Ajoutant (7) à (6): } -2x = -240 \dots\dots\dots (8)$$

$$x = 240 \div 2 = \$1.20, \text{ avoir d'A. } \textit{Rép.} \dots\dots\dots (9)$$

$$\text{Substituant 600 la valeur de } 5x \text{ à } 5x \text{ dans (5) } 3y - 600 = -60 \dots\dots\dots (5)$$

$$3y = -60 + 600 = 540 \dots\dots\dots (10)$$

$$y = 540 \div 3 = \$1.80. \text{ Avoir de B. } \textit{Rép.} \dots\dots\dots (11)$$

2. Un spéculateur acheta des parts de chemin de fer pour \$9375. Il garda 15 parts et vendit le reste pour \$8700, réalisant ainsi un bénéfice de \$20 par part, sur les parts vendues. Combien avait-il acheté de parts.

Solution : Soit x le nombre acheté.

$\frac{9375}{x}$ somme payée pour 1 part,

$\frac{8700}{x-15}$, somme reçue pour 1 part;

$$\frac{8700}{x-15} - \frac{9375}{x} = 20.$$

$$8700x - 9375x + 140625 = 20x^2 - 300x.$$

$$\text{Transposant et réduisant: } -20x^2 - 375x = -140625.$$

$$\text{Divisant par moins 20: } x^2 + \frac{75x}{4} = \frac{28125}{4},$$

$$\text{Complétant: } x^2 + \frac{75x}{4} + \left(\frac{75}{8}\right)^2 = \frac{28125}{4} + \frac{5625}{64} = \frac{450000}{64} + \frac{5625}{64} = \frac{455625}{64},$$

$$\text{Extrayant la racine: } x + \frac{75}{8} = \textit{plus ou moins} \frac{675}{8}.$$

$$x = \frac{675}{8} - \frac{75}{8} = \frac{600}{8} = 75 \text{ parts. } \textit{Rép.}$$

J. AHERN

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

MONSEIGNEUR F.-X. ROSS, PREMIER EVÊQUE DE GASPÉ

Le distingué principal de l'École normale de Rimouski a été nommé évêque de Gaspé, par Sa Sainteté Pie XI. Mgr Ross est le premier évêque de ce nouveau diocèse détaché de celui de Rimouski. Le nouvel évêque était Vicaire général de ce dernier diocèse depuis plusieurs années. Outre une longue expérience dans l'administration ecclésiastique, Mgr Ross possède de vastes et solides connaissances pédagogiques dont bénéficieront les écoles de son diocèse. Au Comité catholique, le nouvel évêque de Gaspé rendra aussi d'éminents services à la cause de l'éducation, à laquelle il a déjà travaillé avec succès et autorité.

Mgr Ross est né en 1869: il n'a donc que cinquante-deux ans. Nous formons des vœux pour que le premier évêque de Gaspé fournisse un épiscopat long, heureux et fructueux.

C'est un grand honneur pour *L'Enseignement Primaire* de voir l'un de ses collaborateurs élevé à la dignité épiscopale. Nous souhaitons que S. G. Mgr Ross continue à notre revue sa confiance et sa sympathie.

UNE PRIÈRE A L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Sur la proposition de M. Ricard, député de Saint-Maurice, et avec le consentement unanime des ministres et députés siégeant à l'Assemblée législative de Québec, à l'avenir chaque séance de cette Chambre commencera par la prière suivante:

“Dieu éternel et tout-puissant, de qui vient tout pouvoir et procède toute sagesse, par qui les rois règnent et font des lois justes, nous voici assemblés en votre présence pour porter des lois destinées à faire le bien et la prospérité de notre province; accordez-nous, nous vous en supplions, Dieu de miséricorde, de ne désirer que ce qui est conforme à votre volonté, de le rechercher avec prudence, de le connaître avec certitude et de l'accomplir parfaitement pour l'honneur et la gloire de votre nom et le bonheur de notre patrie. Ainsi soit-il.”

C'est le 6 décembre 1922, que nos législateurs ont accompli ce grand acte de foi et rendu à Dieu l'hommage qui lui est dû.

LE NID FAMILIAL DE LOUIS FRÉCHETTE

(Suite)

LA BELLE-MÈRE DU POÈTE

A ses derniers moments, l'épouse de Louis Fréchette fut particulièrement assistée par une amie intime, sa belle-sœur Eulalie Richard, veuve sans enfants de Fortunat Martineau, frère de Marguerite, et qui avait exercé la profession de notaire à Saint-Roch, Québec. Eulalie Richard et Marguerite Martineau furent deux âmes-sœurs, toutes deux remplies de compatissance pour les pauvres et les malheureux qu'elles se faisaient un devoir de secourir généreusement. Les associations de bienfaisance pouvaient également toujours compter sur leur très efficace coopération; enfin elles s'appliquèrent à faire constamment le bonheur de leur foyer conjugal ou familial. Aussi Louis Fréchette accueillit avec joie le conseil que lui donna son ami Mgr Déziel d'épouser en secondes noces Eulalie Richard, la veuve de son beau-frère. La cérémonie eut lieu à Saint-Roch, Québec, le 23 janvier 1854.

De ce second mariage naquirent deux enfants dont l'aînée, Marie-Eulalie, ne vécut que six semaines; quant à la cadette, Marie-Hélène, ce furent de belles étrennes que le ciel envoyait à la famille, le premier janvier 1858. Je dis belles étrennes, car Marie-Hélène, douée d'une intelligence vive et d'une mémoire heureuse, remporta les premiers prix, notamment celui d'excellence, au cours de ses études chez les révérendes Sœurs de Villa-Maria. Personne distinguée et instruite, elle manie facilement la plume et il n'a tenu qu'à son bon vouloir de produire des œuvres qui lui auraient valu de figurer avec honneur dans l'intéressante galerie de “Nos auteurs féminins (1).”

A propos de la belle-mère, quelqu'un a écrit qu'une “mégère prit la place de l'absente au foyer et fit la vie dure aux orphelins”. Cette parole a eu une douloureuse répercussion au cœur des parents et amis de cette personne renommée pour sa grande bonté et sa charité sans cesse en exercice. Si le futur poète, dans sa dix-neuvième année, alla casser de la pierre à macadam dans les rues d'Ogdenburg, cela n'est nullement dû aux “corrections vigoureuses que lui infligeait sa nouvelle mère” qui, d'ailleurs, ne le punit jamais personnellement, se contentant au besoin de dénoncer à son mari les excès d'exubérance de l'aîné des enfants et de son frère Edmond.

Voici d'ailleurs comment les choses se passèrent. Louis Fréchette fils a commencé son cours classique au Séminaire de Québec en septembre 1854. Sa manie de faire des vers

(1) Marie-Hélène Fréchette est aujourd'hui l'épouse de M. Jos.-Adolphe Madore, ancien inspecteur des Postes en retraite, homme affable et quelque peu pince-sans-rire. Leur fille Juliette épousait à Edmonton, en mai 1914, M. Ernest Bilodeau, le chroniqueur que tout le monde connaît.

hors de propos et sur des sujets prohibés (1), puis d'autres espiègleries lui valurent en avril 1857 son renvoi définitif de l'institution. Au début de septembre de la même année il continua son cours à Sainte-Anne-de-la-Pocatière d'où pour des motifs semblables il reçut également son congé le 3 février 1859. C'est alors que son père, pour lui donner une leçon dont il espérait que le fils tirerait profit, lui intima l'ordre de quitter aussitôt la maison familiale et d'aller gagner sa vie avec les connaissances restreintes qu'il avait acquises, puisqu'il se montrait indigne de compléter son cours classique. On sait ce qui advint. Ecrasé, n'en pouvant plus de fatigue après avoir manié tout le jour le pic ou la lourde masse, le jeune Fréchette, peu habitué aux travaux manuels, eut occasion de faire de salutaires réflexions qui l'amènèrent à résipiscence. Ses démarches le firent bientôt rentrer en grâce avec son père qui l'envoya poursuivre ses études à Nicolet où il donna pleine satisfaction à ses professeurs dont il conserva toujours un souvenir ému.

On le voit, la belle-mère du poète a été tout à fait étrangère à l'équipée que nous venons de rappeler: sa vie entière, d'ailleurs, est une éloquente protestation contre les inculcations de dureté ou d'égoïsme qui pourraient peser sur elle. Quelques mois après le mariage d'Eulalie Richard avec Louis Fréchette, la petite vérole sévit dans un grand nombre de familles à Lévis, et deux de leurs enfants en furent atteints: Achille, âgé de sept ans, et Napoléon, à peine dans sa quatrième année. La nouvelle mère fit preuve alors d'un dévouement vraiment maternel; elle s'enferma avec eux pour en prendre soin jour et nuit jusqu'à leur complet rétablissement. Elle n'était pas entièrement remise de ses fatigues qu'elle dut disputer à la mort sa servante si gravement malade du terrible fléau qu'elle succomba au bout de quelques jours, malgré toutes les tentatives faites pour la rattrapper. Cette domestique était l'aînée des enfants d'une famille nombreuse et dans l'indigence: aussi, pour la consoler sur son lit de mort, Louis Fréchette lui fit la promesse qu'elle serait remplacée en sa qualité de ménagère par l'une de ses sœurs. Plus tard deux autres de ses sœurs se sentirent appelées à la vie religieuse et madame Fréchette leur fournit à chacune un trousseau bien garni. Toujours attentive à promouvoir les œuvres de charité et de bienfaisance, l'épouse de Louis Fréchette saisissait toute occasion de manifester la bonté de son cœur: dans "Monseigneur Déziel", par J.-Edm. Roy, il est dit qu'à l'arrivée, à Notre-Dame-de-Lévis, des Sœurs de la Charité qui vinrent y prendre possession de leur couvent, dans l'après-midi du 22 septembre 1858, madame Fréchette s'empressa de leur envoyer un excellent souper.

Envers les deux grand'mères du poète, elle témoigna toujours le respect et l'amour d'une fille toute dévouée, surtout lorsque la pauvre vieille grand'mère Martineau retomba dans l'enfance. Elle la soigna alors pendant plus d'un an, "lavant elle-même son linge, ayant à peine le temps de dormir et de manger jusqu'à ce qu'enfin, épuisée, elle fut prise elle-même de maladie." En résumé, quelle belle âme que celle de la seconde épouse de Louis Fréchette! Toute pétrie des sentiments qui honorent le plus l'humanité et avant tout chrétienne fervente, elle s'était tressé une belle couronne pour l'au-delà lorsque, le 20 septembre 1890, elle quittait cette terre pour un monde meilleur.

(1) L'honorable A.-N. Morin se vit expulser temporairement du Séminaire pour avoir ajouté ce couplet à une chansonnette de sa composition:

De tout mon cœur, disait-il, je souhaite
Pour terminer ma chanson
Un époux à la fillette,
Une compagne au garçon (BÉCHARD).

(A suivre)

LUCIEN SERRE.

LE CONGRÈS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES

Le congrès des inspecteurs que nous avons annoncé dans la livraison de décembre, a eu lieu les 15 et 16 de ce mois. Personne ne manqua à l'appel et les trois séances du congrès furent suivies avec assiduité. Il s'y fit de la bonne besogne et pas une minute ne fut perdue, car dans la préparation du programme rien n'avait été laissé au hasard.

Présidé par l'honorable M. Délage, surintendant de l'Instruction publique, le congrès commença vendredi le 15 à 2 heures de l'après-midi pour ne se terminer que le lendemain à 12.30 heures du matin. Il y eut séance de 2 à 6 et de 8 à 10.30 heures, le vendredi, et de 9 à 12.30 heures, le samedi.

L'honorable M. David, secrétaire de la province, honora le congrès de sa présence, à la séance d'ouverture.

Le surintendant ouvrit le congrès et fut suivi par l'inspecteur général, M. C.-J. Magnan, qui fit connaître le programme des séances. Après quoi M. J.-N. Miller, secrétaire du département; M. l'abbé L.-A. Desrosiers, principal de l'École normale Jacques-Cartier, et M. C.-J. Magnan, occupèrent la 1ère séance. La deuxième séance fut bien remplie par les remarques de plusieurs inspecteurs, notamment par M. l'inspecteur J.-A. Paquin, qui avait préparé une étude spéciale. Une quinzaine d'inspecteurs firent des remarques sur les travaux précédemment présentés à l'attention du congrès et posèrent nombre de questions au secrétaire du département de l'Instruction publique, à l'inspecteur général et à M. l'abbé Desrosiers, qui se firent un devoir de répondre à tous et d'élucider les points qui semblaient obscurs. Toutes ces questions avaient trait au nouveau programme.

La troisième séance débuta par des remarques de l'inspecteur général sur les principaux devoirs des inspecteurs, et par des instructions du secrétaire du département de l'Instruction publique, au sujet des secrétaires-trésoriers et autres documents qui doivent être transmis au surintendant. Puis, M. Antoine Dessane, officier spécial du département, parla avec toute l'autorité de sa longue expérience des constructions et de l'hygiène scolaire. M. le surintendant commenta spécialement l'article des règlements concernant l'acceptation des nouvelles maisons d'écoles. Invité par le surintendant, M. G.-E. Marquis, chef du Bureau des Statistiques, parla des statistiques scolaires avec clarté et précision. Ce qui détermina un échange de vues entre M. Marquis et les inspecteurs d'écoles.

A la fin du congrès, des vœux furent déposés par M.M. C.-J. Miller et J.-A. Paquin: nous les ferons connaître plus tard.

L'honorable M. Delage clôtura le congrès par de sages réflexions et des souhaits pour la nouvelle année qui approchait.

Puis l'hymne nationale *O Canada terre de nos aïeux*, termina dignement le congrès. Nous reparlerons, plus au long de cet événement pédagogique, qui a eu lieu au moment même où *L'Enseignement Primaire* était sous presse.

MGR LATULIPE

S. G. Mgr Latulipe, évêque de Haileybury, est mort le jeudi, 14 décembre, à Cobalt, où le vénérable malade s'était transporté après le désastre de sa ville épiscopale. Mgr Latulipe n'avait que 63 ans.

Nos lecteurs n'oublieront pas dans leurs prières, cet évêque missionnaire et patriote.

“ LES MISSIONS ”

Le No 1 de cette belle revue vient de paraître. Il renferme 54 pages remplies de récits et de faits intéressants et édifiants. La revue est bien illustrée et renferme un “coin des Jeunes” bien propres à orienter la piété et à susciter des vocations. Nous recommandons cette revue que dirige un Père franciscain. Le prix de l'abonnement n'est que de 50 sous. S'adresser au Gérant des “Missions”, M. A.-C. Trempe, Sorel, P. Q.

“ ALMANACH DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE ”

La 7ème année de ce magnifique almanach vient de paraître. C'est le plus beau et le plus complet des almanachs canadiens: il peut être comparé avantageusement aux plus artistiques almanachs de France.

S'adresser au Secrétariat des Œuvres, 105, rue Sainte-Anne, Québec.

PONCTUATION

A quoi bon s'occuper de vétilles, comme la ponctuation? pense-t-on souvent.

Cette opinion était aussi celle d'un maire de village en France, auquel l'inspecteur primaire se présenta un beau matin, en le priant de vouloir bien se joindre à lui pour visiter l'école. Le magistrat municipal avait sans doute des occupations plus urgentes, car, tout en obtempérant à l'invitation du fonctionnaire, il murmura, très impoliment, non sans que l'inspecteur l'entendit:

—Cet âne-là aurait bien dû venir un autre jour.

On arrive, on interroge les élèves, on est amené à parler de la ponctuation. Le maire hausse les épaules et déclare que les enfants ne doivent pas perdre de temps à de pareilles niaiseries. Sans lui répondre, l'inspecteur envoya un élève au tableau et lui dicta la phrase suivante, dont il donna soigneusement la ponctuation:

“L'inspecteur, dit le maire, est un âne!”

Silence général; confusion du maire.

—Maintenant, dit l'inspecteur, changez simplement la ponctuation, supprimez les virgules, et mettez deux points après dit, la phrase devient:

“L'nspecteur dit: le maire est un âne!”

Rire général, dont M. le maire fit évidemment les frais.

LE PROFESSEUR J.-A. GAGNON

Nous recommandons aux prières de tous nos lecteurs l'âme de M. J.-A. Gagnon, autrefois professeur à l'École normale de Chicoutimi et professeur à l'École normale Laval de Québec, depuis septembre 1921, décédé chez sa mère, madame veuve Jean Gagnon, à Armagh, comté de Bellechasse, le 25 octobre dernier, à l'âge de 31 ans. M. Gagnon était un professeur distingué, estimé de tous et possédait à un haut degré le don de l'enseignement. Ce fut un chrétien exemplaire, qui a vu dans la mort le commencement de la vraie vie. Il laisse pour déplorer sa perte une épouse, née Marie Magnan, et un tout jeune fils, Jean.

CE QUE DIT LA "REVUE TRIMESTRIELLE" DE MONTRÉAL, DE "ÉCLAIRONS LA ROUTE"

Sous le titre "Revue des livres", la *Revue Trimestrielle* de septembre dernier parle comme suit du récent volume *Éclairons la Route* :

Éclairons la route, par M. C.-J. Magnan, à la librairie Garneau, Québec. Prix: \$1.50.

"M. Irving Vincent a écrit un livre intitulé *The Right Track*, publié à Toronto après sa mort, muni d'une préface du professeur Dale, de l'Université de Toronto également. Dans ce livre, l'auteur attaque le système scolaire de la province de Québec et accuse nos inspecteurs d'écoles et en particulier M. Magnan. Celui-ci répond par son volume : *Éclairons la Route*, venge sa province et se disculpe.

"Nous laissons de côté la partie personnelle du plaidoyer, qui est d'ailleurs fort instructive et s'imposait, pour nous arrêter aux arguments d'intérêt général. Naturellement on nous reproche surtout de n'avoir pas introduit chez nous la contrainte scolaire. (Qu'on ne dise pas que cette dernière expression est péjorative, elle est seulement plus française et plus exacte que instruction obligatoire). M. Magnan examine d'après les statistiques améliorées (et il n'est pas vrai qu'on fait dire aux statistiques ce que l'ont veut), quelle est la fréquentation scolaire à la ville et à la campagne, dans notre province; il compare cette fréquentation avec celle de l'Ontario, des États-Unis, du Paraguay, de France et de la Belgique; il montre les résultats de notre liberté scolaire dans le domaine de l'instruction, dans le domaine économique et dans le domaine moral; de tout cela, il conclut que nous n'avons nul besoin de la contrainte et il appuie son avis sur les témoignages d'hommes distingués. Est-ce à dire que tout soit parfait? Non, évidemment. Mais les défauts qui subsistent ne justifieraient pas un changement radical dans notre système d'éducation. Les débats à la législature de Québec, en 1881, 1892, 1918 et 1919 et les principes d'une philosophie traditionnelle apportent des raisons définitives pour le maintien de l'état actuel des choses,—sans interdire les améliorations.

"Les protagonistes de bonne foi de la contrainte scolaire feront bien de lire ce livre : il éclairera certainement leur route et leur épargnera d'inutiles coups d'épée." (1)

NE QUITTONS PAS NOTRE PROVINCE !

Un mauvais vent souffle sur nos campagnes: nombre de familles de cultivateurs désertent le sol natal, quittent la province de Québec, notre chère et belle patrie à nous Canadiens français, pour aller se faire esclave de l'industrie américaine. Aux éducateurs de prévenir un pareil malheur pour l'avenir, en développant dans le cœur de leurs élèves l'amour de la famille, des traditions, du sol natal, de la paroisse, de la province, de la patrie, en un mot. Il est temps de réagir si nous ne voulons pas devenir un peuple de déracinés sans regrets ni remords, comme des sans-patrie. Faisons chanter souvent avec fierté et dignité:

O Canada, terre de nos aïeux !

(1) Note de l'*Enseignement Primaire*.—A noter que la *Revue Trimestrielle canadienne* est rédigée par des professeurs de l'Université de Montréal et de l'École des Hautes Études commerciales.

L'HONORABLE M. DAVID VISITE LE CERCLE PÉDAGOGIQUE DES INSTITUTEURS DU DISTRICT NORD DE MONTRÉAL

Au cours du mois d'octobre dernier, le Secrétaire de la province, M. David, a assisté à une séance du Cercle pédagogique du district Nord de Montréal. M. J.-P. Labarre, directeur du district, rappela les œuvres accomplies par M. David dans le domaine scolaire et exprima le vœu que, de plus en plus, les faveurs du gouvernement s'étendissent aux instituteurs primaires. M. Labarre donne aussi une intéressante conférence sur les "Écoles de Montréal". Cet historique remonte au temps héroïque de Marguerite Bourgeoys et va jusqu'à nos jours. En passant, M. Labarre loue la loi de 1917, concernant l'administration actuelle des écoles catholiques de Montréal. "Le système actuel, dit M. Labarre, est une garantie d'honnêteté et d'économie par le contrôle réciproque des Commissions de district et du Bureau central."

Le secrétaire du cercle, M. René Guenette, adressa aussi la parole.

L'honorable M. David parla éloquemment du rôle de l'éducateur et rendit hommage à ceux et celles, religieux et laïques, qui consacrent leur vie à l'instruction et à l'éducation de l'enfance et de la jeunesse. M. David dit aussi sa gratitude à notre dévoué clergé.

L'honorable juge Lafontaine, président du Bureau Central de la commission scolaire, était présent à la réunion, ainsi que nombre d'autres personnages ecclésiastiques et laïques.

M. LE CHANOINE S. CORBEIL

C'est avec joie que nous avons appris qu'un des premiers actes du nouvel archevêque d'Ottawa, a été de nommer le distingué principal de l'École normale de Hull, chanoine de la Basilique d'Ottawa. En honorant M. le chanoine Corbeil, c'est aussi l'École normale de Hull et le personnel enseignant que S. G. Mgr Émard a honoré. En effet, Monsieur le principal de Hull est un éducateur émérite et un ami sincère des instituteurs et des institutrices. Aussi, ses anciens élèves n'ont pas voulu rester indifférentes au milieu de la joie générale. Dimanche, le 12 novembre, elles se réunissaient nombreuses à l'*Alma Mater* pour témoigner leur affectueuse admiration à M. le chanoine Corbeil. Il y eut bénédiction du Très Saint-Sacrement suivie d'une séance littéraire et musicale. On jeta aussi les bases d'une association des "Anciennes élèves de l'École normale de Hull". Les révérendes Sœurs Grises, directrices de l'École normale, reçurent leurs anciennes élèves avec la plus chaleureuse cordialité. De part et d'autre la joie de se revoir fut profonde et salutaire.

BIBLIOGRAPHIE

L'APPEL DE LA RACE.—*Un nouveau roman appelé à un grand retentissement*:—"L'Appel de la Race", roman du Canada français, par Alonie de Lestres, l'Action française, éditrice, Montréal. Ce volume mérite d'être lu: merci à l'auteur pour l'envoi d'un exemplaire.

L'Appel de la Race, volume de 288 pages, 90 sous, est en vente à l'Action française, 369, rue St-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies.

LA LIBRAIRIE DES ÉCOLES

MAISON FONDÉE EN 1865

LIBRAIRIE LANGLAIS, Limitée

LIBRAIRE - ÉDITEUR - IMPORTATEUR

GROS ET DETAIL

177 RUE ST-JOSEPH, :-: :-: QUEBEC

PRIX AVANTAGEUX—CONDITIONS FACILES

LIVRES ET BLANCS LEGAUX—de toutes sortes pour secrétaire-trésorier de municipalités.

LIVRES CLASSIQUES—Nous vendons tous les livres approuvés pour les écoles.

CARTES GEOGRAPHIQUES ET GLOBES TERRESTRES—Un très grand choix nous en faisons une spécialité.

TABLEAUX NOIRS ET TOILE ARDOISÉE—Le tableau noir **HYLOPLATE**, est spécialement recommandé pour les écoles, supérieur à tous les autres tableaux, exigez la marque **HYLOPLATE**. Nous avons le vernis pour ces tableaux.

TABLEAUX DE MUSÉE SCOLAIRE—Pour leçons de choses.

TABLEAUX D'HISTOIRE SAINTE—Ancien et nouveau Testament.

TABLEAUX DE CATECHISME—Avec explications.

TABLEAUX FIGURATIFS DE MUSIQUE—39 x 59 pouces sur toile.

TABLEAUX DE FRACTIONS ET DE LECTURE—Par Lippens.

MOBILIER SCOLAIRE—Nous nous occupons spécialement de meubler les écoles; nous avons les meilleures marques de pupitres tels que: **PEERLESS, IMPERIAL, HARVARD**, aussi tribunes et chaises pour professeurs. Prix défiant toute compétition.

FONTAINES A ROBINET—Avec ou sans filtre de 3, 4, 6 et 10 gallons, pour remplacer les chaudières ordinaires sans couvercle. Ces fontaines tout en étant hygiéniques, conservent l'eau fraîche. Demandez nos prix.

CLOCHES POUR ÉCOLES—Dans les poids de 160, 200, 250 livres avec monture et accessoires aux prix de 10 cts la livre.

TOILES POUR CHASSIS (Stores)—de toutes grandeurs, à des prix spéciaux.

DESSIN—Demandez le nouveau cahier à dessin, avec feuilles perforées, spécialement recommandé, grandeur 7 x 10½, 56 pages, à 45 cts la doz. Le crayon de couleurs (crayograph No 9) chaque boîte contenant 8 crayons variés à 50 cts la doz.

AUSSI : Modèles de dessin pour peinture à l'huile, images, bons points en feuilles, boîtes de compas, boîtes de peinture, livres de prières, objets religieux de toutes sortes.

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC

DEPARTEMENT SPÉCIAL POUR LES COMMANDES RECUES PAR LA MALLE

LIBRAIRIE AYANT LE PLUS GRAND CHOIX DE MATÉRIEL ET FOURNITURES SCOLAIRES

Vivez de vos rentes

La douce perspective d'être rentier est mise à la portée des institutrices et des instituteurs, avec notre système de rente éprouvé en France, en Belgique, en Espagne et en maints autres pays.

" Pour la modique somme de cinquante sous par mois et une piastre et cinquante par année, vous achetez deux pensions des Prévoyants du Canada, la plus puissante Compagnie du genre au pays".

Hommes, femmes, enfants sont admis aux mêmes conditions.

Demandez nos brochures explicatives gratuites.

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

Siège Social :

126, rue St-Pierre :- Québec.

LES BIBLIOTHEQUES SCOLAIRES

— ET —

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Le Temps des Fêtes !

Il est une sage habitude, chez nous, de se faire des **ETRENNES** à cette occasion !

Quoi de plus propice que de se procurer **UNE** ou **PLUSIEURS** séries de **L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE** !

De ce fait un double point de vue est atteint : Vous améliorerez votre bibliothèque scolaire ; Vous vous faites des **ETRENNES** fort appréciables !

Commandez immédiatement vos **ETRENNES SCOLAIRES**.

J.-R. PARADIS,

Case postale 636, H.-V., - QUEBEC.